Z
1007
P73
t. 52
livr. 6

POLYBIBLION

REVUE
BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME VINGT-SEPTIÈME. — LIIe DE LA COLLECTION

SIXIÈME LIVRAISON — JUIN



PARIS

AUX BUREAUX DU POLYBIBLION

2 et 5, RUE SAINT-SIMON, 2 et 5

(Boulevard Saint-Germain)

LONDRES

Burns et Oates, 28, Orchard Street.

FRIBOURG EN BADE

B. Herder.

VIENNE

Gerold et Cie, Stefansplatz.

BRUXELLES

Guillaume Larose, 8, rue des Paroissiens.

ROME

Le Chevalier Melandri, Directeur-Administrateur de la Librairie de la Propagande.

BARCELONE

Palau et Cie, 14, calle de los Angeles.

MADRID

La Verdadera Ciencia Española, 15, calle del Arenal.

LISBONNE

Manoel-Jose Ferreira, 132, rua Aurea, 134

MONTRÉAL

Cadieux et Derome, rue Notre-Dame.

**BUCHAREST, BUDAPEST, COPENHAGUE, CHRISTIANIA, STOCKHOLM
SAINT-PÉTERSBOURG, VARSOVIE :**

BUREAUX DE POSTE.

1888

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE JUIN 1888

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PHILOSOPHIE

(*Suite et fin*)[1].

Histoire de la philosophie. — 10. Aristotelis *Opera omnia quæ extant,* brevi paraphrasi et litteræ perpetuo inhærente expositione illustrata a Silv. Mauro S. J. editio... opera Augustini Bringmann, S. J. T. IV, cont. ll. de anima, parva naturalia, metaphysicam. Paris, P. Lethielleux, 1887, gr. in-8 de 652 p. Les 4 vol. : 20 fr. — 11. *L. Annæi Senecæ ad Lucilium epistolæ morales* (I-XVI), édit. précédée d'une introduction..., par P. D. Bernier ; — *Lettres à Lucilius,* trad. franç. par le même. Paris, Poussielgue, 1887, 2 vol. in-12 de 116 et 70 p., texte, 1 fr.; traduction, 1 fr. — 12. *Les Petits Chefs-d'œuvre. Discours de la méthode de* Descartes, avec une préface par J. Larocque. Paris, Lib. des Bibliophiles, 1887, in-18 de xxviij-106 p. 3 fr. 50. — 13. *L'Ancienne et la Nouvelle Philosophie*, essai sur les lois générales du développement de la philosophie, par E. de Roberty. Paris, Alcan, 1887 (*Biblioth. de philosophie contemporaine*), in-8 de vj-361 p., 7 fr. 50. — 14. *Pour l'histoire de la science hellène,* par Paul Tannery. *De Thalès à Empédocle.* Paris, F. Alcan, 1887 (*Collect. histor. des gr. philosophes*), in-8 de 396 p. 7 fr. 50., — 15. *Histoire de la science politique dans ses rapports avec la morale*, par Paul Janet, membre de l'Institut. 3e édit. revue, remaniée et considérabl. augm. Paris, F. Alcan, 1887, 2 vol. in-8 de cj-608 et 779 p. (*Biblioth. de philosophie contempor.*), 20 fr. — 16. *Essai sur la philosophie de Duns Scot*, thèse pour le doctorat ès lettres, présentée à la Faculté des lettres de Paris par E. Pluzanski, prof. agrégé de phil. au lycée de Rennes. Paris, Ern. Thorin, 1887, in-8 de 298 p., 5 fr. — 17. *Aristotelea de natura astrorum opinio* ejusque vices apud philosophos tum antiquos, tum medii ævi. Hanc thesim Facultati litt. paris. proponebat Pluzanski. Paris, E. Thorin, 1887, in-8 de 142 p., 3 fr. — 18. *Philosophes de la nature : Bacon, Boyle, Toland, Buffon,* par Nourrisson, membre de l'Institut. Paris, Perrin, 1887, in-12 de cxix-264 p., 3 fr. 50.

10. — Parmi les récentes éditions de philosophes classiques, — sorte de publications qu'il est bien permis de rattacher à l'histoire de la philosophie, — en voici trois qu'il paraît utile de signaler à des titres fort divers.

Avant tout, et vraiment hors ligne, le quatrième volume de l'Aristote latin commenté, du P. Silvestre Maurus, publié à Paris par la maison Lethielleux, d'après l'édition romaine de 1668. Ce magnifique volume est digne des précédents, et couronne bien une œuvre dont le *Polybiblion* n'a pas manqué de parler, à leur occasion, avec les éloges et les recommandations qu'elle méritait. Celui-ci renferme : le *De anima,* traduction d'Argyropule; les *Parva naturalia,* traduits par Vatable et Leonicus; la *Métaphysique,* version de Bessarion; enfin l'opuscule sur Xénophane, Zénon et Gorgias, mis en latin par Feliciano; c'est-à-dire les plus hautes parties du péripatétisme : la métaphysique et la psychologie soit humaine, soit générale. La logique, la morale et

1. Voir *Polybiblion* de février 1888.

la physique remplissent les volumes précédents. Seuls les livres d'Aristote qui ont paru purement scientifiques (*Météorologie, Histoire des animaux, Parties des animaux, Mouvement des animaux, Questions mécaniques, Lignes indivisibles, Physiognomonie, Problèmes*) sont exclus ou réservés pour un cinquième volume, dont la publication est fort douteuse. Elle n'aura lieu que sur la demande d'un nombre de souscripteurs qu'il n'est guère permis d'espérer. Le commentaire de Maurus est surtout intéressant pour les hommes appliqués à l'étude de la philosophie, et plus particulièrement de la scolastique; et ces quatre volumes leur suffisent; d'autant qu'on n'a pas manqué d'y insérer à leur place, parmi les *Parva naturalia,* à côté des opuscules de psychologie proprement dite, ceux qui sont plutôt physiologiques ou mixtes, comme *la Longueur ou la Brièveté de la vie, — la Jeunesse et la Vieillesse, la Vie et la Mort,* etc.

Comme pour les volumes précédents, je me permets de regretter que le savant éditeur (le P. Aug. Bringmann, jésuite), tout en s'abstenant d'ajouter un nouveau commentaire à celui du P. Maurus, n'ait pas introduit çà et là quelques notes, au moins pour avertir le lecteur contemporain des changements apportés par le progrès de la critique à la grave question de l'authenticité et de l'intégrité des textes; par exemple, il n'eût pas été inutile de signaler l'interversion opérée par la plupart des éditeurs modernes dans l'ordre des quatorze livres de la Métaphysique.

Mais c'est là un détail relativement très secondaire, et c'est bien assez pour mériter une reconnaissance sans réserve, de nous rendre, dans un texte fort correct et en très belle édition, des traductions d'Aristote consacrées par le suffrage des plus belles époques de la culture classique moderne, et surtout un commentaire qui réalise parfaitement le programme renfermé dans ces mots du titre : *brevi paraphrasi et litteræ perpetuo inhærente expositione.* Ce commentaire n'est donc pas seulement un guide sûr pour la connaissance du péripatétisme scolastique, c'est, avant tout, un très utile secours pour l'étude directe d'Aristote. Comme je l'ai déjà fait entendre à propos des volumes précédents, la paraphrase et l'analyse de Maurus sont le meilleur intermédiaire que je connaisse entre le texte d'Aristote, si souvent trop concis et trop elliptique pour être clair, et l'intelligence du lecteur moderne. Il est donc à souhaiter que ces quatre beaux volumes entrent dans toutes les bibliothèques de philosophie. Ils aideront à comprendre celui que nos pères appelaient « le Philosophe » par antonomase; ils favoriseront l'étude de la philosophie traditionnelle; enfin, ils contribueront puissamment à prouver ce qu'on a contesté si longtemps : que les scolastiques comprenaient en général fort bien leur Aristote. Assurément les progrès de la philologie ont profité aux œuvres du Stagirite

autant qu'à la plupart des autres œuvres de l'antiquité classique, et par conséquent ni Maurus, ni les Coïmbrois, ni les autres anciens commentateurs, ne dispensent de recourir, pour une étude approfondie, aux travaux des critiques modernes. Mais pour l'intelligence courante de la doctrine, pour l'exposition lucide et l'analyse exacte et rigoureuse des preuves, ce sont ces vieux paraphrastes qui méritent encore la préférence.

Après l'Aristote de Maurus, nous attendons, non sans impatience, des collaborateurs du P. Ehrle, et du vaillant éditeur parisien qui a su mener à bon terme cette belle et coûteuse reproduction, la suite de la *Summa philosophiæ s. Thomæ* d'Alamanno, dont il n'a paru encore qu'un volume, et les autres grands ouvrages scolastiques, devenus presque introuvables, qui doivent revoir le jour dans la *Bibliotheca theologiæ et philosophiæ scholasticæ.*

11. — Quelques lignes suffiront pour annoncer deux publications infiniment moins considérables ; et d'abord, l'édition classique des seize premières *Lettres à Lucilius,* préparée pour l'Alliance des maisons d'éducation chrétienne, par M. l'abbé Bernier. Elle comprend deux petits volumes, l'un pour le texte latin accompagné de commentaires, l'autre pour la traduction, qui est satisfaisante, également éloignée du littéralisme barbare de certains traducteurs contemporains, et des élégantes infidélités de la vieille école. Mais c'est surtout le volume du texte qui mérite l'attention des maîtres chrétiens. L'*Introduction* renferme, sans prétentions d'auteur ni développement oratoire, un bon résumé de la vie et des doctrines philosophiques de Sénèque. L'éditeur ne s'est pas embarqué dans une appréciation personnelle, mais, sous le titre de *Vie posthume de Sénèque,* il fait connaître les jugements portés sur lui par des auteurs de marque depuis ses contemporains jusqu'à Joseph de Maistre, en passant par les sévérités de Malebranche et l'enthousiasme de Diderot. Il résume également, avec une parfaite modération et une prudence irréprochable, la polémique sur les rapports de Sénèque et de saint Paul. Mais ce qui distingue surtout ce petit livre de la plupart de ses pareils, c'est le commentaire : je ne parle pas de l'annotation grammaticale et littéraire — d'ailleurs très convenable — mais des *Réflexions* placées à la suite de chaque lettre. Elles n'ont pas seulement l'avantage d'appeler l'attention sur les règles morales inculquées par l'auteur ; elles les complètent et au besoin les corrigent par de beaux et frappants passages des moralistes anciens et modernes ; elles en rapprochent surtout les données des principes de la morale chrétienne, avec des textes frappants tirés des Pères et de nos grands écrivains catholiques depuis Pascal et Bossuet jusqu'à Lacordaire.

12. — C'est un plaisir pour un philosophe plus ou moins bibliophile

(et l'exemple de Victor Cousin serait là, au besoin, pour prouver que les deux qualités ne sont pas incompatibles), de lire les chefs-d'œuvre de la philosophie dans des livres élégants et bien exécutés. Ne fût-ce qu'à ce titre, il serait bon d'annoncer ici l'édition du *Discours de la méthode*, qui vient de paraître dans *les Petits chefs-d'œuvre* de Jouaust. Descartes n'a pas coutume d'être traité comme Gresset ou Bernardin de Saint-Pierre ; mais puisque son œuvre capitale tient son rang parmi nos « textes de langue, » pourquoi ne pas lui donner une fois l'habit de gala qui convient à ces œuvres privilégiées ? Le texte du *Discours de la méthode* est reproduit ici d'après l'édition originale de Leyde, 1637 ; seulement, comme l'orthographe de cet in-4° est peu régulière, on a suivi, pour la graphie, l'édition de 1668. Toujours est-il qu'on reproduit ici pour la première fois dans notre siècle, ce me semble, le texte littéralement authentique du *Discours,* dans la forme complète du temps. Nul commentaire ne s'attache à ces pages, qu'une correction irréprochable et une parfaite exécution typographique rendent non moins attrayantes que leur style si franc et si animé. La *Préface* de M. Jean Larocque n'ajoute pas grand'chose au mérite de ce petit volume. C'est un morceau lestement écrit, mais qui a le défaut de surcharger une simple analyse, qui aurait bien suffi, de vagues soupçons sur les intentions secrètes et les pensées de derrière la tête de Descartes. Croit-on faire beaucoup d'honneur au père de la philosophie moderne en donnant pleine raison à Caterus, son adversaire, ou croit-on le défendre en disant qu'« il n'écrivait pas pour les gens qui ont tant d'esprit ? »

13. — *L'Ancienne et la Nouvelle Philosophie,* de M. E. de Roberty, est un programme positiviste de ce qu'on pourrait nommer « philosophie de l'histoire de la philosophie. » L'œuvre a été essayée par toutes les écoles contemporaines, et par l'école positiviste aussi souvent que par toute autre. Mais l'auteur de ce livre croit y apporter une idée-mère assez nouvelle, que voici dans ses propres termes : « La philosophie est un fait concret qui n'appartient exclusivement ni à la biologie ni à la sociologie, et dont les éléments constituants doivent être étudiés par les deux sciences à la fois. » Il me semble que le simple bon sens suffit pour reconnaître qu'il y a encore autre chose dans la philosophie, savoir la philosophie elle-même. Mais quand on est positiviste !

Cette vue incomplète et exclusive ou séparatiste n'empêchait pas à la rigueur M. de Roberty de fournir une bonne contribution à l'histoire de la philosophie, au moins dans sa première partie : *Les Données historiques.* Mais il aurait fallu qu'il y apportât la sûreté d'information, la pénétration analytique et la largeur de vues qui n'ont pas toujours manqué aux penseurs de son école. Je ne crois pas qu'on puisse lui reconnaître ces heureuses qualités. La seule nouveauté frappante qu'il

nous offre est sa classification des systèmes. Il les ramène à trois types distincts : l'idéalisme, qui est un subjectivisme exclusif ; le matérialisme, qui est un objectivisme non moins exclusif ; le sensualisme, qui est une tentative de conciliation de ces deux extrêmes dans une synthèse supérieure. Eh bien ! ni les faits ni les notions pures ne se prêtent complètement à cette théorie. Le sensualisme (si l'on tient à conserver ce terme fort mal choisi) n'est pas, à vrai dire, un système, ni une ontologie, c'est une logique ; il peut aboutir à l'idéalisme, quoiqu'on le conçoive plutôt en travail de matérialisme ; mais c'est une vraie fiction, éminemment subjective, d'en faire essentiellement une synthèse de la thèse idéaliste et de l'antithèse matérialiste.

Ce parti pris n'était pas fait pour aider l'auteur à éclaircir l'histoire des systèmes. Pour surcroît de malheur, ses études positives sur les faits et les textes ne paraissent pas avoir été fort approfondies. Sur le matérialisme, objet de son premier chapitre, il ne dit presque rien ; je n'y vois de bien net que cette remarque vraie, mais non pas neuve : le matérialisme n'a jamais été qu'une combinaison d'hypothèses, et chaque progrès de la science a porté un coup mortel aux prétentions d'expliquer le monde au moyen de ces hypothèses. — Dans le chapitre de l'idéalisme, il y a des vues d'une vérité partielle, mais assez vagues, sur la dualité d'Aristote et de Descartes (l'un et l'autre métaphysiciens, d'une part, et de l'autre positifs), et sur celle de Kant, idéaliste à outrance et en même temps négatif, détruisant toute la métaphysique qu'il résume et achève. — L'étude du sensualisme est autrement étendue (p. 76-148) et même approfondie. M. de Roberty, en bon positiviste, a été particulièrement frappé du rôle dissolvant que joue, en métaphysique, cette philosophie représentée successivement par Bacon, dont l'auteur n'arrive pas à donner une caractéristique saisissable ; par Hume, dont il montre assez bien l'influence croissante ; par l'école française du XVIIIe siècle, qui ne lui paraît qu'une dérivation de l'empirisme anglais. Qu'il me pardonne d'employer ce terme d'empirisme, qu'il trouve absurde ; ne serait-ce pas plutôt celui de sensualisme (racine, *sensuel*), qui fait équivoque ou contresens ?

M. de Roberty est assurément un esprit vigoureux ; mais telle est la tyrannie du système, telle est l'influence des habitudes et sans doute aussi des lectures positivistes, que sa pensée ne se dégage guère en pleine clarté. Ce qu'il lui importait le plus de mettre en relief, au moins dans sa seconde partie, *Déductions,* savoir l'étroit rapport du développement philosophique dans ses trois états (matérialiste, idéaliste, sensualiste), avec les faits sociologiques, est précisément ce qui reste le plus enveloppé de nuages et d'obscurités. Je me déclare incapable d'en donner une analyse exacte ; mais je dois avouer que mes fâcheuses impressions et ma profonde fatigue, en parcourant la dernière moitié du

livre, ont pu venir, en grande partie, de ma répugnance pour la conclusion laborieusement préparée par M. de Roberty, savoir : la métaphysique n'a été que la philosophie de l'ignorance, et la philosophie du savoir, qui doit la remplacer, est encore à faire. Ce livre en est l'introduction : cinq autres ouvrages en projet sont destinés à résoudre ou du moins à poser et à déterminer le problème philosophique. Si cette entreprise aboutit, j'ose croire que la vraie philosophie n'y gagnera rien ; mais il est douteux que le positivisme lui-même en tire grand profit.

14. — Le livre intitulé un peu singulièrement : *Pour l'histoire de la science hellène,* semble regarder la science pure et non pas proprement la philosophie ; mais cette dernière y tient une large place, et cela ne pouvait guère être autrement pour la période comprise dans ce volume : *De Thalès à Empédocle.* Au reste, l'ouvrage est classé par les éditeurs eux-mêmes dans la *Collection historique des grands philosophes;* et en effet, rien de plus original et de plus approfondi n'a été fait jusqu'à ce jour en France sur la première époque de la philosophie grecque. Il m'est donc permis de placer ici un bref compte rendu de cet ouvrage capital, en réclamant le bénéfice de ma complète incompétence pour ce qui regarde la partie scientifique. Celle-ci, d'ailleurs, peut être appréciée sans enquête ultérieure ; elle est déjà jugée : la faveur accordée par les critiques compétents, français et étrangers, aux nombreux fragments de ce livre publiés dans la *Revue philosophique* de M. Ribot comme aux autres travaux d'histoire scientifique de M. Paul Tannery, le recommandent suffisamment aux rares esprits qui se préoccupent des lointaines origines et des progrès des sciences mathématiques et physiques. L'auteur tient un rang élevé dans cette élite intellectuelle. Je ne sais même si on trouverait aujourd'hui un autre exemple aussi frappant de puissance et d'activité scientifiques. M. Paul Tannery est directeur des tabacs de Lot-et-Garonne ; il habite Tonneins, il écrit loin de Paris, où il a jadis conçu et préparé ses projets littéraires. Son livre suppose, d'ailleurs, trois cultures diverses et poussées très loin : philologie grecque, philosophie, sciences mathématiques et naturelles. Sa préface nous révèle, de plus, une particularité notable pour les écrivains de l'avenir qui reprendront l'*Historia mulierum philosopharum* ébauchée par Ménage. L'auteur y déclare avoir été soutenu, dans ses recherches sur les origines de la science, « par l'appui dévoué, par les infatigables encouragements de celle qui est désormais la chère compagne de sa vie. Elle s'est dévouée à cette œuvre, poursuit-il ; c'est bien à elle que mon livre est dû, et je voudrais qu'il pût être plus complètement digne d'elle. »

Une introduction d'un ton ferme et sûr, quoique modeste, nous initie aux intentions et au plan de l'auteur. Il veut retrouver les origines de la science grecque dans les textes et les témoignages authen-

tiques. Il unit la philologie à la critique scientifique ; il expose les doctrines, mais il les juge aussi ; tout en procédant par monographies et en suivant l'ordre chronologique, il cherche à rendre la vie, la continuité, l'unité réelle de la science hellène. Ce programme difficile est réalisé dans treize chapitres : les deux premiers, sur les sources et la chronologie des philosophes antésocratiques (à consulter par tous les historiens de la littérature et de la science grecques) ; les cinq suivants, sur les Ioniens, depuis Thalès jusqu'à Héraclite ; le huitième, sur les pythagoriciens (Hippasos et Alcméon ; les neuvième, dixième et onzième, sur les éléates Parménide, Zénon et Mélissos ; les deux derniers, sur Anaxagore et Empédocle.

Dans chacune de ces monographies, la science, qui semble l'objectif principal de l'auteur, ne l'empêche pas d'accorder la plus grande attention aux théories philosophiques. Dans ces examens, presque toujours difficiles, vu le petit nombre et l'obscurité des textes, il apporte beaucoup de pénétration, mais au moins autant de prudence et de scrupule. Les travaux qui ont précédé le sien lui sont bien connus ; il en use librement et loyalement, sans abdiquer ses droits. Son admiration pour Zeller, en particulier, ne l'empêche pas de s'éloigner assez souvent de ses interprétations. Chacun de ses chapitres se termine par une traduction des δόξαι de l'auteur étudié, d'après les *Doxographi græci* de Diels. Il proteste modestement qu'il n'a pas voulu par là remplacer les textes eux-mêmes, non plus que les commentaires et les discussions qui les accompagnent dans les éditions critiques, mais seulement en donner quelque idée à ceux qui ne peuvent aisément aborder les sources. Je crois que même les plus favorisés trouveront dans cette partie de son travail un secours précieux.

Inutile maintenant d'aborder l'examen des études expositives et critiques consacrées à un si grand nombre de systèmes sur l'origine des choses. M. Tannery pourra être abandonné sur bien des points de sa laborieuse enquête ; mais il ne pourra désormais être négligé par aucun historien sérieux de ces antiques doctrines. Quant à celle qui est propre à l'auteur, j'aimerais autant qu'elle ne parût pas dans ce livre avant tout historique et critique. On ne peut se dissimuler que M. Tannery tient plus ou moins expressément pour le positivisme, et relègue les objets métaphysiques dans le domaine de l'« inconnaissable. » Sans doute, il n'a pas les idées arrêtées de beaucoup de ses pareils sur les limites du connaissable, et il fait habituellement preuve de modération et de clairvoyance dans ses vues générales sur la marche de la pensée philosophique. Mais enfin, les pensées doctrinales de son œuvre, par exemple sa longue étude intitulée : *les Doctrines sur l'origine du monde* (p. 108-113), ne sauraient obtenir le suffrage d'un chrétien, ni même d'un vrai spiritualiste.

15. — L'*Histoire de la science politique dans ses rapports avec la morale,* de M. Paul Janet, a paru pour la première fois en 1858 sous le titre d'*Histoire de la philosophie morale et politique* (Paris, Ladrange, 2 v. in-8). Dès la seconde édition, publiée en 1872, ce grand ouvrage prit le titre qu'il porte encore aujourd'hui et qui répond à des modifications assez profondes dans le fond même du travail. La troisième édition, que je présente aux lecteurs du *Polybiblion,* se distingue encore par d'importantes additions. Néanmoins, la physionomie et l'esprit du livre persistent bien sous toutes les alluvions nouvelles. C'est bien toujours le Mémoire couronné par l'Académie des sciences morales et politiques en 1853, et répondant à la question posée en 1848 : « Comparer la philosophie morale et politique de Platon et d'Aristote avec celle des publicistes modernes les plus célèbres. » C'est, sur ce programme bien étendu, un remarquable travail d'érudition et de critique à la fois : d'érudition consciencieuse sans sécheresse et large avec sobriété (non sans lacunes pourtant) ; de critique spiritualiste, conservatrice au sens bourgeois, libérale au sens courant du langage moderne. Avec cela, œuvre très utile aux études de philosophie et de droit public, et très distinguée par la pensée, la composition et le style, améliorés d'ailleurs à chaque édition. Il est de mon devoir de signaler surtout les parties neuves qui recommandent celle-ci et de me contenter de quelques indications générales pour le reste de l'ouvrage, depuis longtemps connu et apprécié.

L'addition la plus considérable du premier volume (qui embrasse les deux premiers livres : *Antiquité, Christianisme et moyen âge,* et une partie du troisième, *Renaissance et Réforme*), c'est un discours préliminaire sur les *Rapports du droit et de la politique.* Il est plus étendu et plus piquant, parce qu'il est moins général et moins abstrait, que celui de la première édition, conservé encore dans celle-ci, sur les *Rapports de la politique et de la morale.* La nouvelle introduction insiste principalement sur les principes de la Révolution française et plaide contre M. Boutmy, et contre d'autres adversaires plus décidés, la cause de la Déclaration des droits de l'homme. M. Paul Janet essaie d'y établir les trois propositions suivantes : « 1° la France n'a pas inventé les Droits de l'homme; elle les a empruntés à l'Amérique. Sa part a été de les préparer pour la philosophie; mais ce sont les Américains qui les ont introduits dans la politique; 2° les droits de l'homme revendiqués en 89 ne sont point, comme on dit, des droits indéfinis et illimités; ils sont toujours accompagnés de leur restriction; 3° les droits de l'homme ne sont pas une invention idéologique née d'un métaphysique arbitraire. Ce sont des besoins réels, concrets, parfaitement déterminés, dont la société souffrait depuis de longs siècles, et qui étaient devenus intolérables (p. xi). » Cette apologie mérite d'être lue ;

M. Janet a certainement raison, au moins en partie, contre l'école historique et politique purement expérimentale, contre le positivisme de M. Taine par exemple; mais sa défense reste un plaidoyer, non un arrêt impartial. Il est trop dévoué à 89 pour reconnaître ce que la force des choses a fait nommer il y a quelques années « la banqueroute de la Révolution française, » sans que les événements postérieurs aient donné tort à cet aveu sincère et douloureux. Ajoutons qu'il est trop honnête et trop modéré pour ne pas mettre habituellement une restriction prudente aux idées révolutionnaires. Dès la première apparition de son livre, un critique (je crois que c'était M. J. Denis, dans la *Revue de l'instruction publique*) lui reprochait amicalement un peu de tiédeur et de timidité dans son dévouement aux principes de la Révolution. Nous lui ferions ici un reproche tout opposé; accordons-lui du moins le bénéfice de cette disposition d'esprit éloignée de tout excès et inclinant volontiers vers la conciliation.

Dans le second volume, qui embrasse la fin du troisième livre et tout le quatrième, *les Temps modernes* (jusqu'à la Révolution inclusivement), sont venus s'ajouter des chapitres entiers : celui qui regarde les encyclopédistes ; un autre, sur la philosophie morale et politique en Italie et en Écosse — et il y a là des noms d'un ordre très élevé, qui manquaient aux éditions précédentes, par exemple ceux de Vico, le fondateur de la philosophie de l'histoire, et d'Ad. Smith, le patriarche de l'économie politique ; — le dernier chapitre, sur la Révolution américaine et la Révolution française ; enfin la conclusion, à vrai dire un peu rapide et surtout faite pour donner envie de lire un travail complet, que l'auteur nous promet, sur *la Science politique en France au* XIXe *siècle.*

Bien d'autres additions de détail ont été introduites un peu partout, et l'auteur a quelque raison de présenter son ouvrage comme « le répertoire le plus complet de la science politique considérée dans ses principes philosophiques. » Cependant, il y a des lacunes, et surtout certaines parties secondaires sont trop de seconde main ; mais c'est déjà beaucoup que les analyses des œuvres capitales soient prises sur le vif et généralement faites de main d'ouvrier. C'est aussi un vrai mérite de ne pas omettre les faits secondaires, qu'il est bien difficile d'étudier tous d'original, et dans ce cas de faire profiter le lecteur de travaux étrangers, qu'on lui indique en toute loyauté. Ainsi, M. Janet emprunte à M. Blum la substance d'une note additionnelle sur Philon (I, 486) ; à M. V. Leclerc, un extrait de la littérature politique du moyen âge (I, 602), qui a dû lui faire regretter de n'avoir pas abordé lui-même des œuvres comme le *Songe du Vergier ;* à M. Lenient, un aperçu de la satire politique au XVIe siècle (II, 137) ; à M. Mérimée, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse, une notice des écrivains poli-

tiques espagnols du commencement du XVIIe siècle (II, 141), etc. Il faut encore louer les soins nouveaux donnés à la bibliographie, l'addition d'un index général des auteurs, etc. Mais il est permis de regretter des négligences dans la correction typographique : une note de la p. cj annonce une liste d'ouvrages à consulter, qui est restée dans l'écritoire de l'auteur ; dans une autre note (I, 142), *paraphrase* a été changé en *périphrase ;* dans une autre (I, 295), l'Église *positive* a pris la place de l'Église *primitive ;* tous les lecteurs, dans le nom défiguré *Maleverzi* (II, 142, *n.*), reconnaîtront-ils Malvezzi, qui manque à l'index alphabétique ?

Ce ne sont là que des minuties ; l'ouvrage laisse généralement peu à désirer, même quant à la correction matérielle. Son seul défaut grave, pour nous, c'est l'esprit rationaliste qui l'anime. M. P. Janet a des intentions très sincères d'impartialité, il professe un respect réel pour la morale du christianisme ; il se distingue donc profondément de beaucoup d'adversaires de nos principes. Mais sur des points délicats, il n'a pu échapper au double danger de blesser la conscience chrétienne et de montrer une préparation doctrinale insuffisante. Il reste persuadé, par exemple, que le droit politique est une découverte des temps modernes et un progrès sur l'idée chrétienne (I, 285). Il dira rondement que l'apôtre saint Jean « n'a jamais eu le sentiment du réel » (I, 290) ; a-t-il bien étudié soit saint Jean, qu'il exécute de la sorte, soit saint Paul, qu'il lui préfère ? Voici une raison d'en douter. Dans une note du chapitre sur la *Morale des Pères* (I, 309), je lis, après la citation de ce mot du grand inquisiteur dans le *Don Carlos* de Schiller : « Dieu lui-même n'a pas épargné son fils, » mot « justement admiré de Mme de Stael, » cette réflexion de M. Janet : « Mme de Stael et probablement Schiller lui-même ne se doutaient pas que ce mot est de saint Augustin. » Pour moi, je suis persuadé qu'ils savaient, ce que M. Janet ignore, que c'est là un des textes les plus connus de l'Épître de saint Paul aux Romains (VIII, 32) : « *Proprio filio non pepercit.* »

Je pourrais multiplier les exemples. Il suffit de dire que, ni sur l'essence du christianisme, ni sur son rôle social, M. Janet n'offre soit des notions vraies, soit des jugements équitables. Il présente partout l'histoire du moyen âge, d'une part, et celle de la civilisation moderne, de l'autre, sous des traits qui, malgré la modération parfaite du langage, viennent trop de Voltaire et de la Révolution. Ce grave défaut ne doit pas nous empêcher d'être reconnaissants à l'éminent auteur, de la science étendue qu'il a mise dans ce grand et utile ouvrage, du spiritualisme qui s'y montre partout, et de l'impartialité relative de ses belles études sur les politiques de l'antiquité, du moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes, y compris saint Thomas et même

Suarez, qu'il a su traiter, sinon avec une compétence parfaite, au moins avec un vrai respect.

16. — L'*Essai sur la philosophie de Duns Scot* n'est pas du tout, comme on pourrait s'y attendre, un travail d'origine ecclésiastique, une contribution intentionnelle à la restauration de la philosophie scolastique si hautement encouragée par le Pape Léon XIII. Et pourtant, même à ce dernier point de vue, c'est un curieux signe du temps. L'ouvrage est une thèse pour le doctorat soutenue en Sorbonne ; l'auteur est professeur de philosophie au lycée de Rennes, et il faut ajouter tout de suite que l'esprit qui l'anime est au moins bien plus sympathique qu'hostile à notre grande philosophie traditionnelle. L'éclectisme avait étudié la scolastique avec des intentions de largeur d'esprit qui n'avaient pas encore abouti à un jugement tout à fait équitable. Dans ces derniers temps, Scot avait été glorifié, c'est vrai, mais aux dépens de la justice et de la vérité. En l'exaltant, on voulait diminuer saint Thomas et la scolastique elle-même, et pour cela on commençait par fausser la philosophie de Scot. Pour M. Pluzanski, qui l'a étudié de près et sans parti pris d'aucune sorte, Scot est, en somme, très semblable à saint Thomas, et malgré ses vues originales sur la liberté, sur la création, il n'est ni sceptique, ni mystique, ni panthéiste, même de tendance. Le savant professeur n'est pas scotiste, mais il est, sur plusieurs points, favorable à Duns Scot. Il trouve quelques néoscolastiques trop exclusifs en faveur du thomisme. « Nous voudrions leur rappeler, dit-il en termes excellents, que l'Église n'a jamais renié Duns Scot, que jusqu'au XVIIIe siècle il y avait dans les Universités des chaires où l'on enseignait les thèses scotistes en face de celles où l'on ne jurait que par saint Thomas ; qu'enfin Suarez, le grand docteur de la Compagnie de Jésus, qui met constamment en regard les opinions scotistes et les opinions thomistes, incline parfois, dans son éclectisme modéré, vers le premier. »

Le premier chapitre sur la *Vie et les écrits de Duns Scot* n'offre rien d'original ; il n'y a pas lieu d'en faire le moindre reproche à l'auteur. Sans doute la bibliographie du sujet pourra être augmentée et modifiée par des recherches nouvelles surtout dans les manuscrits, mais peu de gens sont à portée d'un travail de ce genre. La vie de Scot reste fort obscure, mais ce n'est pas faute d'enquête de la part des historiens de l'ordre de Saint-François. Le rôle de la critique moderne s'est borné à fixer quelques dates et à éliminer quelques légendes ; M. Renan s'est fait le rapporteur des résultats acquis, dans le tome XXV de l'*Histoire littéraire de la France;* M. Pluzanski le suit à peu près, sauf le jugement sur le caractère personnel du maître, que M. Renan accuse de violence, de rudesse, de sécheresse d'âme ; ce qui est au moins fort exagéré.

Ne parcourons pas un à un les onze chapitres (dont plusieurs distribués en paragraphes plus ou moins nombreux) qui constituent cette étude sur un des chefs d'école du moyen âge. Ce serait dépasser notablement les justes bornes ou ennuyer inutilement par une sèche nomenclature. J'appellerai seulement l'attention du lecteur scolastique « et non autre » sur quelques points qui m'ont particulièrement frappé dans une lecture attentive, où je n'ai trouvé que plaisir et profit. — Au chapitre I, gages donnés au scepticisme par quelques textes des *Theoremata* et des *Collationes* de Scot, et surtout par sa doctrine sur la liberté divine, et pourtant défense décisive du grand docteur, qui est aussi dogmatique et aussi rationnel qu'aucun autre. — Au chapitre II, longue exposition de sa théorie de la connaissance, qui est, au fond, celle de tous les scolastiques ; j'ose ajouter que c'est aussi, ou peu s'en faut, celle de M. Pluzanski lui-même, qui du moins ne craint pas de défendre contre leurs adversaires anciens et nouveaux les espèces intelligibles (p. 62-73). — La première différence bien notable du scotisme et du thomisme se produit dans la question de la « corporéité ; » ici le savant professeur, quelque ami de saint Thomas qu'il se montre partout, l'abandonne expressément pour son rival : la « forme cadavérique » du thomisme lui semble peu soutenable ; et il ne manque pas de faire valoir, en faveur de la « forme corporelle » distincte de l'âme, les raisons et l'autorité de ses défenseurs franciscains, carmes, jésuites, et de citer la lettre écrite au nom du Saint-Siège par Mgr Czaçki à Mgr Hautcœur. Mais en même temps il rejette l'appui que Frédéric Morin et Th. Henri Martin ont prêté à l'anthropologie scotiste en la présentant, sauf à l'altérer, comme seule conciliable avec ce qui leur paraît la vraie théorie physiologique (p. 121-126). — Dans la théodicée, je me contente de signaler, d'abord, la comparaison de Scot avec saint Thomas, au sujet des démonstrations de l'existence de Dieu, et surtout les raisons du Docteur subtil pour négliger l'argument du premier moteur (p. 141-143) ; puis, une défense bien vive des « formalités » de Scot, en ce qui concerne les attributs divins (p. 165 et 35), défense qui aboutit un peu inopinément à une charge, d'ailleurs victorieuse, contre certaines prétendues conciliations de M. Fouillée ; enfin, et c'est là le centre de la métaphysique scotiste, la théorie de la liberté divine, que M. Pluzanski défend encore en la dégageant de certaines exagérations qu'on lui a prêtées, mais en abandonnant celles dont Scot est bien responsable, savoir la subordination des lois de la morale sociale à la volonté arbitraire de Dieu. — Sur le principe d'individuation, un des dissentiments essentiels entre le thomisme et le scotisme, l'auteur paraît encore donner à celui-ci toutes ses préférences : on me permettra d'ajouter en passant que c'est la partie de sa thèse qui m'a semblé la moins satisfaisante ; je doute même que la notion de ce difficile pro-

blème y soit bien présentée. Quoi qu'il en soit de cette question très délicate, la théorie de Scot sur les universaux paraît, en revanche, parfaitement élucidée, aux dépens des interprètes peu attentifs qui ont voulu y voir, soit un réalisme excessif, soit une forte tendance au nominalisme. En réalité, sur ce point capital, vers lequel convergent toutes les parties de la métaphysique, Scot s'éloigne à peine de saint Thomas.

Je demande pardon de ces indications décousues, qui n'ont pour but que de recommander aux gens du métier l'examen de quelques-unes des pages les plus importantes de cette thèse. Si je n'ai pas mis plus d'unité, plus de synthèse dans ce court exposé, c'est aussi, sans doute, j'en conviendrai volontiers, faute d'avoir bien saisi le lien commun des diverses doctrines philosophiques du Docteur subtil. Peut-être est-ce un peu la faute de l'auteur, qui ne montre guère l'organisme, l'unité vivante du système. Mais peut-être aussi cette unité manque-t-elle à la philosophie scotiste. M. Pluzanski n'a certainement pas dit le dernier mot sur elle. Du moins il a fourni à ses amis et à ses adversaires, et à tous les esprits occupés de philosophie, un travail neuf, consciencieux et solide, d'autant plus recommandable, en ce moment surtout, qu'il révèle d'un bout à l'autre l'esprit catholique le plus décidé.

17. — La thèse latine de M. Pluzanski n'est plus une monographie personnelle, mais, s'il est permis d'user de ce terme, une monographie réelle : c'est l'histoire non d'un système, mais d'une question de philosophie. A vrai dire, la *Question de la nature des astres* n'est plus censée appartenir à la philosophie, mais à la science pure. Il n'en est pas moins vrai qu'elle entre nécessairement dans une théorie métaphysique du monde, et surtout qu'elle a tenu, en fait, une grande place dans les discussions philosophiques depuis la plus haute antiquité jusqu'à la Renaissance. Le savant professeur de Rennes consacre six chapitres aux opinions astrologiques des philosophes de l'antiquité, depuis les Ioniens jusqu'à l'école d'Alexandrie. On y voit les erreurs sur la nature intime des astres, — question absolument inaccessible aux procédés scientifiques de l'antiquité, — augmenter pour ainsi dire de jour en jour, et de système en système, tandis que l'astronomie proprement dite, ou la science des mouvements du ciel et des planètes, faisait de véritables et solides progrès. Les Ioniens sont prodigues d'hypothèses puériles ; mais ils ont le mérite de ne pas attribuer aux corps célestes une autre matière que celle de notre terre. Platon, malgré ses idées élevées sur la divinité, ne craint pas de diviniser les astres, et son disciple Aristote leur attribue avec un dogmatisme imperturbable une nature incorruptible et un mouvement éternel. Les stoïciens leur accordent sur les événements d'ici-bas un empire ab-

solu, qui s'adapte bien à leur fatalisme, et par là se font les complices et les fauteurs des superstitions chaldéennes. Marc-Aurèle lui-même ne donnait-il pas sa confiance aux astrologues? Plotin, soucieux de sauvegarder le libre arbitre de l'homme, n'en laisse pas moins à l'erreur astrologique toutes ses racines, en regardant les phénomènes célestes comme les signes, non les causes, des événements humains.

Les deux chapitres (VII, VIII) sur les Pères de l'Église et sur les scolastiques nous montrent avant tout l'heureuse influence du dogme chrétien sur la science dans la question qui nous occupe. Les erreurs de Platon, d'Aristote et de Zénon et les superstitions astrologiques sont également rejetées et poursuivies par l'Église. Mais quelques restes des opinions antiques se retrouvent chez tel ou tel docteur. Tertullien, qui ne croit pas à la vérité des horoscopes à partir de la venue de Jésus-Christ, paraît l'accepter pour les siècles antérieurs. Saint Augustin, en combattant avec vigueur les superstitions astrologiques, garde un peu de faiblesse pour la formule des Alexandrins sur les phénomènes célestes « signes des événements humains. » Origène a tout un système qui lui est propre sur l'animation des astres : M. Pluzanski l'analyse nettement, non sans profiter des recherches de M. J. Denis, doyen de la Faculté des lettres de Caen[1], dans son livre sur la *Philosophie d'Origène*.

Les scolastiques, tout en se tenant dans les limites de l'enseignement de l'Église, se ressentent un peu plus que les Pères des faux systèmes des anciens sur l'origine, la nature et l'influence des astres. Plus timide qu'Albert le Grand, qui réfutait l'éternité du monde par les mêmes arguments que Cauchy et Th.-Henri Martin, saint Thomas n'ose rejeter, au nom de la pure raison, la doctrine d'Aristote sur ce point. Scot lui-même reste en suspens. Sur l'animation des astres, l'opinion d'Origène, condamnée par le second concile de Constantinople, ne reparaît plus; mais saint Thomas admet que les anges peuvent, non pas animer, mais mouvoir et diriger les astres. L'hypothèse des « formes assistantes » devient plus tard une doctrine proprement dite, et la doctrine commune, au témoignage de Suarez. Enfin, sur l'influence des astres, le moyen âge garde trop les préjugés antiques, tout en sauvant les principes essentiels.

Dans une conclusion pleine de sagesse, M. Pluzanski s'attache à déduire de ce tableau historique l'importance de la vraie méthode dans la philosophie et dans les sciences, et du respect de leurs limites exactes. La doctrine des astres immuables a dû tomber devant les découvertes modernes, ainsi que d'autres hypothèses acceptées comme des certitudes par l'aristotélisme et la scolastique. Celle de l'immutabilité des espèces est aujourd'hui bien menacée. C'est un avertissement de ne pas trop se presser, en théologie, pour lancer l'accusation

d'hérésie, d'après une interprétation littérale d'un texte biblique; en philosophie, pour interdire, au nom de principes abstraits, des recherches ultérieures sur les lois de la nature. — On voit assez l'esprit de ce travail, qui ne sera pas sans utilité pour l'étude de la philosophie antique et médiévale.

18. — Le nouveau livre de M. Nourrisson, *Philosophes de la nature*, se divise en deux parties à peu près égales, malgré la différence du nombre des pages. Le morceau intitulé : *Introduction*, qui, grâce à une composition typographique très compacte, n'occupe guère que le tiers du volume, en constitue bien la moitié par l'étendue de la rédaction. Quant au fond, c'est, d'après les termes de l'auteur lui-même, « une exposition rapide, quoique étendue, des plus célèbres philosophies de la nature de tous les temps ; exposition par où il cherche à établir qu'il n'y a pas de solide philosophie de la nature qui ne se fonde sur les idées d'âme et de Dieu. » C'est donc une de ces courses à travers l'histoire tout entière de la philosophie qu'il est toujours bon de faire et de refaire avec un guide tel que M. Nourrisson. Bien des philosophes y paraissent, depuis Platon et Aristote jusqu'à Darwin et Hæckel. A chacun d'eux, l'auteur demande ce qu'il pense de la matière et de l'esprit, et l'ensemble des réponses qu'il recueille constitue, ou peu s'en faut, une histoire complète de la philosophie théorique. Tracée rapidement, avec la compétence scientifique et l'inspiration spiritualiste et chrétienne qui caractérisent le vénérable membre de l'Institut, une pareille histoire mérite assurément l'attention et l'étude des élèves et des professeurs de philosophie. Il faut remarquer cependant que la philosophie de la nature ou la cosmologie échappe, pour ainsi dire, à ce programme qui lui semble consacré. Démontrer Dieu et l'âme, c'est faire de la théodicée et de la psychologie; la cosmologie rationnelle comporte une étude directe de l'essence, des fonctions, de la finalité du monde des corps. M. Nourrisson ne nous dit pas assez ce qu'en ont pensé les anciens et les modernes, ni ce qu'il en pense lui-même; en réunissant quelques assertions qui lui sont personnelles sur la matière et les atomes (pp. c-cij), on entrevoit seulement un leibnizianisme mitigé, qui laisse place à bien des problèmes. — Les dernières pages de cette *Introduction*, à l'adresse de l'athéisme évolutionniste, n'en sont pas moins parmi les meilleures du livre.

Les quatre études qui forment la seconde partie du volume en seront pourtant le principal attrait. Sans offrir aucune découverte proprement dite, ni aucune vue très originale, elles apportent toutes quelque développement nouveau à d'importants chapitres de l'histoire de la haute littérature. Chacune d'elles a d'ailleurs le double mérite d'une synthèse lumineuse et d'une fidélité de procès-verbal.

Bacon, le vrai Bacon, qu'on nous a défiguré à plaisir pour en faire

le patron du matérialisme, est au contraire le philosophe de l'esprit. « Toutes ses dissertations éloquentes, étincelantes, poétiques, relativement aux sciences physiques et naturelles, ne sont en définitive qu'une longue et perpétuelle apothéose de l'esprit. » M. Nourrisson le démontre; il démontre aussi comment les commentaires intéressés de l'école révolutionnaire et la traduction calomnieuse d'A. Lasalle ont créé et mis au monde le Bacon matérialiste et athée que l'on sait. N'en concluez pas qu'il réhabilite purement et simplement l'auteur du *Novum organum;* il voit trop bien, et il fait voir les équivoques et les lacunes par lesquelles la philosophie de Bacon favorisait des erreurs qu'elle ne renfermait pas.

Boyle a séduit son interprète par une analyse scrupuleuse des divers sens attribués au mot « nature, » source inépuisable de sophismes et d'obscurités. La doctrine cosmologique qui ressort de cet examen attentif est exacte, soit! Mais M. Nourrisson la flatte en la donnant comme profonde. Ramener les forces cosmiques et biologiques à des volontés de Dieu, c'est correct en théodicée, c'est incomplet assurément en cosmologie; car enfin le problème de la nature propre de ces forces subsiste tout entier. C'est pour y répondre que Cudworth inventera son hypothèse, sans valeur peut-être, mais non pas sans motif.

L'étude sur Toland a peu d'importance philosophique, mais c'est la plus piquante du volume pour les curieux, et elle vient s'ajouter fort à propos au peu que Tabaraud nous avait appris de la vie et du système du libre-penseur irlandais. M. Nourrisson a fort bien fait de nous donner en entier (p. 142-143) le *Formulaire des Sociétés socratiques,* rédigé par l'auteur du *Pantheisticon.* Il est étrange de voir fonctionner en plein XVIIe siècle des cercles d'athées, et de lire leur formules doctrinales, qu'on dirait empruntées aux déclamations des utopistes de notre temps. D'ailleurs, le *Pantheisticon* était un livre presque inconnu, sauf le titre. « Le hasard d'une vente » a rendu M. Nourrisson possesseur d'un exemplaire. « Le volume, dit-il lui-même, avait appartenu au président de Brosses, dont il porte, avec les armoiries, l'ironique devise : *Homunculi quanti sunt!* Il se trouve, en outre, soigneusement interfolié ; ce qui, de toute évidence, annonçait, de la part du savant magistrat, l'intention de le commenter... » L'auteur a raison de regretter un tel commentaire; mais lui-même nous fait faire assez complète connaissance avec le *Pantheisticon* pour nous permettre de le juger à bon escient. Au lieu de nous révéler dans le panthéiste irlandais, selon les étranges expressions de M. Lange, « un de ces phénomènes qu'on aime à contempler,... une personnalité importante dans laquelle se fondent harmonieusement toutes les perfections humaines, » il justifie le jugement des plus illustres contemporains de Toland, qui ne virent en lui qu'un raisonneur sans mérite,

cherchant la célébrité dans le scandale, et grand seulement par l'impudence et l'impiété.

Le dernier morceau du volume, *Philosophie de Buffon*, en est, ce me semble, le plus remarquable. Le spiritualisme réel et profond du grand naturaliste est bien démontré dans sa théorie générale du monde et de la vie, ainsi que dans ses vues sur l'intelligence humaine et sur l'instinct animal. La philosophie de Buffon garde ses lacunes et ses obscurités; mais l'illustre écrivain est définitivement vengé des calomnies du *Voyage à Montbard*, d'Hérault de Séchelles, calomnies qui avaient égaré plus d'un juge plus ou moins autorisé. Il y a, par exemple, dans les *Mélanges* de Louis Veuillot, des pages étincelantes de verve qui, heureusement pour Buffon, n'ont presque pas d'autre fondement que ces menteries. L'étude approfondie, grave et modérée de M. Nourrisson en est la contre-partie nécessaire. Elle couronne dignement ce volume, qui est un nouveau service rendu, après tant d'autres, par l'éminent auteur à la cause de la vraie philosophie.

LÉONCE COUTURE.

THÉOLOGIE

Biblia sacra *juxta Vulgatæ exemplaria et correctoria romana denuo edidit, divisionibus logicis analysi que continua sensum illustrantibus ornavit* ALOISIUS CLAUDIUS FILLION, presbyter S. Sulpitii, in majori seminario Lugdunensi Scripturæ sacræ professor. Paris, Letouzey et Ané, 1887, in-8 de XII-1366-28* p. — Prix 10 fr.

Nous avons fait connaître aux lecteurs du *Polybiblion* l'édition du *Novum Testamentum* donnée par M. Fillion. Le succès de ce petit volume appelait pour la Bible entière une semblable publication. Cette tâche se trouve aujourd'hui achevée aussi heureusement que la précédente, et le savant Sulpicien nous offre l'ensemble de nos saints Livres dans un beau volume in-8, orné de vignettes et encadré de filets rouges. L'ouvrage sort des presses de Mame : c'est dire que pour la netteté des caractères, la correction, la beauté de l'impression il ne laisse rien à désirer.

Plus encore que cette perfection typographique, la nouvelle disposition du texte conquerra à cette Bible tous les suffrages. Aux anciens chapitres qui parfois troublent le cours de l'ouvrage plus qu'ils ne l'éclairent, aux sommaires de ces chapitres que nul ne lit, tant ils sont défectueux, M. Fillion substitue des divisions logiques qui partagent chaque livre selon l'ordre des faits ou des idées. La distribution en versets, nécessaire pour les citations de l'Écriture, est conservée, mais sans former comme dans les vieilles éditions autant d'alinéas distincts; tout passage à la ligne indique un véritable changement de sujet. Le texte ne fatigue donc plus le regard par ces brisures continuelles dont

l'imprimeur Estienne a eu le premier la malencontreuse idée; comme dans tous les livres il se présente en suite continue, M. Fillion a même pris soin de n'y point insérer, comme on le fait communément, les endroits parallèles de l'Écriture, il met ces indications au bas des pages, laissant ainsi le corps de l'ouvrage libre, net, dégagé de tout ce qui l'encombrait jusqu'ici.

Ces améliorations suffisaient pour assurer à cette nouvelle édition une supériorité incontestable. Le lecteur y trouvera en outre l'avantage d'être guidé sûrement par le titre des sections et des paragraphes. M. Fillion en a fait une sorte de commentaire où il résume en quelques mots les analyses de nos meilleurs exégètes : les grandes divisions donnent leurs vues générales; des titres courants à la marge indiquent le contenu de chaque paragraphe et guident à chaque pas le lecteur. Il suffit d'ouvrir le livre sacré, d'en parcourir les premières pages pour apprécier les avantages de cette méthode. On sait à quel point les chapitres des anciennes éditions coupent arbitrairement la Genèse. Or depuis Kurtz les commentateurs s'accordent à reconnaître que Moïse a divisé son récit en sections nettement tranchées. En tête de chacune se lit ce titre : *Ellê toldot,* « Voici les générations » du ciel et de la terre, d'Adam, de Noé, des fils de Noé, de Sem, de Tharé, d'Ismaël, d'Isaac, d'Ésaü, de Jacob. La Genèse ainsi partagée forme dix tableaux de dimensions fort inégales, mais où le livre sacré retrouve sa véritable allure, sa propre couleur. « Pour les Orientaux, dit excellemment M. Vigouroux, l'histoire est surtout une généalogie et elle n'a été d'abord qu'un arbre généalogique, accompagné de détails plus ou moins abondants. Moïse écrit la Genèse à la façon orientale. » (*Les Livres Saints,* t. III, p. 20, 21.)

Les autres livres sacrés doivent être considérés et traités de même sorte, parce que tous sont œuvres d'Orientaux. C'est là peut-être le seul point que M. Fillion a un peu trop perdu de vue. Ses divisions faites pour les hommes d'Occident sont parfois trop logiques pour l'Orient. Dans ce dernier pays, rebelle aux formes didactiques, on parle à l'infini quand le sujet est fécond; on le coupe brusquement, dès que l'inspiration ou les détails font défaut, sans nul souci de pondérer les parties de l'œuvre. Des sections marquant les grandes lignes de chaque livre, des paragraphes en donnant le détail, auraient suffi; y découvrir des divisions plus générales, Parties, Livres, etc., est peut-être excessif.

Si précieux pour la lecture courante que soient ces titres et ces notes marginales, il va sans dire qu'ils ne lèvent point les difficultés du texte. A cette Bible si bien éditée il manque donc un commentaire proprement dit, succinct, mais au courant de la science moderne, et sur ce point plus satisfaisant que Ménochius et Allioli. M. Fillion, préparé

par seize années de professorat à ce grand et difficile ouvrage, y travaille activement et, nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs l'apparition du ve fascicule. C. FOUARD.

Prælectiones de vera religione, *quas in Collegio romano habebat* P. J. PERRONE, S. J., ad usum scholarem adornavit... locupletavit, D. B. PONS, Sem. Urgell. Theol. primarius professor. Barcelone, Subirana, 1887, in-8 de 254 p.

Aux *Prælectiones de locis theologicis* qu'il a précédemment éditées et remaniées avec un soin, une méthode et une compétence que nous avons su reconnaître, M. l'abbé Pons vient d'ajouter ce beau résumé d'apologétique et de controverse. Grâce à cette addition, il offre à ses élèves et au public un cours complet de dogmatique générale. Inutile de dire que dans cette dernière partie de sa tâche, il a montré les mêmes qualités que dans la première. (Cf. *Polybiblion,* t. XLVII, p. 35, et t. XLIX, p. 501.) Trois chapitres sont l'œuvre personnelle du savant éditeur. Ils ont pour objet ces questions générales mais très importantes qui ne manquent dans le cours du P. Perrone que parce qu'on les traite, au collège romain, dans la troisième année de philosophie. Les deux premiers placés en tête du volume traitent de la religion en général, de la possibilité et de la convenance de l'ordre surnaturel. Le troisième, renvoyé très opportunément à la fin de la première partie, réfute la théorie de l'indifférence. — M. Pons nous permettra de lui signaler une petite omission ou plutôt de lui soumettre une question. Il remarque avec une grande justesse, n° 10, qu'il est impossible de parler de la nécessité de la religion si l'on ne suppose l'existence de Dieu. N'était-il pas opportun de rappeler, pour les stigmatiser en quelques mots, les explications que croient pouvoir donner du sentiment religieux et du fait universel de l'existence de la religion, les naturalistes et les monistes contemporains? LAMOUREUX.

Saint Thomas et la Prédestination, par E.-C. LESSERTEUR. Paris, Lethielleux, 1888, in-8 de 260 p. — Prix : 4 fr.

La prédestination est le décret par lequel Dieu, de toute éternité, destine les créatures intelligentes à la grâce et à la gloire. Nul n'est sauvé qui n'ait été prédestiné, en ce sens que rien ne peut se faire contre la volonté de Dieu et en dehors de l'ordre providentiellement établi.

Mais quel est le motif de la prédestination, quel est, pourrions-nous dire, le considérant du décret qui fonde le salut des élus. Sur cette question délicate, il existe deux opinions dans l'Église. Suivant l'opinion de Bannès, appelée souvent opinion thomiste, le motif de la pré-

destination est la libre et souveraine disposition de Dieu, d'après ce qu'il juge convenable à la manifestation de sa gloire et à l'ordre du monde. Dieu sauve qui il veut, et de cette volonté de Dieu sur les élus, découlent les grâces efficaces qui déterminent le bon usage de la liberté, les mérites et la gloire. Suivant l'opinion de Molina, Dieu destine tous les hommes à la grâce ; il destine à la gloire ceux qu'il a prévu devoir faire un bon usage de la grâce. Ainsi, suivant Bannès et ses partisans, la prédestination est avant tout un acte du souverain domaine de Dieu ; suivant Molina, elle est une conséquence de l'usage de notre liberté.

De ces deux opinions, quelle fut celle de saint Thomas ? C'est la question posée par M. l'abbé Lesserteur, ancien professeur de théologie aux Missions étrangères. M. Lesserteur a l'habitude de ce genre d'études. Dans un ouvrage précédent, *Saint Thomas et le thomisme,* il a montré que la prémotion physique n'est pas dans saint Thomas, au sens adopté par Goudin. Aujourd'hui, il essaie de montrer que la théorie de Bannès et de Billuart, sur la prédestination, n'est pas celle du Docteur angélique ; qu'en un mot, si l'on permet cette expression, saint Thomas n'est pas thomiste.

Ceci serait moins extraordinaire qu'on peut le croire. Il arrive souvent que les disciples, par une évolution insensible des doctrines, se trouvent entraînés fort loin du maître.

M. l'abbé Lesserteur a-t-il pleinement prouvé sa thèse ? Nous n'oserions l'affirmer. Dans une première partie relative à la volonté antécédente et à la volonté conséquente de sauver les hommes, il cite des textes qui paraissent décisifs ; mais dans la seconde partie, où il traite plus spécialement de la prédestination à la gloire, il nous semble dégager plus laborieusement son opinion des nombreux passages qu'il emprunte à saint Thomas. On ne peut se dissimuler que saint Thomas accorde beaucoup à la bonté gratuite et à la libre disposition de Dieu, et, à supposer que les bannésiens aient exagéré sa doctrine, il est difficile de méconnaître que plus d'un endroit des écrits du grand docteur leur fournit des arguments plausibles.

Il ne nous appartient pas de trancher un débat qui partage depuis trois cents ans les théologiens catholiques. Nous nous bornerons à signaler le grand profit que l'on peut retirer d'une discussion aussi consciencieuse qu'approfondie. Elle est conduite avec une grande clarté et appuyée à chaque pas de citations étendues. Peut-être M. Lesserteur montre-t-il un peu trop de vivacité contre la partie adverse ; mais toujours d'une entière bonne foi, il ne se fait pas faute de donner les textes les moins favorables à la cause qu'il soutient. Quelle que soit donc l'opinion du lecteur, il trouvera dans le livre de M. Lesserteur des documents importants, des points de vue nouveaux et tous

les éléments nécessaires pour se former une idée très nette de la manière dont la question de la prédestination a été posée dans l'école.

D. V.

JURISPRUDENCE

Cours de droit canonique dans ses rapports avec le droit civil. *Droit international et Droit des gens public d'après le « Decretum » de Gratien,* par Horoy. Paris, Chevalier-Maresq, 1887, in-12 de 367 p. — Prix : 3 fr. 50.

Les principes exposés dans la concordance du moine Gratien sont ceux qui régissaient de son temps la république chrétienne ; or, une société chrétienne agissant et vivant dans son état normal, est l'idéal de la civilisation. Qu'on en juge par la façon originale dont M. Horoy a fait ressortir la hauteur de vues et la précision de doctrine que nous sommes forcés de constater avec lui dans la cause XXIII du Décret. Comparez avec la belle philosophie et l'équitable perspicacité du juriste de Bologne les divagations de quelques publicistes d'aujourd'hui ! Les idées justes de tous les auteurs modernes qui ont écrit sur les relations internationales et sur la grande question de la guerre se retrouvent dans les chapitres rassemblés par Gratien, et mainte erreur de Proud'hon, mainte témérité brutale découlant des doctrines d'Hegel, de Kant, de Strauss, s'y trouve par avance réfutée. Gratien est spiritualiste à la manière de Th. Jouffroy. Ce philosophe envisage dans le monde physique et moral un ensemble de forces aveugles et contraires qu'il importe de diriger parallèlement pour l'accomplissement du bien : qu'on y parvienne, elles concourent au même but et l'harmonie, la paix sont assurées, sinon, elles demeurent en lutte et on a la guerre. Ainsi, Gratien avec la théorie de la guerre juste et ses développements lumineux sur la tolérance et le support, combat d'une façon irrésistible la justification du principe allemand qui identifie la force avec le droit. C'est autour de cette question si vivante et si pratique que roule toute la thèse de M. Horoy. Profondément pénétré de l'idée qu'une connaissance plus sérieuse du droit ecclésiastique servirait utilement à notre instruction juridique, il n'a pas pensé que le droit canon se bornât à l'ensemble des lois relatives à l'administration des fabriques, comme on semble communément le croire aujourd'hui. Nous sommes trop habitués à mépriser les spéculations scientifiques du moyen âge par suite des difficultés de la langue barbare et incomplète de ses documents, et nous ne nous soucions pas assez de chercher sous les mots les larges conceptions et les conclusions philosophiques élevées qu'ils recouvrent.

La forme du livre de M. Horoy est très simple. Il a conservé la division de ses cours oraux et ne s'est pas préoccupé d'une partition pres-

que impossible à établir dans un commentaire qui s'efforce de demeurer littéral. C'est ce qui l'a autorisé à conserver à ses phrases l'allure du style parlé. Nous regrettons cependant un passage comme celui-ci : « Ce qu'il veut discerner dans le militaire, c'est où commence le « pékin et où finit le pékin. » Que ce soit là une tache légère, je le veux bien, mais elle dépare un travail solide et sérieusement pensé. C'est, du reste, l'unique critique que nous adresserons à l'auteur, car si nous ne partageons pas absolument toutes ses idées relativement à l'importance et à la longue efficacité du rôle des féciaux romains, nous ne pouvons le blâmer d'avoir cherché dans cette institution qui remonte aux amphictyonies grecques et aux premiers efforts de la religion pour adoucir les mœurs, un point de comparaison avec l'action bienfaisante de l'Église dans les siècles de foi. Nous n'avons aussi que des éloges à lui donner pour la façon digne dont il relève à l'occasion quelques usages, suite naturelle des mœurs de l'époque et des lois féodales, usages à la vérité très peu conformes à la douceur évangélique ou à l'état ecclésiastique. Mais ce que nous nous plaisons à signaler particulièrement, c'est le généreux élan et l'ardeur convaincue du professeur de la Faculté de Douai. Il veut rajeunir l'enseignement du Décret en lui appliquant une nouvelle méthode, en apportant de nombreuses autorités, en rapprochant surtout les canons du droit romain et du Code civil. De cette manière, ce qui semble rebutant dans l'étude du Corpus Juris disparaît, le traité que l'on étudie reçoit les divisions utiles qui permettent d'énoncer clairement la question générale et les sujets secondaires qui en dépendent. Ainsi, à l'avantage d'une exposition raisonnée, conforme à la nature de notre esprit, se joint celui d'échapper aux subtilités fatigantes de mode dans les écoles d'autrefois : c'est, on en conviendra, acheter sans trop de peine l'érudition historique et juridique dont le *Décret* fournit si abondamment les éléments. C'est l'esprit du Décret qui est immuable, ce ne sont pas ses prescriptions. Pour connaître cet esprit, pour comprendre les conséquences à tirer des principes, la valeur et la nature des lois en vigueur, il faut nécessairement étudier d'une manière historique, joindre à l'analyse si scientifique qu'elle puisse être les sages essais de comparaison, la computation des origines et les prudentes tentatives d'une synthèse philosophique. En continuant à marcher dans cette voie, et en faisant partager ses vues à ses élèves, M. Horoy parviendra certainement à former, comme il l'espère, une nouvelle génération de canonistes, dignes de ceux qui, aux anciennes écoles de Paris, ont si longtemps rivalisé avec la célèbre Université de Bologne et qui même ont survécu à sa gloire. Nous partageons ses espérances en le félicitant sincèrement de sa courageuse initiative, et avec plus de confiance que par le passé, nous redirons sa parole d'adieu à ses élèves : « Nous attendons les jurisconsultes canonistes du présent et de l'avenir! » G. Péries.

Traité du Contrat de mariage, par L. Guillouard. Tomes II et III. Paris, Pedone-Lauriel, 1886 et 1887, 2 vol. in-8 de 504 et de 578 p. — Prix : 8 fr. le vol.

On sait que le commentaire du Code Napoléon par M. Guillouard est la continuation de celui de Demolombe. Le second volume commente les art. 1407 à 1440, le troisième les art. 1441 à 1539. Disciple de Demolombe, M. Guillouard a hérité de lui un esprit d'interprétation large et sûr ; le plus souvent il suit les progrès de la jurisprudence, tandis que Laurent, qu'il a souvent à prendre à partie, se traîne dans l'idolâtrie servile de la lettre. Ce sont deux écoles en présence : l'une représente le progrès, l'autre la routine.

Quelques exemples pris au hasard en fourniront la preuve. Les époux peuvent-ils, dérogeant à l'art. 1407, décider que l'immeuble acquis en échange d'un propre ne sera pas propre ? (II, nº 465.) Peut-il être fait en immeubles remploi de valeurs mobilières ? (II, nº 476.) Le remploi est-il valable, même sans indication de l'origine des deniers, s'il y a déclaration formelle de remploi et preuve que l'époux pour lequel le remploi est fait a aliéné des immeubles jusqu'à concurrence de celui qui est acheté en remploi ? (II, nº 482.) Quand le contrat de mariage n'impose pas un délai pour le remploi des biens, le mari peut-il attendre jusqu'à la dissolution de la communauté ? (II, nº 504.) Le remploi est-il révocable jusqu'à l'acceptation de la femme ? (II, nº 509.) La femme du contumace peut-elle, en raison de cet état du mari, demander la séparation de biens ? (III, nº 1095) ? Sur tous ces points Laurent soutient la négative, M. Guillouard l'affirmative ; il sera curieux de continuer ce parallèle, auquel nous ne pouvons nous attarder davantage.

Comme on le voit par l'énoncé des articles qu'il commente, le troisième volume comprend la dissolution de la communauté légale, la séparation de biens judiciaire, l'acceptation et la renonciation à la communauté, les conventions qui modifient la communauté légale : communauté réduite aux acquêts, clause de réalisation, clause d'ameublissement, clause de séparation des dettes, clause de franc et quitte, préciput conventionnel, clauses assignant à l'un des époux des parts inégales dans la communauté, communauté universelle, conventions qui excluent la communauté. Il s'arrête au seuil du régime dotal, après avoir passé en revue tous les aspects du régime de communauté tels que le Code les a prévus et réglés. Bernon.

SCIENCES ET ARTS

La Funzione organica della società e dello stato *nella dottrina di G. Domenico Romagnosi,* par G. Vadala Papale. Roma, Loescher, 1887, in-8 de 55 p.

Les études de droit naturel ont toujours été en honneur en Italie :

l'on pourrait même dire que là est la patrie de cette branche de la philosophie qu'un éminent prélat a appelée justement la « philosophie du droit social. » Pour ne pas remonter plus haut que ce siècle, quatre écrivains leur ont donné un grand éclat : le sicilien Spedalieri ; Domenico Romagnosi, professeur à l'Université de Pavie ; le savant jésuite Taparelli d'Azeglio, l'auteur de l'*Essai théorique de droit naturel,* qui a été traduit dans les principales langues, enfin le célèbre Rosmini.

L'auteur de cette étude, qui a d'abord paru dans la *Rivista italiana per le scienze giuridiche,* ne s'occupe que des deux premiers et, par une préoccupation dont nous retrouverons bientôt la trace, ne mentionne pas même les deux autres quoique leur influence ait été bien plus grande.

L'honneur de Spedalieri et de Romagnosi a été de réagir contre l'utopie de Rousseau qui présentait l'état sauvage et l'isolement individuel comme « l'état naturel, » et faisait dériver la société d'un contrat arbitraire. Revenant à Aristote, Romagnosi a démontré que la société était le « milieu naturel » et nécessaire de l'homme, et que c'était seulement dans son sein qu'il pouvait recevoir de ses semblables l'aide dont il ne saurait se passer ainsi que le développement physique, intellectuel et moral répondant au but de sa vie. Romagnosi est nettement « individualiste, » dit M. Vadala Papale ; c'est-à-dire que l'individu seul a un but final à atteindre et que la société a pour fonction de lui faire mieux atteindre ce but ; mais il ne peut y parvenir que dans le milieu social, par conséquent l'État doit conserver la société. Le professeur de Pavie ne s'est pas borné, dans ses nombreux ouvrages, à combattre Rousseau et mettre en lumière l'importance de la formation sociale et par conséquent du développement historique pour l'homme individuel; il a formulé encore une classification des attributions de l'État. Il les rattache à deux branches « fonctions de tutelle, » « fonctions d'éducation. » Nous aurions à ce sujet des réserves à faire, si nous analysions nous-même l'œuvre de Romagnosi ; nous protesterions contre la confusion entre la société et l'État. Il y a bien des actions sociales qui ne doivent pas émaner de l'État, mais d'autres sociétés comme l'Église, les associations volontaires, la commune, la province... Mais M. Vadala Papale a d'autres soucis, et à l'occasion il déclame contre « l'école théologique, » qui est cependant la véritable « école du droit naturel, » car elle a conservé bien nette la notion du but de la vie humaine, et a, par conséquent, sur les rapports de l'individu, de la société et de l'État, des principes de solution propres sinon à trancher toutes les difficultés de détail, au moins à prévenir tout écart grave d'un côté ou de l'autre. Lui-même fait partie de l'école qui se propose d'appliquer les théories du darwinisme à l'économie

sociale, et il a publié en 1883, à Turin, un livre intitulé : *Darwinismo naturale e Darwinismo sociale.* Pour lui, l'État est un organisme en voie de croissance. S'il fallait prendre à la lettre plusieurs phrases de la brochure que nous analysons, M. Vadala-Papale ne se bornerait pas, comme Schaffle dans son grand ouvrage *Bau und Leben des socialen Kœrpers*, à employer ce mot d'organisme dans un sens métaphorique ; il écrirait que c'est un organe réel vivant d'une vie propre au milieu des cellules qu'il réunit, et qui sont les individus, comme le dit Herbert Spencer. Il insiste d'autre part beaucoup sur les ressemblances entre les sociétés animales et les sociétés humaines, et cite quelques ouvrages récents de ses compatriotes qui ont dépensé leur temps et leurs forces à ces inepties. Sa prétention est de faire de Romagnosi l'ancêtre de ses théories à lui. Mais Romagnosi n'a jamais présenté la société que comme un « corps moral, » et quelle que soit la valeur de cette expression, au moins elle a le mérite de ne tromper personne sur son caractère métaphorique. La brochure de M. Vadala Papale se termine par quelques aperçus sur les différentes tendances qui se produisent parmi les économistes et les jurisconsultes des Universités italiennes précisément au sujet de l'extension des attributions de l'État. L'influence des socialistes de la Chaire allemande et des sociologues positivistes est sensible chez eux : mais il est obligé lui-même de constater que l'individualisme philosophique, tel que l'enseignaient Spedalieri et Romagnosi, conserve toujours la direction de l'esprit italien. On le voit notamment dans l'article si important *Il Cittadino e lo Stato,* que M. Minghetti a publié dans la *Nuova Antologia*, en 1885, malgré les pas importants que l'homme d'État a cru devoir faire dans le sens d'un accroissement de l'action de l'État. Nous pourrions faire des remarques semblables à propos des économistes contemporains d'au-delà des Alpes. Le génie italien est essentiellement souple, modéré et précis. La longue formation qu'il doit au droit romain lui a d'ailleurs donné une intelligence de la liberté individuelle qui résistera à toutes les influences externes.

XX.

Protection ou Libre échange. *Examen de la question du tarif en ce qui concerne les intérêts des classes laborieuses,* par Henri George. Traduit de l'anglais et précédé d'une préface par Louis Vossion. Paris, Guillaumin, 1888, in-8 de xv-433 p. — Prix : 9 fr.

M. Henri George, écrivain américain, est l'auteur ou du moins le vulgarisateur d'un système socialiste, d'après lequel le sol ne peut pas faire légitimement l'objet d'une propriété privée et doit faire retour à la nation qui en concèdera l'usage indéfini seulement à ceux qui lui paieront une redevance équivalente à tout le profit net ou rente. L'ouvrage *Progress and Poverty,* dans lequel il a développé cette thèse en

1879, a eu un succès prodigieux aux États-Unis, en Angleterre et en Irlande. Depuis lors, M. H. George l'a reprise sous plusieurs formes, et c'est pour la présenter sous un nouvel aspect qu'il a écrit ce volume-ci.

La question de la protection ou du libre échange est en effet très débattue aux États-Unis; les protectionnistes attribuent au tarif très élevé des douanes depuis 1861 le développement si remarquable des industries du pays, tandis que les libres échangistes le rendent responsable de l'accroissement du paupérisme qui s'est produit depuis cette époque dans tous les centres manufacturiers. M. Henri George prend nettement parti pour le libre échange, ce qui est un acte honorable de sa part. En effet, il y a plus de profit en ce moment aux États-Unis à soutenir la thèse protectionniste. Les *Trades-Unions* et les organisations ouvrières socialistes se sont rangées de ce côté-là, et en rompant avec elles, M. George a renoncé à un important « capital politique » pour rester fidèle au développement logique de ses idées.

Les vingt premiers chapitres du volume sont consacrés à exposer les arguments en faveur du libre échange. C'est une des plus belles démonstrations scientifiques que nous ayons jamais lues; elle place définitivement M. H. George au rang des grands écrivains; elle est d'autant plus saisissante que constamment il emploie les raisons philosophiques et l'analyse psychologique parallèlement avec les raisonnements tirés de l'ordre économique proprement dit. Seulement — et c'est là que l'on reconnaît le point faible de sa méthode — il passe complètement sous silence le grand argument pour une protection douanière au moins restreinte et temporaire, à savoir que les capacités productrices des différents pays ne sont pas identiques et que par conséquent l'application du libre échange sans limites peut amener de grands changements dans la répartition des industries et de la population sur la surface du globe. Cela justifie les mesures de défense prises dans des circonstances données par certains pays. Ils ont bien le droit de chercher à ralentir ces grands changements. Mais M. George regarde comme un fait fort secondaire le partage de l'humanité en nationalités diverses.

Dans les dix derniers chapitres, l'auteur revient à sa thèse favorite. Si le libre échange, dit-il, n'a pas conquis toutes les sympathies populaires, c'est qu'à lui seul il n'améliore pas la condition des classes laborieuses. L'accroissement de richesse procuré par l'abolition du tarif douanier serait, comme le progrès des inventions, promptement absorbé au détriment des prolétaires par le grand « voleur » (*sic*), le propriétaire foncier. C'est à lui, selon M. H. George, que va tout le bénéfice des progrès sociaux. Ceux qui ne possèdent pas le sol sont réduits à travailler pour ceux qui le détiennent moyennant juste ce qui leur est nécessaire pour ne pas mourir de faim... Plus la population devient

dense, plus les propriétaires s'enrichissent et plus les prolétaires s'appauvrissent.

A l'appui de ce formidable réquisitoire, M. H. George cite les accaparements de terre faits dans l'Ouest par des spéculateurs anglais, qui attendent tranquillement que le développement de la population leur donne de la plus-value, la hausse des terrains urbains, les monopoles que se sont constitués les propriétaires des mines de charbons de Pennsylvanie au moyen de syndicats (*truts*). Ce sont là des abus propres à la société américaine : ils sont réels quoique fort exagérés, et ils expliquent le succès de ce livre aux États-Unis; mais M. H. George, comme tous les sophistes, passe du particulier au général. Ainsi, il soutient que, d'une manière générale et notamment en Europe, la force productive de la terre est un pur don gratuit de la nature. Il ignore complètement ce fait, c'est que la valeur des terres appropriées est dans tous nos vieux pays fort inférieure à la somme de capitaux qui depuis des générations y ont été engagés. C'est la justification du droit de propriété foncière, perpétuel et héréditaire, en même temps que la démonstration absolue de sa nécessité. Les quelques familles qui ont bénéficié d'une plus-value gratuite de leurs terres sont bien peu nombreuses, en comparaison de celles qui ont supporté les dépréciations des capitaux que leurs ancêtres y ont à chaque génération engagés et qui ont été réduits par tant de révolutions ! Mais M. George dédaigne les arguments de fait. Pour lui, l'économie politique est « la plus simple des sciences, » et l'on arrive sûrement, d'après lui, à la vérité en ces matières, en suivant bien un raisonnement, et par les procédés de la dialectique. Il excelle, par exemple, à tirer parti de l'histoire de Robinson Crusoë, et il s'en sert dix fois pour ses démonstrations. L'écrivain américain dédie avec raison son livre aux « physiocrates. » Il en dérive intellectuellement en droite ligne. Il les célèbre comme les seuls économistes qui aient été logiques avec leurs prémisses : « Laissez faire, laissez passer. »

Quesnay et ses disciples, on le sait, prétendaient abolir tous les impôts indirects et les remplacer par un impôt unique sur la valeur de la terre. C'est à la même conclusion qu'aboutit M. Henri George, et, après avoir ébranlé les fondements de l'ordre social par son argumentation passionnée, il demande simplement une réforme fiscale : la suppression des douanes et des taxes de consommation intérieure, l'établissement d'un impôt sur la terre qui suivrait ses accroissements de valeur, indépendants des améliorations dues à l'occupant ; enfin, des droits de succession fort élevés. *Parturit mons nascitur ridiculus mus.* Ce régime-là existe précisément dans sa perfection dans l'Inde anglaise. Les ryots du Bengale y sont soumis, et les Français ont aussi l'impôt foncier et les droits de succession d'après les principes

de M. George. Nous ne voyons pas que ce système financier, à nous ou aux habitants du Bengale, procure le *millenium* de bonheur, l'harmonie économique complète à laquelle il croit possible d'arriver, mais qui n'est pas compatible avec la condition de l'humanité sur cette terre.

Des livres comme ceux-là font du mal, en berçant de chimères ceux qui souffrent, et en exaspérant par leur passion des questions complexes et fort délicates. Mais pour les esprits cultivés, ils ont un intérêt très grand et sont éminemment suggestifs. A ce point de vue M. Vossion, notre consul à Philadelphie, peut avoir eu raison de le traduire. Sa traduction est élégante; nous signalerons seulement deux contre-sens qui sautent aux yeux. Il traduit *tutor* par *tuteur* et fait dire à George qu'Adam Smith avait rempli cette haute fonction auprès du duc de Buccleugh, alors qu'en réalité il avait été simplement son précepteur! Ailleurs il traduit *fair-traders* par *libre-échangistes;* ce qui rend deux ou trois pages inintelligibles. Les *fair-traders* d'Angleterre sont des protectionnistes honteux, qui ont pris cette appellation équivoque par opposition aux libre-échangistes *free traders.*

CLAUDIO JANNET.

BELLES-LETTRES

A Sanscrit grammar for beginners, by F. MAX MÜLLER. New and abridged edition accented and transliterated throughout with a chapter on syntax and an appendix on classical metres, by A.-A. MACDONELL. London, Longmans, Green and C°, 1886, in-8 de XVI-192 p.

La grammaire sanscrite de Max Müller avait le tort d'être trop compacte et de rebuter les élèves dès leurs premiers pas dans un domaine hérissé d'obstacles. Le savant professeur a eu l'excellente idée de confier à M. Macdonell la rédaction d'un abrégé de son travail primitif, et nous croyons qu'il ne pouvait mieux s'adresser. Les règles si difficiles de l'euphonie sanscrite y sont bien résumées en vingt-deux pages, et sont suffisantes pour des commençants. Ceux-ci n'auront pas non plus à se plaindre de la transcription de tous les mots sanscrits qui se trouvent dans l'ouvrage : ils n'auront plus dès lors la crainte, si commune au début, de ne pas lire exactement les exemples, et par là ils s'épargneront beaucoup de peine inutile et de temps perdu. Tous les paradigmes nous paraissent assez bien choisis pour se fixer dans la mémoire, ce qui est d'autant plus utile que, la langue sanscrite offrant beaucoup d'exceptions dans la conjugaison et la déclinaison, on a besoin de jalons pour se guider dans des méandres capricieux.

Passons vite au chapitre VII, qui intéresse d'autant plus les élèves qu'ils sont peu accoutumés à trouver dans une grammaire élémentaire les règles de la syntaxe sanscrite. Elles sont ici résumées en un petit nombre de pages, mais qui sont amplement suffisantes pour deux

raisons. D'abord, cet abrégé syntaxique est rédigé clairement et avec une concision qui frappera l'esprit de l'étudiant le moins exercé, et se gravera fortement dans son esprit ; ensuite la syntaxe sanscrite ne s'éloigne pas dans ses lignes essentielles tellement de celle du grec et du latin qu'il soit nécessaire d'accumuler les règles et les exemples pour en donner une idée à l'élève ; car, si l'emploi des cas est dans cette langue orientale beaucoup moins défini que dans les langues classiques et offre par cela même des difficultés, le sanscrit en somme se fait surtout remarquer par une préférence pour la coordination, l'usage du locatif absolu, un goût un peu trop prononcé pour les longs mots composés et les participes indéclinables prenant la place des phrases subordonnées, par l'emploi fréquent du participe passé au lieu du verbe fini, enfin par l'absence de la construction indirecte et du mode subjonctif.

Dans l'intérêt de la philologie comparée, on aurait pu ne pas négliger les principales formes de la langue védique, surtout dans la conjugaison, où l'admission des formes antiques offrait plus d'un secours pour montrer la conformité des flexions grecques et sanscrites. L'appendice IIe est un peu court, quatre pages pour l'étude des mètres dans la poésie sanscrite ! Il est vrai que cette grammaire est à l'usage des commençants, et les auteurs ont bien rempli leur programme, qui était d'être clair et concis. Le tout se termine par un *Index*, aussi bien fait que ceux des ouvrages allemands, mais qui manque presque toujours dans les ouvrages d'érudition française. GÉRARD DEVÈZE.

Le Romancero provençal, par FÉLIX GRAS. Paris, Savine; Avignon, Roumanille, 1887, in-16 de 258 p. — Prix : 4 fr.

Ce joli volume n'est pas, comme son titre pourrait le faire croire, un recueil de chants populaires, c'est un recueil de poésies toutes modernes, faites à l'exemple des chants populaires. Almeida Garrett, qui le premier publia les romances du Portugal, a tenté plusieurs fois de les intercaler, de les délayer dans des productions artistiques, il l'a fait, notamment, dans son petit poème *Bernal Frencas*, mais le mélange d'une inspiration érudite et d'une inspiration antique et abrupte ne cause pas l'effet qu'on pourrait supposer. Il y a de telles différences de tons, de procédés, entre les deux poésies, qu'on ne peut vouloir les fondre sans produire des contrastes plus singuliers qu'heureux. M. Félix Gras a agi tout autrement : sur des sujets, en général de son invention, il a écrit une série de morceaux dont la forme, le style rappellent si bien la forme et le style des chants traditionnels, qu'il lui eût été très facile d'être un Chatterton ou un Macpherson provençal ; seulement on eût trouvé que les romances mises au jour par lui au-

raient, tout en gardant bien le caractère populaire, des mérites de poésie et d'invention qu'on ne rencontre guère chez les rapsodes inconnus dont il s'est fait l'imitateur. Il a d'ailleurs trouvé chez eux le secret d'une concision remarquable, l'art d'entamer un sujet par son point le plus saisissant, de mettre énergiquement ses personnages en scène, de leur prêter des dialogues très dramatiques, de donner aux passions leur vrai langage ; rien n'est en désaccord avec l'esprit, le genre des données qu'affectionne la poésie populaire, dans les sujets qu'il tire de son imagination ; on trouve, en effet, très peu de ses petits poèmes qui se rattachent à la poésie traditionnelle. On ne peut signaler qu'une ressemblance assez vague entre la *Iacoumine* et le conte d'origine orientale qui, passant de siècle en siècle, a fourni à Schiller son page Fridolin; qu'une ressemblance très vague aussi entre le dialogue de la dame Tibor et de son mari et celui de Blanca Niña avec le sien, situation souvent reproduite et qui a son expression la plus populaire dans la chanson de *Marion* ou de *la Bergère*. La tragique histoire de Guilhem de Cabestang, le sire de Coucy, provençal, est plus reconnaissable dans une des pièces de M. Gras (p. 88). Quant à celle qui porte le nom de Guillaume de Berguedam, nous ne voyons rien dans la vie de ce troubadour catalan qui ait pu en fournir le sujet.

C'est un très brillant et curieux pastiche qu'a fait M. Félix Gras; il a montré dans son volume tout le parti qu'on pouvait tirer d'un contact avec la poésie populaire. N'oublions pas de dire qu'une traduction française côtoie le texte provençal. TH. P.

Jean de La Fontaine. Nouvelle édition publiée par HENRY REGNIER et LEQUESNE. Tome IV. Paris, Hachette, 1887, in-8 de III-580 p. (*Collection des Grands Écrivains de la France.*) — Prix : 7 fr. 50.

Je n'ai pas à parler des *Contes* de La Fontaine, tâche qu'il serait difficile de remplir dans cette revue par des motifs faciles à comprendre. Je crois cependant pouvoir dire que si j'avais à me charger de cette besogne, je chercherais si le long succès de ce livre n'est pas le fait d'une de ces admirations traditionnelles comme nous en avons tant. Je demanderais aussi si La Fontaine conserverait autant de lecteurs dans le cas où il eût employé son talent à écrire de bonnes petites histoires innocentes, ou même s'il n'eût emprunté au *Décameron* que des récits honnêtes, car Boccace en a composé un bon nombre de tels. Enfin j'ajouterais qu'inimitable dans ses fables, La Fontaine ne l'est pas dans ses contes, et la preuve en est qu'on a pu y mêler quelquefois des pages d'autres conteurs qui ne détonnent pas trop parmi les siennes. Mais de telles considérations ne sont pas de ma compétence. Je n'ai à juger les contes ni au point de vue littéraire, ni au point de

vue moral; j'ai tout simplement à dire que le premier volume d'une nouvelle édition vient d'en paraître dans la belle *Collection des Grands Écrivains de la France*. Cette annonce seule suffit pour indiquer avec quel soin elle a été exécutée. On a mis à contribution les meilleurs textes; les références ont été l'objet de patientes recherches, et des notes abondantes occupent une bonne partie des pages. Dans leur désir d'être complets, de ne laisser aucun point obscur, les savants éditeurs me semblent même avoir multiplié les notes outre mesure. Que des termes trop vieillis ou peu usités aient été expliqués, c'est parfait; mais que le lecteur, troublé par un renvoi, interrompe sa lecture pour aller chercher des définitions de mots aussi connus que *servage, devis, onc, empêché* dans l'acception d'embarrasser; sur des locutions telles que « tomber de son haut »... c'est excessif. Et les notes ne se bornent pas à cela. A propos de nonnes et de couvents, on renvoie sans nécessité à ce qu'en disait un fougueux protestant. Agrippa d'Aubigné, dans son livre satirique *le Baron de Faeneste*.

Comme recherches et exactitude de renseignements, nous ne pouvons qu'admirer l'érudition et la patience des commentateurs. Nous nous permettrons seulement quelques observations de minime importance. Une note, page 5, donne des détails peu clairs sur *Amadis*. On y attribue légèrement au Portugais Vasco de Lobeira ce roman qui était répandu en Castille à une époque antérieure à ce Lobeira. Nous ne connaissons plus, du reste, *Amadis* que par le remaniement qu'en fit Garci Ordoñez de Montolvo. On eût pu consulter sur ce point l'introduction que don Pascal de Gayangos a placée en tête des *Libros de Cabellerias* (Madrid, Ribadeneyra, 1817) et le beau livre de Wolf : *Studien zur Geschichte derspanischen und portugiesischen nationalliteratur* (Berlin, 1859). Page 53, l'expression proverbiale de « la chape à l'évêque » ne doit pas avoir pour origine une coutume du Berry, mais un conte que l'on peut lire dans le *Cancionero* de Hernandez del Castillo, ed. de 1511, et qui, sous ce titre : *El pleyto del manto*, se retrouve dans le *Cancionero de obras de burla provacantes a risa* (Londres, Pikering, 1840). — Page 72, cette manière de dire à « son perfide d'époux » nous semble un hispanisme; on le trouve aussi dans Montaigne, « ce vilain de Néron » (Livre II, ch. VIII, p. 108 de l'édition de Jouaust, 1887). — Page 133, dans les amples références qui précèdent *le Faiseur d'oreilles*, on a omis de citer un conte du *Champion des Dames* de Martin Le Franc (Voir sur ce poète, dans la *Romania*, t. XVI, un article de M. Gaston Paris, p. 404). — Page 483, n'aurait-on pas pu rappeler *l'Eunuque* de Térence et renvoyer aussi à un chapitre du *Volkskunde* (p. 141), où Liebrecht s'occupe du conte de Mazet de Lamporecchio et d'autres récits analogues.

La minutie même de ces remarques suffirait pour prouver que

jamais les contes de La Fontaine n'avaient été examinés d'aussi près que M. Henri Regnier, aidé de M. Lequesne, vient de le faire dans ce volume.

TH. P.

Le Roman au temps de Shakespeare, par J.-J. JUSSERAND. Paris, Delagrave, 1887, in-12 de 210 p. — Prix : 2 fr.

Euphues. *The Anatomy of wit,* by JOHN LYLY, M. A. To which is added the first chapter of sir PHILIP SIDNEY'S *Arcadia,* edited, with introduction and notes, by Dr. FRIEDRICH LANDMANN. Heilbronn, Henninger, 1887, in-12 de XXXII-150 p. — Prix : 3 fr. 50. (*Englische Sprach- und Literaturdenkmale des 16., 17. und 18. Jahrhunderts,* herausgegeben von Karl Vollmöller.

J'ai eu le plaisir de signaler ici même, en son temps, la remarquable leçon d'ouverture du cours fait, il y a deux ans, par M. Jusserand au Collège de France, et consacré à l'histoire du roman anglais avant Walter Scott.

M. Jusserand nous donne aujourd'hui « la substance des premières leçons de ce cours. » Il remonte à l'origine du roman, vers le temps de la reine Élisabeth, époque curieuse par elle-même et qui lui est, de plus, particulièrement familière. L'avant-garde de cette innombrable légion de conteurs qui ont plus contribué que Shakespeare et Byron à populariser la littérature anglaise en tous pays, est un peu oubliée maintenant, en toute justice, avouons-le, et ce serait miracle qu'elle reprît jamais quelque faveur auprès du public liseur de romans. Ces primitifs ont pourtant exercé une notable influence sur leurs contemporains. « Ils étaient féconds, très applaudis et passablement nombreux... Leurs livres avaient beaucoup d'éditions pour l'époque, beaucoup plus que la plupart des pièces de Shakespeare... On les traduisait en français alors que le nom même du grand dramaturge était totalement ignoré parmi nous. » Ils n'en ont pas moins disparu, condamnés par la revanche du bon goût, sans avoir rien fondé de durable, sans léguer de tradition, sans laisser de traces : leurs successeurs procèdent d'ailleurs. Les noms de Lyly et de Philippe Sidney ont presque seuls surnagé dans ce naufrage, et l'on se contente généralement de ne pas ignorer que l'*Euphuès* et l'*Arcadie de la comtesse Pembroke* passionnèrent jadis la cour et la ville. Mais *Euphuès* est-il un héros de fantaisie ou une cité imaginaire ? Le livre même tient-il de l'allégorie sermonneuse et pédante ou du roman d'aventures, ou n'est-il qu'un tissu d'extravagances ? En quoi consiste précisément l'euphuisme ? *L'Arcadie* doit-elle être classée parmi les bergeries pseudo-grecques ? Je crois que bien des lecteurs pourront apprendre de M. Jusserand la réponse à ces questions et réformer du même coup des notions incomplètes, voire même des préjugés. J'ajouterai qu'ils ne le feront pas sans joindre l'agréable à l'utile. L'érudition du critique se cache discrète-

ment sous le charme d'un style parfait d'élégance, et ses analyses, pleines d'humour, relevées d'anecdotes caractéristiques, d'aperçus ingénieux, ne laissent rien transpirer de l'ennui des vieux textes démodés qu'il passe en revue.

— Presque en même temps que paraissait chez nous leur commentaire français, les deux plus importants de ces textes anglais ont été partiellement réédités en Allemagne par les soins du Dr. Landmann dans la précieuse collection des *Monuments de la langue et de la littérature anglaises des* XVIe, XVIIe *et* XVIIIe *siècles.* L'indication scrupuleuse des variantes et la copieuse annotation philologique sont telles qu'on était en droit de les attendre du savant éditeur. Son introduction, résumée de ses travaux antérieurs sur le même sujet, est à la fois sobre et complète. Trois pages lui suffisent pour rappeler le peu qu'on sait de la vie de Lyly. Il discute ensuite la question d'antériorité des premières éditions et justifie la préférence donnée à son texte. Puis il recherche les éléments constitutifs de l'euphuisme et les trouve dans l'emploi de ce qu'il appelle « l'antithèse parisonique » et « l'allitération transverse, » exemple : « Altough hetherto Euphues I have *sh*rined thee in my *h*eart for a *t*rustie *f*riende, I will *sh*unne thee *h*ereafter as a *t*rothles *f*oe. » Ce genre d'agrément si prisé à la cour d'Élisabeth, n'est plus qu'insupportablement agaçant. Un troisième travers de l'euphuisme, mais celui-là d'un effet souvent divertissant, est l'invraisemblable accumulation de comparaisons empruntées à l'antiquité classique et surtout à la zoologie fabuleuse de Pline qui, dans les mains de Lyly, devient un inépuisable trésor de drôleries. La démonstration est précise et péremptoire. L'origine espagnole de ce dévergondage se trahit d'elle-même : l'*Euphuès* est une imitation mal déguisée du *Marco Aurelio,* de Guevara ; l'*Arcadie* a été évidemment inspirée par la *Diana,* de Montemayor. Lyly n'a pas été un initiateur, même pour l'Angleterre ; chez Sidney, qui a plus d'invention, de passion et de mouvement, la préciosité prend déjà un tour différent, et leur contemporain Thomas Nash finit par déserter ouvertement le cultisme pour se rapprocher de l'imitation de la nature. Le Dr. Landmann ne fait que nommer ce dernier écrivain ; M. Jusserand lui consacre, à bon droit, une étude développée et curieuse.

Emm. de Saint-Albin

Études littéraires sur le XVIIe siècle. *Les Ennemis de Chapelain,* par l'abbé A. Fabre. Paris, E. Thorin, 1888, in-8 de XI-525 p. — Prix : 10 fr.

Chapelain eut beaucoup d'ennemis : les principaux furent Benjamin Priolo, Linière, l'académicien La Mesnardière, l'abbé de Marolles, Costar, Ménage, Boileau. M. l'abbé Fabre étudie successivement chacun

de ces personnages et, en nous les faisant mieux connaître, il nous fait en même temps mieux connaître Chapelain, qu'il juge fort équitablement, signalant les défauts de l'homme comme ses qualités, critiquant le poète, louant au contraire le prosateur et surtout l'érudit. L'excellent critique s'occupe aussi des amis de l'auteur de *la Pucelle*, notamment de Daniel Huet et de Balzac. Bien d'autres noms plus ou moins célèbres sont associés à ceux-là par le biographe de Chapelain, tels que ceux de Fléchier, de Vaugelas, de Saumaise, de François Guyet, de Girac, de Voiture, de l'abbé d'Aubignac, de Gilles Boileau, de Pellisson, de Conrart, de Montmor, de N. Rigault, de l'abbé Cotin, etc. On voit par cette énumération combien sont variés les sujets traités dans cette histoire à vol d'oiseau de la littérature française au XVIIe siècle, où les anecdotes les plus curieuses se mêlent aux indications les plus instructives. Le livre de M. l'abbé Fabre contient tant de richesses que nous n'hésitons pas à le regarder comme l'indispensable complément de tout ce qui a été publié sur les principaux écrivains des vingt dernières années du règne de Louis XIII et des trente premières années du règne de Louis XIV. L'élégance du style de l'auteur et l'heureuse vivacité de sa verve rendent non seulement facile, mais encore charmante la lecture des 700 pages du volume. C'est, en quelque sorte, une galerie de tableaux qui captivent irrésistiblement notre attention, tableaux tous ressemblants, soit qu'il s'agisse de légères esquisses prestement enlevées, ou de portraits en pied, peints avec un soin minutieux, comme ceux de Chapelain et de Ménage. (Près de la moitié du livre est consacrée à ce dernier, du chapitre IX au chapitre XXVI.)

M. l'abbé Fabre, qui est un travailleur des plus consciencieux et un critique des plus pénétrants, a relevé plusieurs inexactitudes de ses devanciers, MM. Victor Fournel, René Kerviler, Charles Livet, surtout de l'éditeur des *Lettres de Jean Chapelain*, sans parler des nombreuses erreurs qu'il corrige dans nos divers recueils biographiques, notamment dans le *Dictionnaire Dezobry et Bachelet*. Les meilleurs connaisseurs n'auront, de leur côté, guère de reproches à lui adresser. Pour notre part, nous ne soumettrons que de rares et de bien peu graves observations au savant auteur. Quand (p. 48) il dit : « Chapelain, fort lié avec tous les chefs du parti, les Arnauld, Le Maître, Nicole, Godeau, murmure tout bas, entre amis, de ce désastre qui frappe tant d'hommes de cœur et de vertu, » il oublie que l'évêque de Grasse et de Vence ne doit pas être enrôlé dans l'état-major du jansénisme, car c'est à peine s'il fut dans la petite troupe un simple soldat, que l'on peut même considérer comme un traînard. Ce serait déjà presque trop, me semble-t-il, d'appeler Godeau un semi-janséniste. — Sur B. Priolo (p. 63, 75), on aurait pu citer le recueil des lettres inédites de cet his-

torien, publié en 1877 dans les *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis,* et la thèse pour le doctorat, soutenue par M. C. Norman : *De Benjamini Prioli vita et scriptis* (Lyon, 1883, in-8). — M. Fabre, qui donne, d'après Costar, quelques détails sur Jean Rhodes, trouverait d'autres indications sur ce médecin danois transplanté en France, dans le fascicule XIII des *Correspondants de Peiresc* (*Lettres inédites de Gabriel Naudé,* 1887, p. 36). — A propos de *Guzman d'Alfarache,* M. l'abbé Fabre a combattu avec la plus exquise courtoisie une assertion de l'éditeur des *Lettres de Jean Chapelain,* touchant une édition antérieure à 1633, de la traduction du roman de Matheo Aleman, faite par le futur académicien, et il a dit (p. 139) : « Aucun contemporain, aucun biographe, Marolles, Ménage, Goujet, Ch. Brunet, dans son *Manuel du libraire,* personne ne parle d'une traduction de Chapelain, antérieure à celle que nous possédons encore, et qui est de 1633. » Au doute ainsi exprimé nous opposerons le témoignage formel des deux éminents bibliophiles auxquels nous devons le *Catalogue des livres composant la bibliothèque de feu M. le baron James de Rothschild* (t. II, 1887, p. 208) : « Puis vint la traduction de Jean Chapelain, intitulée : *Les Gueux ou la Vie de Guzman d'Alfarache, image de la vie humaine* (Paris, 1621 ; Lyon, 1630 ; Rouen, 1645-1646). » — Au sujet de MM. de Plassac (p. 329), on pourrait ajouter dans une nouvelle édition (l'ouvrage assurément en aura plusieurs), la mention d'un récent et complet travail spécial de M. le professeur Ch. Revillout : *Antoine Gombaud, Chevalier de Méré, sa famille, son frère et ses amis illustres.* (Montpellier, 1887, in-4.) — M. l'abbé Fabre est-il bien sûr de la naissance à Toulouse (p. 245, note 2) du duc d'Épernon (Jean-Louis de Nogaret) ? Nous croirions plutôt qu'il vit le jour en ce château de Caumont dont il porta le nom pendant toute sa jeunesse, et qui appartient maintenant à M. le marquis de Castelbajac (département du Gers, arrondissement de Mirande, canton de Riscle). L'auteur nous présente le duc d'Épernon comme « gouverneur de l'Angoumois, de l'Aunis et de la Saintonge. » J.-L. de Nogaret eut un gouvernement bien autrement important, celui de la Guyenne. — Nous ne pensons pas que Pierre du Puy (p. 578, note 1) ait jamais été conseiller au parlement de Paris. Il fut longtemps avocat en ce parlement, et, plus tard, il devint conseiller d'État. Mais n'insistons pas sur des bagatelles, et déclarons qu'à tous égards, le volume sur *les Ennemis de Chapelain* mérite que tous les amis du XVII[e] siècle le placent, dans leur bibliothèque, à côté des ouvrages sur *Fléchier* du brillant lauréat de l'Académie française, et appliquons à ce volume l'éloge que M. l'abbé Fabre applique à une thèse de M. A. Deltour, dont la quatrième édition a été donnée en 1884 : « Il y a quelques années, a paru un livre spirituel, agréable, abondant en révélations piquantes, intitulé : *Les Ennemis de Racine.* »

T. de L.

Un jésuite homme de lettres au XVIIe siècle. *Le Père Bouhours*, par George Doncieux, docteur ès lettres. Paris, Hachette, 1886, in-8 de 328 p. — Prix : 7 fr. 50.

Nous sommes moins en retard avec M. Doncieux que la date inscrite ci-dessus ne semblerait l'indiquer. Cet ouvrage, en effet, est une thèse de doctorat ès lettres, dont l'impression a été achevée assez longtemps avant que le livre, remis d'abord aux juges seuls de la soutenance, ne fût livré au public. Le succès de l'auteur, comme candidat, n'a pas souffert le moindre doute, ainsi que le *Polybiblion* l'a fait savoir à ses lecteurs. Le sujet, fort bien choisi pour une thèse de doctorat ès lettres, ne l'était pas moins bien pour un livre de critique et d'histoire littéraire. Parmi les extravagances de la littérature contemporaine, l'étude de jour en jour plus curieuse et plus approfondie des écrivains de notre âge classique n'a pas cessé de trouver faveur auprès des esprits d'élite. Elle a donné lieu à un assez grand nombre de bons écrits, auxquels vient aujourd'hui s'ajouter le livre de M. Doncieux. Le Père Bouhours fut l'un des auteurs les plus goûtés de la seconde moitié du XVIIe siècle, et son influence a été considérable sur notre langue ou, pour mieux dire, sur notre prose. Cet aimable religieux est d'ailleurs une figure aussi intéressante qu'avenante, tout à fait caractéristique de la société polie en France, à l'époque où régnait une si heureuse et si féconde alliance entre l'esprit chrétien et l'esprit français. Au double point de vue de l'histoire littéraire et de l'histoire des mœurs, sa vie et ses travaux méritaient une étude spéciale, qui manquait encore, et que M. Doncieux a faite de façon, sinon à épuiser, du moins à développer entièrement la matière, et à en mettre en lumière toutes les parties. Il a d'abord étudié, en six chapitres, *l'Homme et l'Entourage;* puis, en six autres chapitres, il a examiné successivement en Bouhours, *le Polémiste, le Grammairien*, et *le Critique*. Il a recueilli en appendice ce qu'il a pu rassembler de la *Correspondance de Bouhours,* à l'exception des lettres échangées avec Bussy-Rabutin, pour lesquelles il renvoie à l'édition de la correspondance de ce dernier donnée par M. Lalanne. Il y a joint divers autres documents, inédits ou dispersés. Il a encore placé dans cet appendice une *Bibliographie* et une *Iconographie* de Bouhours, qui décèlent en lui les aptitudes du chercheur et de l'érudit. Ces aptitudes se révèlent d'ailleurs dans tout le cours du livre par le soin consciencieux avec lequel M. Doncieux s'est toujours efforcé d'atteindre à l'exactitude dans l'exposé des faits et l'analyse des écrits. Les dons du critique et de l'homme de goût s'y montrent aussi avec de réelles et remarquables qualités d'écrivain, malheureusement un peu gâtées par une tendance fâcheuse au raffinement et à la manière. Nous avons aussi regretté, çà et là, dans les appréciations et dans le ton du jeune docteur une légère affectation de persiflage sceptique, qui laisse,

à vrai dire, un peu trop apercevoir encore l'écolier d'hier, tout fier de s'émanciper et de faire montre d'indépendance à l'égard des hommes et des choses. Ce sont là des défauts de jeunesse que l'expérience et le progrès naturel de son talent feront, sans aucun doute, peu à peu disparaître chez un écrivain, d'ailleurs si bien doué, et que son titre même, brillamment conquis en Sorbonne, avertit que c'est un devoir pour lui — car il en a les moyens — de se placer de jour en jour davantage au rang des vrais maîtres. MARIUS SEPET.

Longfellow's Dichtungen. *Ein literarisches Zeitbild aus dem Geistesleben Nordamerika's,* von ALEXANDER BAUMGARTNER, S. J., 2e édit. corrigée et augmentée, avec un portrait de Longfellow. Fribourg en Brisgau, Herder, 1887, in-12 de VIII-384 p. — Prix : 5 fr.

Dans son index des publications à consulter touchant la vie et les œuvres de Longfellow, le P. Baumgartner se borne à enregistrer, comme part contributive de la France, quatre ou cinq articles de revue. Ce serait bien peu, si l'énumération avait quelque prétention d'être complète. L'Amérique, l'Angleterre et l'Allemagne ne sont, à vrai dire, guère mieux représentées. Il en faut conclure que Longfellow doit bien plus à lui-même qu'aux éloges de la critique littéraire la célébrité de son nom : il a été plus goûté que prôné. Ses qualités de langue et de style, son charme et son honnêteté, ont fait de lui, suivant l'expression du cardinal Wiseman, le plus populaire des poètes du foyer, et de nombreuses traductions l'ont mis à la portée de ceux même que n'a pas atteints la diffusion de l'anglais. Beaucoup connaissent ainsi la douce figure d'Évangéline qui ne savent rien de son poète. Cependant les lèvres qui chantaient si mélodieusement sont maintenant closes à jamais ; l'heure de la postérité a sonné. Le P. Baumgartner a voulu recueillir les premiers éléments de l'étude d'ensemble qui manquait jusqu'à ce jour. Il n'a emprunté de renseignements biographiques à la correspondance et au journal de Longfellow « que ce qui lui a paru pouvoir servir à l'intelligence de ses œuvres et de son développement intellectuel. » C'est mettre à leur vraie place les modestes incidents de cette vie entièrement consacrée au culte des lettres. Ils suffisent d'ailleurs à rendre l'homme aussi sympathique que le poète. Esprit doucement grave, très raffiné dans sa bonhomie, s'élevant comme naturellement vers les sphères les plus hautes et doué d'une exquise intuition esthétique, il a révélé aux descendants étonnés et charmés des quakers et des puritains tout un monde inconnu, le moyen âge, la culture latine, le sentiment catholique. Le P. Baumgartner passant en revue les poèmes et les recueils, montre le travail intérieur qui a préparé ce surprenant résultat. Il loue presque

sans réserves, mais aussi sans exagérations, enchâssant dans ses analyses nombre de traductions en vers : la table ne compte pas moins de quatre-vingt sept pièces ou fragments, en général heureusement choisis et toujours très fidèlement rendus. On sait que le savant jésuite est passé maître en ce genre d'exercice. Peut-être, pourrait-on lui reprocher de n'avoir pas mis assez d'ombres dans son tableau. Longfellow, versificateur habile, manque parfois d'originalité, surtout dans ses petites pièces ; son théâtre, ainsi que ses dernières œuvres, si élevée qu'en soit la tendance, ne doivent pas être placés au même rang que la *Légende dorée, Évangéline* et *Hiawatha*. J'aurais souhaité aussi des indications de sources plus multipliées, plus de rapprochements et de comparaisons. Le sujet comportait quelque montre d'érudition, et le P. Baumgartner, qui a cultivé les littératures les plus diverses, y pouvait trouver plus facilement qu'un autre le motif d'une étude de littérature comparée très intéressante. Je regrette qu'il ait cru devoir résister à la tentation. EMM. DE SAINT-ALBIN.

Lettres de Peiresc aux frères Dupuy, publiées par PHILIPPE TAMIZEY DE LARROQUE, correspondant de l'Institut, membre non résidant du comité des travaux historiques et scientifiques. — Tome Ier : *Décembre 1617 à décembre 1628*. — Paris, Imp. nationale, 1888, in-4 de IX-914 p.

Né le 1er décembre 1580, à Belgentier en Provence, et fils d'un conseiller à la Cour des aides de ce pays, Nicolas-Claude de Fabri de Peiresc fut un savant d'une érudition universelle, un bibliophile consommé, un collectionneur de premier ordre. Les deux gardes de la bibliothèque du Roi, Pierre et Jacques Dupuy, l'un, d'abord avocat au parlement de Paris, puis conseiller d'Etat, l'autre, prieur de Saint-Sauveur, n'étaient ni moins savants, ni moins érudits, ni moins bibliophiles. C'est dire, en réelle substance, l'intérêt majeur que doit présenter une correspondance littéraire continuée sans interruption pendant vingt ans, de 1617 à 1627, entre pareils personnages, animés d'une profonde estime réciproque. Le recueil conservé à la Bibliothèque nationale dans le fonds Dupuy comprend trois volumes dont les minutes existent encore à la bibliothèque d'Inguimbert à Carpentras, en sorte que le texte peut en être contrôlé à tout instant; et la publication en a été confiée par le comité des travaux historiques, pour la *Collection des documents inédits sur l'histoire de France*, à M. Tamizey de Larroque, qui l'a enrichie de notes historiques, biographiques, philologiques, comme il a déjà procédé pour les correspondances de Balzac et de Chapelain. C'est dire encore que l'intérêt des lettres de Peiresc, quelque vif qu'il puisse être par lui-même, se trouve doublé par le travail de son commentateur.

On trouve de tout dans cette correspondance véritablement encyclopédique, dont le premier volume, qui paraît seul aujourd'hui, contient cent quarante-sept lettres de Peiresc et quarante-six réponses des frères Dupuy : ces inépuisables érudits se jouent avec une merveilleuse aisance des matières les plus diverses : ils abordent et entremêlent les questions de tout ordre, les problèmes de toute espèce : l'histoire ancienne, l'histoire contemporaine, les recherches astronomiques, l'histoire naturelle, l'archéologie, la bibliographie, la grammaire, la géographie... ; aucune science n'a de secret pour ces esprits curieux ; et tout lecteur, quelles que soient ses préférences, est certain de trouver dans leurs lettres matière nouvelle conforme à ses goûts.

Dans l'extrême embarras du choix, je me contenterai de citer quelques traits au hasard, entre mille.

Aimez-vous les détails historiques spéciaux? Vous trouverez sur l'entrevue de Charles IV de Lorraine et du cardinal de Richelieu (p. 233) des particularités inconnues à M. d'Haussonville ; vous constaterez qu'on se plaignait déjà en 1627, un demi-siècle avant les mesures prises par Colbert, du déboisement de la France (p. 359) ; vous apprendrez que le duc de Rohan, dans son coup de main sur Montpellier, incendia l'un des faubourgs (p. 504), ce dont il a bien garde de se vanter dans ses Mémoires. — Recherchez-vous les raretés bibliographiques, les pièces qui ne sont citées dans aucun recueil? Vous trouverez (p. 537) des indications sur une relation de l'affaire de Montpellier, imprimée à Toulouse, et dont le catalogue de la Bibliothèque nationale ignore l'existence, ou (p. 844) la mention d'un « ballet des politiques, » qui n'a pas été connu des auteurs du Recueil des ballets du XVIIe siècle.

Si vous étudiez les artistes et les collectionneurs, voici (p. 697) Fontenay-Lieuville qui ne figure pas au Dictionnaire de Bonaffé; et, çà et là, sur « M. Rubens, qui est né pour plaire et délecter en tout ce qu'il faict ou dict » (p. 311), sur ses lettres, sur ses talents diplomatiques (p. 494), sur son cabinet (p. 130), une foule de renseignements ou d'appréciations qui seront absolument précieux pour l'histoire de sa vie. Je retiens celui-ci : « Si le cabinet de M. Rubens se vend 80,000 livres, je n'y aurois pas du tout tant de regret, parce que au moings ledict sieur Rubens aura de quoy y trouver son compte; mais je vouldrois bien que l'acheteur y eust adjouté encore quelque milliers d'écus pour faire imprimer ce qu'il y a de plus exquis, afin que le public s'en ressentit. » Voilà le bibliophile qui apparaît. Et quel soin il prend pour l'envoi des livres qu'on lui adresse! Il demande toujours les in-quarto en feuilles et recommande plusieurs fois « de les envoyer sans les battre ne roigner, car en les battant après leur arrivée, on les redresse bien, et s'ils sont battus une foys, le faux ply qui s'y faict après pour

les enclore en des paquets ne s'efface jamais bien, et le livre ne se peut jamais si proprement relier. » (p. 148). Tout cela est dit avec une bonhomie charmante et vous a une saveur toute spéciale.

Mais c'est surtout pour l'histoire littéraire proprement dite et pour la biographie des écrivains du XVIe et du XVIIe siècles que ces lettres offrent à toute page des richesses inappréciables. Je croyais avoir épuisé jadis dans mes recherches tout ce qu'on pouvait savoir sur l'histoire des quarante fondateurs de l'Académie française, et j'apprends ici que Saint-Amant faillit être nommé archevêque de Toulouse par la démission du cardinal de la Valette (p. 141 et 812) : il faut avouer que c'eût été un choix bizarre; — que Faret, le secrétaire du comte d'Harcourt, l'auteur de *l'Honnête homme,* plus connu parce que son nom, hélas! rime avec cabaret, avait été le compagnon du P. Laurent Chifflet (p. 279); — que Bautru de Serrant, le Bautru « aux bons mots, » avait publié vers 1627 force lettres satiriques, sous des noms supposés (p. 386). Voilà un supplément pour les *Supercheries littéraires* de Quérard; — que Jean de Silhon eut une mission en Italie en 1678 (p. 495); — que... mais je ne puis ici dépouiller tout le volume et ceci suffit pour donner une idée des surprises que l'on rencontre à chaque pas.

Les philologues y trouveront aussi leur compte, et M. Tamizey de Larroque s'est donné la peine de relever tous les mots dont Littré indique la mort beaucoup trop tôt ou la naissance beaucoup trop tard : parmi les premiers, « évêché » au féminin (p. 128), que Littré suit seulement jusque dans le XVIe siècle; parmi les seconds, le terme d'imprimerie, « maculature » (p. 119), qu'il cite pour la première fois dans Diderot; « interpolation » (p. 476), dans Voltaire; « se faire tirer la manche » (p. 695), dans d'Alembert... et bien d'autres.

Mais, quelque plaisir que j'aie à indiquer tous les genres d'intérêt qu'on trouvera dans ce livre, il faut me borner. J'ajouterai seulement que ces lettres qui nous font connaître tant de choses, nous font surtout bien connaître Peiresc. On le retrouve là tout entier avec ces belles qualités qui lui valurent l'estime de ses contemporains, sa modestie, sa prudence, sa sagesse, sa bonté, sa passion du bien, son dévouement aux intérêts de ses amis et aux intérêts de la science. Il s'y montre l'auxiliaire zélé, le serviteur infatigable et désintéressé de tous ceux qui travaillent : il leur prodigue ses encouragements, ses conseils, ses livres, ses manuscrits, l'or de sa bourse, comme celui de son érudition. En admirant le savant, on aime l'homme; j'allais dire qu'on se prend à le vénérer.

Et les notes! Je n'en ai pas encore parlé. Elles sont ce que peuvent être des notes rédigées par M. Tamizey de Larroque, c'est-à-dire abondantes, substantielles et tellement précises, que la critique la plus acérée ne trouve pas à y mordre. Aurai-je le courage de lui dire, à

propos de Marbode, *Delapidibus* (p. 608), qu'il aurait pu citer à côté de MM. Hauréau et Célestin Port, l'érudit Breton, S. Ropartz, qui a non seulement étudié ce poème, mais l'a traduit en vers français?... Je n'aurais que deux ou trois observations de ce genre à lui faire et l'on me traiterait avec raison de trouble-fête. Tout ce que je souhaite, c'est qu'il ne nous fasse pas trop attendre le second et le troisième volume. Ce sont là régals de princes et la littérature actuelle en est singulièrement avare.

René Kerviler.

Correspondance de Louis Veuillot. Tome VI. *Lettres à son frère et à divers.* Paris, V. Palmé, 1887, in-8 de VII-433 p. — Prix : 6 fr.

Le sixième volume de la *Correspondance de Louis Veuillot* ne sera pas le dernier : la préface nous l'annonce. Comme dans les précédents volumes, l'éditeur commence par glaner quelques lettres oubliées dans le champ des années précédentes déjà moissonné, et puis il reprend son travail à l'endroit où il s'était arrêté, pour continuer sa moisson. Parmi les glanures qui remplissent les premières pages du volume, signalons principalement la correspondance avec M[me] de Montsaulnin, née de Maistre, dont la note dominante est une intimité charmante, une familiarité toute chrétienne, écho fidèle des joies, des douleurs, des émotions du foyer.

Après ce retour en arrière, l'éditeur reprend sa marche en avant à la date du 14 septembre 1856, pour ne plus s'arrêter qu'au 26 décembre 1859. C'est une période d'un très grand intérêt pour l'histoire religieuse de notre temps, puisqu'elle commence au moment où, comme l'écrit Louis Veuillot, « le gouvernement, sinon l'Empereur, incline à gauche » et s'arrête après la guerre d'Italie, à la veille du jour où *l'Univers* devait succomber dans une défaite glorieuse, enseveli dans les plis d'une encyclique pontificale, quelques mois à peine avant le guet-apens de Castelfidardo. Que d'événements, je pourrais dire que de tristesses dans ces trois années, dont nous portons et dont nous porterons peut-être encore bien longtemps la peine!

Il est intéressant de voir comment Louis Veuillot les juge, non plus seulement dans les polémiques du journal, mais dans les lettres qu'il échange avec les correspondants que nous connaissons déjà : Mgr Parisis, Mgr de Salinis, Mgr Gerbet, Mgr Pie, Mgr Rœss, dom Guéranger, ou d'autres qui entrent ici en scène, comme le R. P. d'Alzon, M. le comte de Guitaut, M. Henri de Maguelonne. C'est d'abord, en face des orages qui menacent, la même résolution que par le passé : « Nous sommes tous très décidés à nous faire avertir jusqu'à la mort plutôt que de reculer d'une ligne dans les questions où il faut avancer. » Et il tient sa résolution. D'ailleurs, simple tirailleur d'avant-garde de l'armée de l'Église, il n'omet jamais de rendre compte de sa conduite à

ses chefs et de solliciter d'eux des conseils toujours écoutés. C'est l'objet de beaucoup de lettres à ses éminents correspondants, dont il recevait le mot d'ordre avant et les encouragements après la bataille. A côté de ces lettres d'un intérêt général, nous en trouvons d'autres, et beaucoup, où il est question des grandes polémiques où *l'Univers* se trouva alors engagé, et qui sont racontées ici avec une ardeur loyale et sincère, qui rendent vraiment palpitants ces intimes récits de combats. Puis ce sont les pages émues écrites d'une main tremblante par l'époux et le père si cruellement frappé, mais toujours si chrétien, si résigné dans l'épreuve ; ailleurs c'est une impression de vacances, un voyage, une vue des montagnes ou de la mer, qu'il goûtait et décrivait comme personne, les payant ainsi de tout ce qu'elles lui donnaient de bon air aux poumons et de bon repos à l'âme. On conçoit ce qu'une succession de sujets si divers apporte de variété à ce volume, qui, comme l'écrit l'éditeur, me semble servir, à l'exemple de ses aînés, « les lettres, l'histoire, la mémoire de Louis Veuillot et l'Église. »

P. Talon.

HISTOIRE

Précis des institutions politiques de Rome, *depuis les origines, jusqu'à la mort de Théodose*, par Émile Morlot, docteur en droit, auditeur au Conseil d'État. Paris, A. Dupret, 1886, in-12 de 504 p. — Prix : 4 fr.

M. Morlot commence par l'annoncer dans son *Avertissement* : « Ce livre n'offre aucune prétention à l'érudition. » — Toutefois, à notre avis, quelque modestes que soient les besoins auxquels est destiné à répondre son *Précis,* il est de nature à rendre de réels services aux étudiants et au grand public. Inspiré par l'esprit de vulgarisation, écrit avec netteté et concision, il donne de la Constitution romaine une idée des plus justes. Son grand mérite, à nos yeux, est d'avoir abordé avec autant d'habileté, volontiers dirions-nous avec autant d'art, des sujets aussi ardus et des problèmes aussi délicats que ceux qui ont trait à l'antiquité politique de Rome : la matière est admirablement divisée et un ordre logique et rationnel préside à la répartition des différents chapitres de l'œuvre ; enfin, la pensée de l'auteur, servie par un style d'une clarté remarquable, se dégage toujours sans effort et se suit sans fatigue. Si M. Morlot se borne à présenter un résumé très bref des principales discussions et à indiquer l'état actuel de la science, son livre n'en est pas moins fort complet au fond. Il va des origines à la fin du IVe siècle de notre ère. Dans ses trois parties (constitution primitive, — gouvernement de la République, — régime impérial), toutes les branches de l'administration romaine sont passées en revue, et tous les renseignements essentiels ou à peu près sont fournis à l'égard de chacune d'elles. Tout est bien condensé ; l'auteur, sous la conduite des

guides les plus autorisés, cite à propos les textes essentiels. Nous devons aussi le féliciter, d'une part, de ne s'être fait l'écho des opinions modernes que dans la mesure strictement indispensable, et, de l'autre, de ne s'être montré l'esclave d'aucune doctrine acceptée d'avance, sur les questions controversées ; il est assez maître de lui pour avoir une opinion personnelle et pour ne pas hésiter à l'exprimer : c'est ce qui lui est notamment arrivé au sujet du testament *in procinctu,* de la réforme des comices centuriates, de l'*auctoritas patrum,* de l'admission des plébéiens aux curies, des modifications survenues dans l'ordre équestre, etc. Peut-être même pourrait-on lui reprocher d'être trop absolu et de prendre trop vite et trop entièrement parti. L'état de la science des antiquités romaines impose encore la plus grande réserve, et commandera longtemps un doute prudent. — A côté des qualités maîtresses qui distinguent cet excellent petit volume, nous regrettons d'avoir à formuler deux sortes de critique. L'une est relative à la conception du travail. Pourquoi, comme le dit le titre tout au moins, s'arrêter à la mort de Théodose ? Cette date n'a jamais été, à nos yeux, une fin de période. — D'un autre côté, la rédaction nous paraît se ressentir d'un peu de précipitation ; quelques lacunes importantes et quelques graves erreurs nous semblent en témoigner : parmi les premières, nous nous contenterons de signaler le silence complet gardé sur les institutions de bienfaisance (*Tabulæ alimentariæ*), et sur le fameux marbre de Thorigny, qu'un *Précis* publié en France a plus que tout autre le devoir de ne pas ignorer. Parmi les secondes, qu'il nous suffise d'appeler l'attention de l'auteur sur les points suivants, qui nous ont tout spécialement frappé à la lecture : en écrivant (p. 119) que le *justitium* est « le droit de suspendre les magistrats inférieurs, » M. Morlot se méprend évidemment : il n'est que la cessation momentanée de l'administration de la justice. Lorsque (p. 362), se plaçant à la fin du règne d'Auguste, il entreprend l'énumération des provinces extra-italiques de l'Empire, et qu'il compte parmi elles l'Assyrie, en ajoutant qu'elle était conquise depuis longtemps, mais qu'elle fut organisée seulement sous Auguste, il oublie que la province d'Assyrie fut une création très éphémère de Trajan et qu'Hadrien s'empressa d'y renoncer. — S'il fallait en croire M. Morlot, lorsqu'il nous entretient de la division de l'année Julienne (p. 451), le calendrier n'aurait contenu que trois cent soixante et un jours, puisque, d'après lui, cette année comprend douze mois, dont sept de trente et un jours, quatre de vingt-neuf et un de vingt-huit. — Mais nous aurions mauvaise grâce à poursuivre la liste de ces *lapsus,* liste qui risquerait du reste d'être assez longue, si elle devait être complète. Nous préférons espérer qu'une prochaine réimpression du *Précis* les fera disparaître. Cette réimpression, nous l'appelons de tous nos vœux, car, tel qu'il se présente à nous, le livre

de M. Morlot est d'une exécution matérielle détestable : il fourmille de fautes typographiques, qui déparent, dans des proportions vraiment abusives, ce bon et utile résumé, dans lequel l'auteur a mis beaucoup d'érudition, quoi qu'il en dise; seulement, il a eu le talent trop rare d'être savant sans le montrer. Aussi, nous rend-il impatient de lire son *Précis des Institutions civiles de Rome*, dont il annonce la publication prochaine. Il sera, nous en sommes convaincu par avance, une nouvelle bonne fortune pour ses lecteurs. X.

Le Pape Pie VII à Savone. *d'après les minutes de lettres inédites du général Berthier au prince Borghèse et d'après les mémoires inédits de M. de Lebzeltern, conseiller d'ambassade autrichien*, par H. CHOTARD, doyen de la Faculté des lettres de Clermont. Paris, Plon et Nourrit, 1887, in-12 de IX-195 p. — Prix : 3 fr.

M. Chotard a eu la bonne fortune de trouver, pour ce récit de la captivité de Pie VII à Savone, des documents inédits qui jettent sur ce point tragique de l'histoire du premier Empire un jour tout nouveau. C'est d'abord les lettres écrites au prince Camille Borghèse, gouverneur du Piémont et beau-frère de l'Empereur, par le général Berthier, frère du prince de Neufchâtel et chargé de la garde du pape. Le général écrivait tous les jours ; ces lettres quotidiennes sont donc une sorte de journal de la vie du pape captif ; les moindres événements y sont relatés avec une fidélité scrupuleuse : on voit que ce sont là des documents de premier ordre. Les autres documents dont s'est servi M. Chotard sont les Mémoires inédits de M. de Lebzeltern. Il faut d'abord expliquer ce personnage et à quelle occasion il s'est trouvé en rapport avec Pie VII prisonnier. M. de Lebzeltern avait accompagné à Paris, en 1810, M. de Metternich, comme conseiller d'ambassade. A la suite des négociations de ce dernier avec l'Empereur, négociations dans lesquelles la paix de l'Église et la situation à faire au pape tenaient une grande place, Napoléon consentit à ce que M. de Metternich envoyât à Savone un diplomate autrichien pour soumettre discrètement au pape les propositions impériales, connaître ses intentions pour l'avenir et tâcher d'opérer un rapprochement. M. de Lebzeltern fut choisi. Il partit pour Savone et eut avec Pie VII de longs entretiens en tête à tête, que le général Berthier n'a pu connaître et que M. de Lebzeltern rapporte dans ses Mémoires. On comprend donc toute la nouveauté du récit de M. Chotard, et la simple énumération des deux sources de son travail nous dispense d'insister sur l'intérêt qu'il présente. L. L.

Histoire politique de la France, par C. DE LOISNE, ancien gouverneur de la Martinique. Paris, Plon et Nourrit, 1886, in-8 de 435 p. — Prix : 6 fr.

Ce volume n'est pas une compilation ni un abrégé ; c'est une étude

sur la politique de la France, depuis Clovis jusqu'en 1789. Or, toute étude sérieuse exige des recherches, des documents nouveaux, ou au moins des vues neuves, des considérations supérieures. Toutes ces choses font ici très souvent défaut. De temps en temps, des auteurs contemporains ou modernes sont cités ; ils le sont parfois, soit dans le texte, soit au bas des pages, avec trop peu de précision, et ils ne sont pas, tant s'en faut, toujours bien choisis. M. de Loisne parcourt en cinq livres l'histoire des dynasties françaises. Après les Mérovingiens et les Carlovingiens, voici les Capets (Capétiens), *les Valois*, *la seconde branche des Valois*, et *les Bourbons*. Ni chapitres ni paragraphes dans ces livres ; il faut aller tout d'une haleine de l'un à l'autre sans point de repère ; de plus, aucun sommaire ne les précède, on ne les trouve qu'à la table des matières.

Quant au sujet, il n'est pas embrassé dans toute son étendue. La politique extérieure est à peine ébauchée. A l'intérieur, la formation successive de la France par la réunion des territoires à la couronne n'est pas assez étudiée ; les grands corps de l'État, hors les Parlements, les pays d'État ou d'élections, l'organisation militaire, financière, judiciaire, administrative, sont presque oubliés. Par exemple, on parle du grand Conseil du Roi, des bailliages, des sénéchaussées, de la Cour des aides, de la Chambre des comptes, sans expliquer leurs attributions et leur fonctionnement. Les questions d'enseignement et bien d'autres, qui se rattachent indirectement à la politique comme effets ou causes, sont entièrement ou à peu près dans l'ombre.

En ce qui concerne l'esprit et la portée de l'ouvrage, je m'empresse de dire que l'auteur n'est pas irréligieux, malgré des préjugés regrettables ; qu'il est résolument monarchiste et antirévolutionnaire ; mais combien d'erreurs et d'exagérations ! « L'idée-mère, c'est de présenter la royauté française comme travaillant de siècle en siècle, non seulement à comprimer l'ambition des grands feudataires, mais à absorber dans la monarchie toutes les forces vives et diverses des provinces, car la France c'est le Roi. N'est-ce pas exalter outre mesure le rôle, d'ailleurs si louable, de la royauté ? De là des antipathies contre les libertés provinciales ; des prédilections outrées pour les intendants dont cependant on signale l'autocratie, pour l'absolutisme « nécessaire et grandiose » de Louis XIV..... De là aussi, la censure excessive des municipalités sous l'ancien régime, bien qu'on ait applaudi raisonnablement à l'émancipation des communes au moyen âge ; des hostilités habituelles contre la noblesse « privilégiée. » contre la féodalité dont on ne voit que les excès, contre le clergé « privilégié » qu'on accuse d'avoir contribué au déficit sous Louis XIV, sans dire ce qu'il dépensait en bienfaits sociaux et en « dons » pour l'État ; il était « haï » (grave erreur) comme « privilégié. » Or, le privilège était partout :

« cette société n'était basée que sur le privilège, et c'est ce qui devait la tuer... » Clergé, noblesse, parlements, provinces, bourgeoisie de Paris et de Lyon, et des villes franches, industriels, fabricants, corporations, jurandes, tous ont des privilèges excessifs, et ils y tiennent, dans ces dernières années du XVIIIe siècle, comme le vieillard près de mourir tient à son argent » (p. 363). Évidemment, les faits condamnent ces pessimistes affirmations; j'ajoute que l'honorable écrivain refuse au clergé sa légitime indépendance. Il rend hommage à la belle mission de l'Église dans les tourmentes de l'ère mérovingienne, dans la désorganisation sociale qui suit la mort de Charlemagne; mais depuis le XIIIe siècle,... et surtout sous les Valois et les Bourbons, c'est bien autre chose. Ainsi, Louis VII est blâmé, pour des raisons futiles, de ce qu'il a participé à la croisade prêchée par saint Bernard avec l'autorité des miracles. Boniface VIII « est accusé de vouloir mettre en tutelle » le royaume de France, et Philippe le Bel, « le plus absolutiste de nos rois, » est félicité, avec ses légistes, d'avoir sauvé l'indépendance de la Couronne. Le Concordat de Léon X a l'avantage de placer le clergé sous la main du Roi. La déclaration de 1682, réprouvée par le Saint-Siège, est remise en honneur.

Toujours en vertu du principe de concentration, le volume est peu sympathique au Tiers-État, c'est-à-dire à la bourgeoisie, elle aussi « privilégiée. » Quant au peuple, on en parle pour la première fois (étrange assertion!) sous Louis VI. Louis XI, dans les périls de la royauté, en appelle au peuple. Hélas! dit l'auteur mélancoliquement, « y avait-il un peuple alors? Même au XIVe siècle, il n'y avait pas de France. »

Lorsque M. de Loisne arrive aux temps modernes, il est de moins en moins dans le vrai. Au moment de la Renaissance, « l'humanité qui semblait sommeiller depuis mille ans et plus s'est subitement réveillée. » A propos des guerres de religion, c'était le cas d'exposer d'abord les doctrines antisociales de la pseudo-réforme, la subversive fédération de la noblesse huguenote; on le dit bien un peu ici et là, mais d'une façon insuffisante; on s'attache surtout à jeter l'anathème sur les persécutions, au nom de la liberté des cultes dont alors personne ne voulait; puis on renvoie dos à dos de son tribunal catholiques et protestants, également condamnés; et avec les « politiques, » on oublie qu'une loi fondamentale du royaume interdisait à un hérétique l'accès du trône. Henri IV est justement loué, mais la rénovation catholique à laquelle il prit une si glorieuse part est omise. Louis XIII disparaît dans l'éclat de Richelieu, et encore une fois le volume est excessif; il ne fait pas le triage de ce qu'il y eut d'extrême dans l'œuvre réparatrice du grand ministre. Le règne de Louis XIV à l'intérieur et à l'extérieur n'est pas assez fouillé; c'est justice, toutefois, de dégager la

politique royale du cruel arbitraire de Louvois dans l'exécution de la révocation de l'édit de Nantes.

Abordant le XVIIIe siècle, l'auteur eût sagement fait d'approfondir les causes politiques et sociales d'une prochaine révolution, et parmi ces causes, la plus redoutable de toutes, la conjuration du philosophisme irréligieux contre le christianisme, la monarchie et la France. Cette étude n'est pas faite avec ampleur. M. de Loisne analyse après tant d'autres l'antisocial *Contrat social* de Rousseau; il se contente d'effleurer Voltaire pour accabler le troupeau de l'athée d'Holbach. D'autre part il réduit le jansénisme à une simple lutte contre les jésuites et il impute à la bulle *Unigenitus* les troubles fomentés par des sectaires. Les dissidences et les relâchements du clergé sont surfaits. Si le caractère de Louis XVI est bien saisi, si Marie-Antoinette est noblement vengée, en revanche Turgot, l'utopiste, Malesherbes, ami de Rousseau, Necker, banquier plutôt que financier, sont trop flattés. Et puis, pas de corporations d'aucune sorte; ici encore, et plus qu'ailleurs, peut-être, des accusations imméritées et violentes contre les ordres « privilégiés, » qui ne voulaient pas, affirme-t-on fort inexactement, sacrifier une seule de leurs immunités. Les cahiers des États généraux, que l'auteur a le tort de ne pas dépouiller, démentent formellement cette inculpation. Finalement, et en opposition à sa pensée fondamentale, M. de Loynes, si hostile d'habitude au clergé et à la noblesse, en tant que « privilégiés, » voit dans le doublement du « tiers » sa prépondérance et par suite une catastrophe pour la monarchie. Si bien qu'on se demande quelle est la conclusion logique de l'ouvrage et ce qu'il fallait faire pour sauver la royauté et la France.

Par contre, et malgré des lacunes, des incohérences et un manque de mesure qui éclate dans un style passionné, ce travail a des parties excellentes : tout ce qui concerne les séditions des feudataires, l'orgueil et les révoltes des Parlements, l'activité civilisatrice et si française de la royauté, les entreprises factieuses des États de 1355, 1356 et 1357 ; tout ce qui révèle la grandeur, la fermeté, le dévouement de nos rois aux intérêts de tous, est habilement et véridiquement exposé.

Si l'auteur consent à revoir cet écrit, à y faire de larges retouches, à le remanier même en certains endroits, notamment dans les *Guerres de religion*, où il confond les Guises, la Ligue, les États de 1576, de 1588 et de 1593 dans la même répulsion politique, il le rendra certainement digne de ses bonnes intentions, de son talent et de son savoir.

PAUL RODERY.

Mémoires d'un royaliste, par le comte DE FALLOUX. Paris, Perrin, 1887, 2 vol. in-8 de VI-600 et 594 p. — Prix : 15 fr.

Des fragments étendus de ces *Mémoires* ont été publiés dans le

Correspondant; mais il y a encore ici place pour l'inédit. Après des pages charmantes et d'une agréable lecture sur les années de son enfance et de sa jeunesse, ici anecdotes sur des souvenirs de Vendée, là écho des salons français ou étrangers, récits de voyages en Autriche, Italie, Angleterre, Russie ; plus loin, œuvres charitables et études littéraires, etc., l'auteur arrive au cœur de l'ouvrage, à la partie politique. Elle suscitera plus d'une protestation. Évidemment M. de Falloux a écrit un plaidoyer pour sa conduite et ses idées, un réquisitoire contre les idées et la conduite de ceux avec lesquels il a été en opposition ; ici l'extrême-droite et l'entourage du Roi, là M. Veuillot et le journal l'*Univers.* M. de Falloux a été sans doute beaucoup attaqué, mais il donne bien dans ses *Mémoires* la réplique à ses adversaires, et a également contre eux des insinuations blessantes ; pourquoi ne pas croire à une réciproque loyauté ? Sur plusieurs points on a contesté la sûreté de la mémoire de M. de Falloux, et on lui a reproché d'écrire pour énoncer sa pensée, plus que pour raconter des faits qu'il sait, dit-on, arranger, très involontairement sans doute, pour concourir à l'effet voulu. Sa perspicacité, son habileté, l'habileté du vrai, comme il la nommait, ne paraît à plusieurs qu'un esprit d'intrigue, et tandis que les uns regardent M. de Falloux comme un grand homme d'État, dont on a eu tort de méconnaître les vues, les autres estiment qu'il est un brouillon plein de suffisance. Ce n'est pas exagérer que d'indiquer ainsi le dissentiment qui séparait les royalistes à son sujet, et que la publication des *Mémoires* va grandir encore.

Tous cependant, il faut le reconnaître, sont loyaux et sincères, car dans ces questions de conduite, où chacun diffère selon le point où il se place, il s'agit pour tous de la vie même et de l'avenir de la France. M. de Falloux tiendra toujours sa place. Par la part décisive qu'il a prise à l'expédition de Rome pour rétablir le ape et la loi sur la liberté de l'enseignement, il a bien mérité de la France et de l'Église : Pie IX et Léon XIII lui ont rendu ce témoignage.

Quoi qu'il en soit, le récit de M. de Falloux, dégagé de ce qu'il peut y avoir de trop personnel, renferme plus d'une leçon et sa lecture provoque plus d'une réflexion, réflexions hélas ! presque toujours bien douloureuses. Ainsi, lorsque M. de Falloux expose le mouvement monarchique en 1850, et la confiance avec laquelle on en attendait dans un an ou dix-huit mois l'inévitable succès, il ne peut s'empêcher de dire : « C'était trop de délai dans la situation si critique où nous étions suspendus. » On sait, en effet, comment l'aventure acclamée au 2 décembre a justifié une appréhension que l'on pourrait plus d'une fois encore éprouver ! Après le vote inconcevable qui accordait au maréchal de Mac-Mahon le pouvoir durant sept ans, M. le comte de Chambord laissa, dit-on, échapper de son cœur, ce cri douloureux : « Est-ce donc,

ô mon Dieu, que la France n'est pas assez punie ! » Et, en effet, la punition depuis quinze ans est bien rude ; elle devient de jour en jour plus sanglante.

Aussi, M. de Falloux, après le récit du mouvement monarchique alors avorté, récit vrai selon les uns, erroné selon les autres, a écrit : « La France reverra-t-elle jamais le port où nous avons pu croire un instant qu'elle allait entrer? Je n'en veux pas désespérer. C'est, en tout cas, le secret de son retour vers sa grandeur passée ou de sa décadence définitive, vers laquelle la précipitent les courants perfides qui l'entraînent aujourd'hui. » On ne peut mieux dire, et M. de Falloux qui, en 1871, a écrit à M. Thiers une lettre si juste, si touchante, si patriotique, se montre ici ce qu'il s'est montré souvent, un esprit supérieur. On peut, je l'ai dit, contester l'exactitude de certains détails, la sûreté de toutes les vues et ne pas souscrire à toutes les appréciations, mais il me semble qu'on ne peut sans injustice à son tour ne pas s'arrêter devant cette figure, car elle a son caractère élevé et patriotique. Assurément personne, même parmi ceux qui n'approuvent ni les idées, ni les actes de M. de Falloux, ne lira les *Mémoires d'un royaliste,* très intéressants malgré leurs défauts, sans trouver matière à réfléchir sur les diverses phases de notre histoire contemporaine. Or, les livres qui provoquent ainsi les réflexions pour déterminer le blâme ou l'éloge ne sont pas à rejeter, si on les lit en vue de s'instruire et dans un esprit de charité.

Deux portraits ont été mis en tête des volumes : l'un de M. de Falloux dans sa jeunesse, en 1837, l'autre dans sa vieillesse. Nous aurions voulu trouver celui de M. de Falloux dans son âge mur, lorsqu'en 1849 il présentait la loi sur la liberté de l'enseignement et tenait tête aux républicains de la Montagne. H. DE L'E.

Discours du comte Albert de Mun, *député du Morbihan,* accompagnés de notices par CH. GEOFFROY DE GRANDMAISON. Paris, Poussielgue, 1888, 3 vol. in-8 de 599, 554 et 479 p. — Prix : 22 fr. 50.

Les trois volumes que nous avons sous les yeux pouraient être intitulés, à la façon italienne : *Vie documentée du comte de Mun,* car ils nous offrent tous les éléments de sa biographie depuis le mois de décembre 1871, où, de concert avec son frère Robert et le comte de la Tour du Pin, il pose les premiers fondements de l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers, jusqu'au milieu de l'année 1887, alors que le talent de l'orateur lui a conquis un si grand prestige et a forcé ses adversaires à compter avec lui.

Le premier volume est consacré aux *Questions sociales.* C'est donc l'ardent et infatigable secrétaire général de l'œuvre des cercles catho-

liques qui y apparaît tout d'abord. Voici le premier discours qu'il prononça, le 10 décembre 1871, à l'assemblée annuelle du cercle des jeunes ouvriers du boulevard Montparnasse; voici celui par lequel fut inauguré le cercle de Belleville-Ménilmontant, le 7 avril 1872; voici celui prononcé à Lyon, au cercle des Brotteaux, le 1er décembre suivant. La collection n'est malheureusement pas complète : nous n'avons pas les discours prononcés en 1873, soit pour l'inauguration de nouveaux cercles, soit à la séance de clôture de la première assemblée générale; rien pour 1874, où pourtant l'orateur prit plus d'une fois la parole; pour 1878, nous avons le discours d'assemblée générale, consacré à l'examen de l'état social tel que la Révolution l'a fait et à la reconstitution de la société chrétienne poursuivie par l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers. Cet important discours valut à M. Albert de Mun les félicitations du cardinal Pie; il avait déjà reçu les encouragements de M. le comte de Chambord. C'est le moment où le brillant capitaine de cuirassiers renonce à sa carrière; bientôt, il va entrer à la Chambre des députés, où les électeurs de l'arrondissement de Pontivy l'envoient siéger le 5 mars 1876. A partir de ce moment, les discours politiques se croisent avec les discours consacrés aux questions sociales. A côté du discours prononcé au Havre le 15 janvier 1876 (en réponse à un discours de M. Jules Simon pour l'inauguration du cercle Franklin), voici celui par lequel, à la date du 24 mars suivant, le jeune et vaillant député défendit son élection, vivement attaquée devant la Chambre; à côté du discours de clôture de la quatrième assemblée générale, voici le discours prononcé à la Chambre le 3 juin sur un projet de loi relatif à la suppression des jurys mixtes, et celui prononcé le 13 juillet, en réponse au rapport de la commission d'enquête sur l'élection de Pontivy. Renvoyé devant ses électeurs, le comte Albert de Mun fut réélu le 27 août. Durant cette législation, il prit plusieurs fois la parole pour la défense des intérêts catholiques. Au 14 octobre 1877, il fut élu avec une écrasante majorité. Durant la session de 1878, il prononça un magnifique discours sur la suppression des bourses dans les séminaires (21 février); les 18 mai et 16 novembre, il eut à défendre son élection contre les attaques passionnées de ses adversaires; malgré les conclusions du rapport, on vota l'invalidation, et l'éloquent député, au talent duquel Gambetta lui-même avait rendu hommage, fut rendu à la vie privée.

L'année 1878 avait été marquée par les discours de Paris et de Chartres; l'année 1879 le fut par deux discours prononcés à Paris, l'un pour la clôture de l'assemblée générale, l'autre, au cirque d'hiver, en faveur de la liberté d'enseignement. Le 8 mars 1881, l'orateur reprend la parole à Vannes et prononce le discours célèbre intitulé : *Dieu et le Roi!* Ce discours lui vaut de chaleureuses félicitations de M. le comte

de Chambord. Au mois d'octobre 1881, il rentre dans la vie publique, et sa situation grandit avec les fréquentes manifestations de sa parole. Voici les principales : Expédition de Tunisie (9 novembre 1881) ; Liberté de l'enseignement secondaire (23 mai et 16 juillet 1882) ; Expulsion des princes (29 janvier 1883) ; Syndicats mixtes de patrons et d'ouvriers (12 et 19 juin 1883) ; Politique économique du gouvernement (25 janvier 1884) ; Laïcisation de l'enseignement primaire (3, 17 et 18 mars) ; Affaire de Madagascar (24 mars) ; Revision des lois constitutionnelles (13 août) ; Crise ouvrière (20 novembre) ; Budget des cultes (10 décembre 1884 et 10 mars 1885) ; Expédition du Tonkin (7 avril 1885) ; Armée coloniale (19 et 21 mai) ; Funérailles de Victor Hugo (23 et 28 mai) ; Affaires de Madagascar (27 février 1886) ; Événements de Châteauvillain (13 avril) ; Expulsion des membres des familles ayant régné sur la France (10 juin) ; Laïcisation de l'enseignement primaire (26 octobre) ; Loi militaire (11 juin 1887). — En même temps, M. Albert de Mun exposait d'une façon plus ample et plus précise le programme d'action sociale de l'œuvre des cercles et formulait les conséquences pratiques auxquelles on devait aboutir (discours des assemblées générales de 1882 et 1884, des banquets de 1886, de l'assemblée des catholiques de 1887). A Liège, il prononçait un grand discours, au congrès des œuvres sociales (29 septembre 1886) ; enfin il s'adressait à la jeunesse dans ses allocutions aux étudiants de l'Université de Louvain (12 février 1885) et aux élèves du collège Sainte-Marie de Canterbury (31 décembre 1887).

Cette énumération suffit pour qu'on puisse apprécier l'importance et l'intérêt du recueil de ces *Discours;* çà et là on a intercalé divers documents éclairant la biographie du comte Albert de Mun.

G. de B.

Le Règne de Philippe II *et la Lutte religieuse dans les Pays-Bas au XVIe siècle,* par Mgr Namèche, recteur émérite de l'Université de Louvain. Tome VII. Louvain, Ch. Fonteyn, 1887, in-8 de 476 p. — Prix : 4 fr.

Voici le dernier volume du grand ouvrage consacré par Mgr Namèche aux rapports entre Philippe II et les Pays-Bas. Une « réduction » de l'œuvre maintenant terminée et présentant *summa fastigia rerum* va être publié en un volume de 200 pages afin de résumer les points établis ici par l'exposé des faits. Philippe II a été loué et accusé avec excès. Ce fut un grand roi qui, selon le mot parfaitement fondé, dit Mgr Namèche, d'un ancien historien : « semblait né pour les Espagnols et les Espagnols pour lui. » Il fut vivement regretté en Espagne ; plein de zèle pour la religion, appliqué au travail, de son cabinet il dirigeait tout sans rien voir par lui-même et ce système regrettable d'administration produisit dans les provinces des Pays-Bas les plus désastreux

effets. Des hésitations, des mesures intempestives sont souvent signalées et ce prince que l'on dit opiniâtre fut presque toujours irrésolu. Une chose peu remarquée, écrit Mgr Namèche, c'est qu'une notable partie de nos malheurs n'est pas imputable à Philippe II jugé par l'histoire beaucoup moins équitablement que son père. On a trop oublié que Charles-Quint avait laissé une succession fort embarrassée et qu'ayant porté des lois sévères contre l'hérésie, son fils n'a fait que les exécuter sans les aggraver. « A notre sens, dit Mgr Namèche, ce qui explique plus que toute autre chose la révolution de nos provinces au XVIe siècle, c'est l'incompatibilité d'humeur entre nous Belges et les Espagnols ; cette antipathie arriva à son paroxysme sous le gouvernement intolérable du duc d'Albe : elle se maintint sous son successeur, d'une méfiance hostile envers tout ce qui était belge, et par là même ferma la voie à tout accord, à toute tentative de réconciliation. »

« Je ne sais, a dit M. de Gerlache, s'il y eut jamais un roi dirigé par une pensée plus haute et une intention plus désintéressée. Cette grande pensée était de protéger l'Église... Le système de ceux qui imputent à Philippe II la révolte des Pays-Bas repose sur l'oubli ou le mépris de l'histoire... La révolution eut lieu parce que le parti protestant la voulait. La faute de Philippe II fut de ne l'avoir pas étouffée dès l'origine, alors qu'elle était encore faible. » Ce fut bien plus, ajoute Mgr Namèche, la faute de son père que la sienne : Philippe II ne voulait pas être « seigneur d'hérétiques » comme il l'écrivait à don Louis de Requesens : il voulait « arranger les choses de la Religion aux Pays-Bas, si c'est possible, sans recourir à la force, parce que ce moyen, disait-il, entraînerait la totale destruction du pays, mais je suis déterminé cependant à l'employer si je ne puis d'une autre manière régler le tout comme je le désire. » Cette dernière phrase, dit Mgr Namèche, résume admirablement tout le système de Philippe II en matière religieuse. En Espagne on ne le regarde point comme un despote, mais comme l'un des plus grands princes de la monarchie.

L'ouvrage de Mgr Namèche, si volumineux, si riche en documents longuement reproduits, met à néant les assertions trop acceptées souvent de Léopold Ranke, de M. Mignet, de M. Weiss. Ces historiens, que l'on a trop l'habitude de croire sur parole, se sont trompés, comme le prouvent les faits mieux connus qu'ils étudiaient légèrement, dominés qu'ils étaient par leurs passions protestantes ou philosophiques.

H. DE L'É.

Spigolature storiche siciliane dal sec. XIV al sec. XIX, di SALVATOR-SALOMONE MARINO. Palerme, Pedone-Lauriel, 1887, gr. in-8 de 310 p. — Prix : 6 fr.

Combien de fois nous avons dans cette Revue eu le plaisir de parler

des ouvrages de M. Salvator-Salomone Marino ! C'est lui qui nous a donné un texte complet de la *Baronessa di Carini*, un recueil de chants populaires de la Sicile, une collection de légendes en vers... Et que de travaux de genres divers exécutés en dehors de ces importantes publications et de tant d'autres que nous ne nommons pas ! Le volume que nous venons de recevoir est une nouvelle preuve de l'incessante activité et de l'érudition de l'auteur. Il renferme quantité de curieuses « glanes historiques, » pour employer le mot qui lui sert de titre et exprime parfaitement quel est le contenu du livre. M. Salomone Marino a réuni une série de documents inédits ou rares, récoltés dans les archives et les bibliothèques, intéressant tout spécialement l'histoire civile, littéraire ou artistique de la Sicile, mais qui ne manquent pas, cependant d'attraits pour des lecteurs étrangers désireux de connaître les choses du passé et qui se rappellent le rôle joué par la Sicile à diverses époques. Nous avons là des anecdotes singulières sur le fameux duc d'Ossuna, des détails sur don Juan d'Autriche, sur la bataille de Lépante, des fragments de chroniques du xvie siècle, d'anciennes poésies, une série d'articles que nous ne pouvons énumérer et qui offrent un ensemble très varié. Une partie de ces notices ont paru dans les *Nuove effemeridi siciliane* dont M. Salomone Marino fut l'un des plus actifs rédacteurs avant de s'associer à son ami Giuseppe Pitrè pour créer et diriger l'important périodique *Archivio por lo studio delle tradizioni popolari*. M. Salomone Marino nous dit dans une courte préface qu'il possède encore un nombre considérable de notes de même genre, de lettres, d'extraits de manuscrits et de livres difficiles à trouver; il se propose d'ajouter toutes ces découvertes à une seconde édition des *Spigolature*. Elle ne se fera sans doute pas attendre, car celle-ci n'est tirée qu'à cent quarante exemplaires. TH. P.

Le Peuple allemand, ses forces et ses ressources, par CHARLES GRAD, député de l'Alsace au Reichstag. Paris, Hachette, 1888, in-12 de 440 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ce livre est l'œuvre d'un patriote éclairé, M. Charles Grad, qui représente avec tant de fermeté la protestation des Alsaciens-Lorrains au Parlement allemand et qui, dans ces pages mêmes, témoigne à plusieurs reprises de son amour pour la France, de sa confiance dans M. le comte de Paris, a voulu nous faire connaître l'état d'esprit du peuple allemand, les tendances de ses partis, ses forces militaires et ses ressources financières.

Nous nous berçons d'étranges illusions quand nous nous imaginons que l'unité allemande est une œuvre précaire, que l'antipathie des habitants des provinces rhénanes et des Bavarois contre les Prussiens

doit amener la dislocation de l'œuvre de M. de Bismarck, que le peuple succombe sous le poids des impôts et de la pauvreté. M. Charles Grad nous met en présence de la réalité des faits.

Il étudie dans une première série de chapitres les origines ethnographiques du peuple allemand et les causes qui ont développé le sentiment unitaire graduellement puis l'ont rendu irrésistible. Pour lui la dislocation de l'Autriche et l'annexion à l'Empire de ses provinces de langue allemande n'est qu'une affaire de temps et elle est assez prochaine. La prétention des Allemands est même de considérer les Flamands, c'est-à-dire les Hollandais, la moitié des Belges et trois cent mille habitants du département du Nord, comme appartenant à leur race et de les réunir un jour au *Vaterland*. Quelque mal fondée que soit cette prétention au point de vue scientifique, il faut compter cependant avec les chances de réalisation que leur donne la force croissante de nos voisins. Elle est due principalement au rapide accroissement de leur population tandis que la nôtre reste stationnaire. La cause en est dans l'observation par les familles allemandes des lois de la morale dans le mariage. Et c'est parce que les Français les violent qu'ils sont menacés de périr.

Après deux chapitres très intéressants sur l'émigration et la politique coloniale, l'auteur aborde l'histoire du socialisme et son développement actuel. Le danger est très grand de ce côté. Toutes les lois de proscription contre la personne et les écrits des socialistes n'ont fait que multiplier leur nombre. Ils s'accroissent beaucoup plus que la population générale, aussi rapidement que la population urbaine. Cela ne veut pas dire que les villes seules soient atteintes par le fléau. La propagande socialiste a en effet gagné du terrain dans maints districts ruraux depuis quelques années. M. Grad expose les programmes des différents partis au sujet de la question ouvrière et étudie longuement les lois récentes sur les assurances contre les maladies et les accidents, ainsi que le projet d'une retraite générale pour la vieillesse. Il reconnaît que si les lois d'exception ont été si radicalement impuissantes, c'est parce que l'enseignement de l'athéisme et du naturalisme continue sans aucune restriction dans les Universités. Il indique le christianisme comme le seul remède efficace à un mal qui est avant tout le résultat d'un état d'esprit, d'une situation morale. Seulement il croit que les données humanitaires, les idées morales du christianisme peuvent être adoptées même par ceux qui ne croient pas à ses dogmes. (p. 255). C'est là une erreur de jugement. Il n'en est pas de la vérité divine comme d'une vérité simplement scientifique. Ceux qui la regrettent volontairement se placent dans le mal et deviennent fatalement les ennemis du bien. Leur prétention de conserver les bienfaits sociaux du christianisme alors qu'ils en repoussent pour eux les obligations fon-

damentales intimes attire toujours les redoutables châtiments de la Providence.

Dans la seconde moitié du volume M. Grad expose avec beaucoup de détails l'organisation des forces militaires de terre et de mer de l'Empire. L'armée est la grande force unitaire de l'Allemagne. On s'est grandement exagéré l'état de l'instruction dans l'armée allemande et l'influence des maîtres d'école. Ce ne sont pas eux qui ont gagné la bataille de Sadowa. M. Grad montre que le soldat allemand est généralement moins instruit que le soldat français. Mais toute l'éducation publique depuis l'école primaire jusqu'à l'école de bataillon concourt à développer l'esprit de discipline, le respect de la religion, le dévouement à l'Empereur, la solidarité entre tous les membres de l'armée. Voilà, avec le nombre et la suite dans la préparation technique de la guerre, la cause de la force militaire de l'empire allemand.

Les finances du pays sont bonnes, quoique depuis 1877 M. de Bismarck, pressé par le flot montant des dépenses militaires, soit entré dans la voie des emprunts périodiques. Malgré cela les contribuables allemands paient pour le budget de l'Empire et celui des États particuliers 2 milliards de marcs, ce qui fait seulement 50 fr. par habitant contre 84 fr. quote-part moyenne du contribuable français avec un budget ordinaire d'environ 3 milliards de francs. Le total des dettes des États et de l'Empire représente un capital de 10,325 millions de francs en regard d'une dette de 34 milliards pour la France. Encore moyennant cette dette les États allemands sont devenus propriétaires de la presque totalité des lignes de chemins de fer dont le bénéfice net constitue une ressource budgétaire.

M. Grad termine son excellent ouvrage en expliquant les projets de réforme financière de M. de Bismarck. Ils ont pour objet de faire prédominer les impôts de consommation sur les taxes directes. Les contribuables seront soulagés; mais surtout le budget de l'Empire deviendra indépendant des États confédérés et même du Reichstag, ce qui est le but réel poursuivi par le chancelier. M. Grad croît au succès final de cette réforme. L'Allemagne sera alors complètement prussienne et les États particuliers n'auront plus qu'à s'occuper de l'assistance des pauvres et des chemins vicinaux.

Grâce à ce livre courageux et aux patriotiques avertissements qu'il contient nous savons quels périls nous menacent. A nous de chercher le salut là d'où seulement il peut nous venir. XX.

Les Hypogées royaux de Thèbes, par E. Lefébure. Première division : *Le Tombeau de Séti Ier*, publié in extenso avec la collaboration de U. Bouriant et V. Loret et avec le concours de Ed. Naville. *Annales du Musée Guimet, Tome IX*. Paris, E. Leroux. 1886, in-4 de 30 p. de texte et 55 pl. — Prix : 50 fr.

Cette belle publication, qui fait tant d'honneur à M. Guimet, se con-

tinue sans interruption quoique avec lenteur. On ne peut reprocher à M. Guimet de nous donner trop de traductions, car des œuvres remarquables sont ainsi mises à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs, qui n'auraient pas su peut-être tirer un parti suffisant d'œuvres de haute valeur, mais écrites dans une langue étrangère ; et cependant, nous voudrions avoir à noter au passage plus d'œuvres originales et de première main. Parmi celles-ci nous mettons au premier rang les *Hypogées royaux de Thèbes,* qui rendront de grands services aux égyptologues, car ceux-ci auront à leur portée la publication intégrale de l'hypogée, et, par la comparaison des diverses tombes entre elles, ils verront combien il est utile d'avoir ainsi sous la main un ou deux exemplaires types, pour y ramener les concordances ou les dissemblances, de même qu'on ramène au *Todtenbuch,* publié par le Dr Lepsius, les différentes versions du *Livre des morts.*

Cette publication est le premier volume d'une série d'études sur les hypogées royaux de Thèbes, dont l'importance est considérable. Champollion leur avait consacré la plus grande partie de ses *Notices* (I, 404-476 et 744-829, et II, 490-688). Cette suite d'études sera composée de quatre divisions. La première comprendra tout le tombeau de Séti Ier ; la seconde le tombeau de Ramsès IV, moins les parties déjà publiées de ses deux premiers corridors et de son grand plafond ; dans la troisième division se trouvera la description complète des autres tombes, avec la copie seule des textes encore inédits ; enfin, dans la quatrième division sera donnée, avec toutes les preuves et les sources à l'appui, l'explication détaillée du plan des hypogées royaux.

Si M. Guimet fait commencer cette publication par les tombeaux de Séti Ier, qui seront immédiatement suivis par ceux de Ramsès IV, c'est que ce sont les plus beaux de tous et qu'ils offrent aux égyptologues deux modèles achevés des deux manières fort différentes dont les tombes furent ornées et creusées suivant la grandeur et la décadence de l'Empire.

Gérard Devèze.

BULLETIN

Les Concordats et l'Obligation réciproque qu'ils imposent à l'Église et à l'État. Lettre de Mgr Turinaz, évêque de Nancy et de Toul, à un professeur du grand séminaire de Nancy. 2e édit. Paris, Retaux-Bray, 1888, in-8 de 122 p. — Prix : 2 fr. 50.

On sait déjà à quelle thèse Mgr Turinaz a voulu répondre. Certains auteurs italiens prétendent que les Concordats ne lient qu'une des deux puissances contractantes et que cette puissance n'est pas l'Église, laquelle conserve le droit de rétracter *ad nutum* ses engagements. Singulier contrat que celui qui n'atteindrait qu'un des contractants ! Dans cette nouvelle édition, Mgr Turinaz démontre, plus fortement encore que dans la première, l'importance de cette controverse, au point de vue des rapports des deux puissances,

l'Église et l'État. Les paroles des Papes, les textes des concordats, leurs commentaires officiels apportent successivement leurs preuves. La doctrine défendue par l'évêque de Nancy sacrifie-t-elle, comme le prétendent ses adversaires, les droits de l'Église? Assurément non : les papes eux-mêmes, par des affirmations nombreuses, constantes, unanimes, l'ont maintefois déclaré. L'*Appendice*, se compose : 1° d'une lettre adressée par l'auteur à M. l'abbé Radini Tedeschi qui, dans la *Scuola Cattolica* de Milan, avait essayé de réfuter la thèse de Mgr Turinaz ; 2° d'une réponse à M. le vicomte de Bonald. V. P.

Le Libéralisme est un péché. *Questions brûlantes*, par don FÉLIX SARDA Y SALVANY, docteur en théologie, prêtre du diocèse de Barcelone, directeur du journal « la Revista popular », traduit de l'espagnol par la marquise DE TRISTANY, suivi de la lettre pastorale des évêques de l'Équateur sur le libéralisme. Paris, Retaux-Bray, 1887, in-18 de VI-286 p. — Prix : 2 fr. 50.

Cette brochure est déjà célèbre; elle a son histoire. Déférée à la congrégation de l'Index, elle fut renvoyée avec des éloges. Puis, comme on s'imaginait, qu'en vertu de ces éloges, toutes les conclusions pratiques de l'auteur avaient la consécration officielle, une lettre adressée à l'évêque de Barcelone par le cardinal préfet de l'Index restitua à l'approbation précédemment donnée son véritable caractère. Il serait difficile de mieux caractériser que ne le fait don Sarda le vice constitutif du libéralisme, qui n'est au fond que le naturalisme pratique. Là est, en effet, la frontière qui sépare les deux camps, et là nous ramènent toujours les symptômes qui décèlent la présence du mal à des degrés divers. Ces symptômes sont pris sur le vif et parfois décrits avec humour, comme dans le portrait « du libéral exalté qui rugit son libéralisme, du libéral modéré qui le pérore et du libéral teinté qui le gémit. » — Très judicieuses et très pratiques sont les considérations qui se rapportent aux différentes manières dont un catholique peut, sans être libéral, se faire le complice du libéralisme. Très heureuse est l'application des maximes : *bona est unio, potior unitas, — oppositio per diametrum.* Très intéressante est aussi la démonstration de cette proposition : « Que la souveraine intransigeance catholique n'est autre que la souveraine charité catholique. » C'est absolument vrai : charité et intransigeance sont deux faces d'une même chose, mais il faut les présenter de telle sorte qu'elles soient toujours toutes deux visibles, toutes deux aperçues. Signalons une pensée pleine de justesse que l'auteur développe à la fin de son volume et qu'il faudrait, croyons-nous, placer en tête de l'édition française, à savoir : que les antécédents historiques de chaque nation et son état social présent sont ce qui doit d'abord déterminer le genre de polémique et le caractère de la propagande antilibérale chez elle, comme ils y déterminent le caractère spécial du libéralisme. — Ajoutons en terminant que don Sarda possède, au service d'une dialectique subtile et puissante, un style plein de netteté et de vigueur. LAMOUREUX.

La Russie sectaire *(Sectes religieuses)*, par N. TSAKNI. Paris, Plon et Nourrit, 1888, in-18 de 279 p. — Prix : 3 fr. 50.

Au XVIIe siècle, une des figures historiques les plus saillantes de la Russie est celle du patriarche Nikon. La correction des livres liturgiques, entreprise par son ordre, a été, je ne dirai pas la cause, mais le point de départ du grand schisme de l'Église russe. Les *raskolniki* restent fidèles aux anciens livres et aux anciens usages, au fond ce sont des idées qu'ils défen-

dent. Depuis le règne d'Alexis Mikhaïlovitch, sous l'action de causes diverses, les sectes se sont multipliées en Russie dans des proportions effrayantes; elles professent des doctrines étranges, recourent parfois à des pratiques criminelles. L'État s'en préoccupe, l'Église officielle est impuissante à comprimer le mouvement; le tour des savants est venu, des hommes tels que M. Melnikov, M. Prougavine pénètrent dans ce labyrinthe, étudient l'histoire et les traditions sectaires, livrent à la publicité le fruit de leurs recherches. M. Tsakni n'a pas voulu évidemment faire un livre de première main, son but est de donner plutôt un simple aperçu des sectes religieuses en Russie. Le premier chapitre est consacré à l'introduction, les treize suivants à la description de treize différentes sectes, le quinzième est intitulé : *Tendances générales des sectes;* le seizième et dernier : *Influence des sectaires sur la société.* Même en restant dans ces limites, l'auteur aurait peut-être pu mieux préciser les faits, et exposer les doctrines d'une manière moins vague, en faisant ressortir les caractères distinctifs de chaque secte : il eût fallu pour cela recourir davantage aux livres et moins aux journaux. Dans tous les cas, le célèbre baron Haxthausen ne devait pas être cité sous le nom de Gaxhausen (p. 82). P. S. P.

L'Athéisme et le Code civil, par A. DUVERGER. Paris, Pichon, 1888, in-12 de 232 p. — Prix : 2 fr. 50.

On connaît le mot de je ne sais quel Prud'homme de 1830 : « La loi est athée et doit l'être. » M. Duverger semble avoir pris à tâche de réfuter cette sottise. Nul mieux que lui n'était à même de le faire. « Mon admiration pour le Code civil, produite par une vieille intimité, dit-il, n'est pas de l'idolâtrie; je suis de ceux qui demandent, sur plusieurs points, la revision de la loi. » C'est ainsi qu'à l'égard de la recherche de la paternité il partage, sans le nommer, l'opinion si courageusement défendue par M. Le Play, et qu'il condamne le retour au divorce. S'il ne paraît pas sur certains points disposé aux mêmes réserves que nous, il a donc raison de dire que son admiration n'est pas « de l'idolâtrie. » Sa thèse consiste à opposer à la science athée de nos jours la philosophie spiritualiste des auteurs du Code, c'est-à-dire de Portalis, « qui fut, dans les dispositions morales de la loi, l'inspirateur principal. » Il était aisé de démontrer que la base du Code, comme de toute législation, est le devoir; que tous les savants ne sont pas athées; que pour l'athéisme, positiviste ou idéaliste, il n'y a vraiment pas de devoir : mais ce qui est propre à M. Duverger, c'est de l'avoir fait avec une netteté et un charme que tous ceux qui ont suivi son enseignement devaient attendre de lui. X.

Manuel d'éducation morale et d'instruction civique, par l'abbé A. SICARD. Paris, H. Oudin, 1887, in-12 de 288 p. — Prix : 1 fr. 50.

Puisque l'instruction civique est inscrite dans les programmes officiels de l'enseignement primaire, il faut bien que les catholiques composent des *Manuels* où se trouvent les notions exigées par les règlements scolaires, et avec ces notions, d'autres infiniment plus nécessaires à la formation des âmes. Ils n'y ont point manqué. Personne mieux que M. l'abbé Sicard n'avait qualité pour donner à nos écoles libres un ouvrage de ce genre. Sa compétence spéciale est fort connue et des publications excellentes l'ont mis aux premiers rangs parmi les écrivains catholiques qui se sont occupés des questions d'enseignement. Son *Manuel* se présente donc à notre public avec un préjugé favorable, très vite confirmé d'ailleurs, quand on lit avec

quelque attention ces pages si claires, si attachantes, si fortement imprégnées du sentiment chrétien. La disposition des matières est bien entendue ; elles sont exposées sous une forme très accessible aux enfants. Des citations nombreuses empruntées aux maîtres de la langue française, prosateurs et poètes, de jolies anecdotes mettent en relief les enseignements dogmatiques de l'auteur. Il est beaucoup plus difficile qu'on ne le croit généralement de faire de bons livres classiques : il faut avoir longtemps pratiqué les enfants pour trouver la note juste. Cette note, M. l'abbé Sicard l'a trouvée et l'a tenue. C'est un rare mérite dont il faut le féliciter et son *Manuel* est de ceux que nos amis se feront un devoir de répandre.

E. A.

Léon XIII et la Question sociale, par l'abbé H. CETTY. 2e édition. Mulhouse, Gangloff, 1888, in-8 de 48 p.

Cette brochure reproduit deux articles publiés par l'*Association catholique*. L'auteur, un disciple de M. Winterer, commente les diverses encycliques de Léon XIII qui ont trait à la question sociale et oppose la doctrine qui en découle aux théories du socialisme. Il fait un chaleureux appel à l'union et à l'action des catholiques sur ce terrain, et esquisse ce qui a déjà été fait en ce sens en France, en Belgique, en Allemagne. J.

Notre droit national et la Révolution, par E. DE GRYSE, ancien professeur de philosophie à Roulers, professeur de théologie au grand séminaire de Bruges. Roulers, J. de Meester, 1885, 2 vol. in-8 de III-320 et 372 p. — Prix des 2 vol. : 6 fr.

Cet ouvrage se divise en quatre livres. Le premier, *De l'autorité,* passe en revue les diverses conceptions de la société, l'origine du pouvoir civil, les divers pouvoirs qui le composent, avec leurs attributions diverses. Le deuxième traite de la *Forme du gouvernement ;* à propos de l'idée de l'État dans l'histoire, l'auteur fait un retour sur les institutions belges et sur les tendances à l'absolutisme d'État qui s'y produisent. Le livre troisième est consacré aux *Bases de l'organisation sociale :* religion, famille, éducation et école, droit d'hérédité, et le quatrième aux *Conditions sociales.* Signalons les chapitres intéressants que contient cette dernière partie : l'égalité et l'inégalité, les rangs sociaux, la franc-maçonnerie, la question ouvrière, à propos de laquelle l'auteur juge tour à tour Babœuf, Saint-Simon, Bazord et Enfantin, Cabet, Fourier, Proudhon, Louis Blanc ; le socialisme contemporain, le remède libéral, le remède de la philosophie catholique. M. de Gryse, dans ces trois derniers chapitres, est arrivé aux mêmes conclusions que notre Œuvre des cercles catholiques de France : il termine en demandant l'organisation des classes ouvrières par la corporation. Dans ses appendices, nous remarquons un *Appel aux patrons chrétiens,* daté de Tourcoing, et quelques modèles de patronage industriel. Sur ce dernier point, l'auteur est très incomplètement informé : ne connaît-il donc ni M. Harmel et le Val des Bois, ni les nombreuses transformations qui se sont produites depuis quelques années dans des usines et des manufactures ? V. P.

Le Filage de l'huile. *Son action sur les brisants de la mer. Aperçu historique, expériences, modes d'emploi,* par le vice-amiral G. CLOUÉ. Paris, Gauthier-Villars, 1887, petit in-4 de 105 p., orné de figures. — Prix : 2 fr. 50.

On connaît cette intéressante question du filage de l'huile qui, depuis

quelque temps, préoccupe à juste titre tous les marins. Est-il réellement possible de calmer les flots irrités de la mer dans les plus grandes tempêtes en répandant une légère quantité d'huile? M. le vice-amiral Cloué, dont personne ne peut contester la science et les connaissances pratiques, le démontre par un grand nombre d'exemples. Cette action extraordinaire des liquides huileux en général était connue de certains marins et utilisée dès la plus haute antiquité, mais, jusqu'à ces dernières années, elle n'avait pas été l'objet d'études scientifiques sérieuses. Il appartenait au savant amiral de prendre cette cause en main, d'en saisir l'Académie des sciences, de provoquer sur nos navires et nos canots de sauvetage des expériences méthodiques et de préparer ainsi pour une époque rapprochée une solution définitive qui fasse entrer l'emploi de l'huile dans la pratique courante de la navigation. Il est certain qu'en haute mer l'effet produit est immanquable ; il en serait autrement sur les brisants aux abords des plages, où cet effet serait incertain; telles sont du moins les conclusions qu'il convient de tirer des rapports faits jusqu'à ce jour, par les paquebots ou navires longs couriers, d'une part, et de ceux des canots de sauvetage, d'autre part. Quoi qu'il en soit, la brochure de l'amiral Cloué est curieuse à lire pour les marins et provoque une étude dont l'intérêt n'a pas besoin d'être démontré. COMTE DE BIZEMONT.

Annuaire des Traditions populaires. Paris, Maisonneuve et Leclerc, 1887, in-8 de 183 p. — Prix : 3 fr. 50.

L'Annuaire des Traditions populaires est un joli et très utile volume dont les folk-loristes ne sauraient se passer. Ils y trouveront les adresses de tous les membres de la Société sous les auspices de laquelle le livre a paru, la bibliographie fort complète du folk-lore français, en 1886, et une quantité de contes, de chansons, de traditions, de superstitions, de recherches curieuses, qui attestent l'active collaboration d'écrivains qui se sont acquis une juste notoriété. L'Annuaire est terminé par un questionnaire très détaillé, très bien fait et propre à diriger les adeptes dans leurs investigations. Il débute par un excellent travail sur l'art de recueillir. On peut avoir pleine confiance aux instructions données, car M. Paul Sébillot a, par maints ouvrages, prouvé en semblable matière une compétence dont la composition de l'Annuaire offre un nouveau témoignage : il y a montré également ses goûts artistiques par l'élégance avec laquelle le volume est publié, et a trouvé un actif concours dans d'intelligents éditeurs. Par son impression, ses vignettes, ses airs notés, par tout son aspect, l'Annuaire est fait pour plaire aux bibliophiles autant qu'aux folk-loristes. TH. P.

Voyages dans tous les mondes, *Nouvelle bibliothèque historique et littéraire*, publiée sous la direction de M. EUGÈNE MÜLLER, conservateur à la Bibliothèque de l'Arsenal. — **Histoire comique des États et Empires de la lune et du soleil**, par CYRANO DE BERGERAC. Paris, Delagrave, 1886, in-18 de 317 p. — Prix : 1 fr.

Ce sera une bien jolie collection que celle dont le premier volume a été consacré à un ouvrage trop peu connu de Cyrano de Bergerac. Ce petit volume, à si bas prix, est tout à fait charmant, et le nom de M. Eugène Müller, le directeur de la série si bien inaugurée, doit, de même que celui de l'éditeur, donner confiance dans l'avenir de la publication entreprise. L'idée en est heureuse, il s'agit de mettre à la portée de toutes les bourses, et surtout des jeunes gens, des voyages, des chroniques, des tra-

ditions populaires, des aventures réelles ou imaginaires, des monographies... L'*Histoire comique des États et Empires de la lune et du soleil* est un livre de la famille de Gulliver. — Chose étrange, plus d'une fois ce que l'auteur considérait comme de folles imaginations a été réalisé depuis. De très bonnes notes ont été placées au bas des pages, et M. E. Müller a écrit en tête du volume une notice intéressante sur Cyrano de Bergerac. Peut-être y aurait-il eu à chercher si Quevedo n'a pas exercé une certaine influence sur l'auteur gascon? — Le volume est terminé par des fragments d'Antonin, de Diogène et de Lucien, qui ont pu donner à Cyrano l'idée de son voyage imaginaire.

TH. P.

Les Dîners du bout du banc, par JACQUES BALLIEN. Paris, Dupret, 1887, in-32 de 107 p. — Prix : 1 fr.

On sait que Mlle Quinault réunissait, toutes les semaines, à ce qu'on appelait les dîners du bout du banc, les écrivains et les beaux esprits les plus en vue. M. Ballien a pris plaisir à se transporter au milieu de ces petits festins sans façon pour nous peindre Mlle Quinault et ses convives. Sur eux les Mémoires du temps nous ont donné tant de détails que le sujet ne pouvait être très neuf. M. Ballien l'a traité avec esprit et dans un style tout à fait à la mode du jour. La vieille grammaire qu'on apprenait dans notre jeunesse aurait plus d'une fois à reprocher à l'auteur certaines manières de dire. — Il faut sans doute mettre sur le compte de l'imprimeur un *besogneux* au lieu de *besoigneux*, p. 36.

Les Grands Écrivains français. *Montesquieu,* par ALBERT SOREL. — *Turgot,* par LÉON SAY, de l'Académie française. — *George Sand,* par E. CARO, de l'Académie française. Paris, Hachette, 3 vol. in-16 de 176, 208 et 203 p. — Prix de chaque vol. : 2 fr.

Le *Montesquieu* de M. Sorel est le troisième volume de la série *les Grands Écrivains français,* qui a débuté récemment. C'est un ouvrage fort estimable et qui ne déparera pas la collection. Après un premier chapitre consacré à raconter la vie et à dépeindre le caractère de Montesquieu, l'auteur emploie les chapitres suivants à résumer et apprécier ses ouvrages : c'est-à-dire qu'après l'homme, il nous fait connaître l'écrivain. C'est ainsi qu'il entretient tour à tour les lecteurs des *Lettres persanes,* des *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains,* des ouvrages de moindre importance de Montesquieu, sans négliger de relever au passage les détails biographiques qui peuvent éclairer les œuvres. Quant à l'*Esprit des lois*, l'auteur y consacre quatre chapitres qui aident à voir à peu près clair dans cet ouvrage, d'ailleurs médiocrement ordonné.

Les deux derniers chapitres sont les plus nouveaux du livre : M. Sorel y fait voir l'influence de Montesquieu sur la Révolution, et suit sa postérité politique sous les divers régimes qui se sont succédé dans notre pays. Malgré quelques critiques bien justifiées, M. Sorel est peut-être un peu trop engoué des théories politiques et sociales de Montesquieu; mais son livre est modéré, fait avec soin, intéressant à lire :

> De combien d'œuvres en ce monde,
> Ne pourrait-on en dire autant?

— *George Sand,* de M. Caro, est une étude morale et littéraire fort intéressante, de l'œuvre du célèbre romancier. L'ouvrage se divise en cinq chapitres : le premier nous raconte les années d'enfance et de jeunesse de George Sand

et nous fait assister aux origines et à la formation de son esprit; le second contient l'histoire de ses œuvres et marque l'ordre et la succession psychologique de ses romans; dans le troisième nous sont révélées les sources de son inspiration; l'invention, l'observation chez George Sand, son style font l'objet du quatrième chapitre; la biographie reparaît au cinquième, qui nous fait le confident de la vie intime de l'écrivain à Nohant et nous initie à sa méthode de travail. Tout cela décrit dans des pages d'une belle allure, peut-être trop constamment guindées au style oratoire, mais en somme fort remarquables et tout à fait dignes de la haute renommée de M. Caro. Une étude sur l'œuvre de George Sand appelle nécessairement de grandes réserves au point de vue moral, au point de vue social et au point de vue religieux. M. Caro formule ces réserves, mais en les enveloppant de formules d'une bienveillance un peu excessive et qui ne tendent à rien moins qu'à énerver une condamnation pourtant facile à justifier. Pour être sévère à l'égard de George Sand, il n'est pas nécessaire d'avoir de la haine, comme M. Caro en accuse quelque part Louis Veuillot; il suffit de se faire une idée juste des exigences de la morale chrétienne. Louis Veuillot a été beaucoup plus sévère que M. Caro pour George Sand, ce qui ne l'a pas empêché d'ailleurs de rendre un éclatant hommage à son talent : j'aurais voulu que M. Caro montrât moins de bienveillance pour le dangereux romancier, mais il ne pouvait en parler avec plus d'élévation, plus d'éclat, plus d'éloquence.

— On peut contester que Turgot, même commenté par M. Léon Say, qui est pourtant de l'Académie française, méritât une place dans la galerie des *Grands Écrivains français:* d'ailleurs l'étiquette a peu d'importance si l'œuvre est bien faite, comme c'est le cas. Turgot est intéressant à étudier, et M. Léon Say, quand il parle économie politique, est intéressant à lire. La vie de Turgot est bien racontée par son biographe, ses théories et ses réformes bien exposées et bien défendues. L'éducation de Turgot, la formation économique de Turgot, ses premières œuvres; Turgot intendant, Turgot ministre et réformateur; les derniers jours de Turgot, le triomphe posthume de Turgot, l'application de ses théories aux difficultés de l'heure présente, tels sont les principaux jalons de la route parcourue par M. Léon Say. Mêlé de biographie et de discussions doctrinales, ce livre est varié, mouvementé, et plus d'une fois les préoccupations de la politique contemporaine s'y laissent voir, ce qui n'est pas d'ailleurs pour en diminuer l'intérêt. La liberté du travail, la guerre des farines, la suppression des corvées, l'abolition des jurandes et des maîtrises sont les points sur lesquels M. Léon Say s'arrête le plus volontiers : ce sont des questions encore tout actuelles, et dont la solution définitive n'a peut-être pas été donnée par Turgot, quoi que son biographe en puisse penser. Cette réserve bien timide n'enlève rien à la valeur du livre de M. Léon Say, qui, maître en l'art d'exposer les problèmes de l'économie politique, est toujours lu, quand il traite ces matières, avec intérêt et profit.

P. Talon.

De Paris à Berlin. *Mes vacances en Allemagne,* par Victor Tissot. Paris, Henri Gautier, s. d., in-18 de 269 p., orné de gravures. — Prix: 2 fr.

On sait que M. V. Tissot est un des Français qui connaissent le mieux l'Allemagne, où il a fait plusieurs séjours; il faut donc lui savoir gré de vouloir faire part de ses observations à ses compatriotes de tout âge et de toutes classes. Il a commencé par publier des livres à sensation qui ont

dû leur célébrité en partie à un patriotisme ardent et des plus agressifs et, pour une autre part, à des anecdotes quelque peu scandaleuses contées avec esprit. M. Tissot a jugé ensuite à propos de faire paraître chez Delagrave une édition en deux volumes, soigneusement expurgée, à l'usage de la jeunesse : *Les Curiosités de l'Allemagne du Nord* et *les Curiosités de l'Allemagne du Sud*. Ce n'était pas encore assez au gré de l'infatigable écrivain. Cette fois, il donne chez l'éditeur H. Gautier un petit volume spécialement destiné aux bibliothèques populaires. On y retrouve les qualités de style et de verve qui caractérisent M. Tissot, mais le ton général est singulièrement adouci. Le chapitre sur le monde criminel de Berlin excitera un vif intérêt, et le récit de la bataille de Leipzig, qui termine le volume, reste un chef-d'œuvre de coloris et de réalisme de bon aloi. Nous n'avons qu'un regret à formuler : c'est que l'auteur soit demeuré, au point de vue religieux, dans une neutralité absolue ; un pas de plus dans la bonne voie, et son œuvre eût été parfaite.

COMTE DE BIZEMONT.

Histoire de l'Europe, et particulièrement de la France, depuis 1610 jusqu'en 1789, classe de rhétorique, par MELIN. Moulins, André Paris, in-12 de VII-708 p. — Prix : 5 fr. 50.

M. l'abbé Melin, auteur d'une excellente *Petite histoire de France,* parvenue à sa dixième édition, et d'une *Histoire de France* qui en est à sa huitième édition, vient de publier, d'après le programme pour le baccalauréat ès lettres, une *Histoire de l'Europe* pour la classe de rhétorique, c'est-à-dire allant de la mort de Henri IV en 1610 jusqu'en 1789. Elle aussi est très bien faite. Les événements y sont racontés avec détail et précision : les jugements sont modérés et sûrs, exacts lorsqu'il s'agit de faits religieux. Après chacun des chapitres il y a, sous le titre de *Documents,* des détails supplémentaires intéressants sur un des faits qui ont été relatés dans le chapitre, détails tirés des ouvrages de MM. Camille Rousset, Gaillardin, Tocqueville, Broglie, etc., ou des écrits de Richelieu, Saint-Simon, etc. Des tableaux généalogiques des familles royales facilitent l'intelligence du texte. Je connais peu de livres d'études qui égalent celui-ci : je n'en sais point qui le surpasse, et je le mettrais en toute confiance entre les mains des personnes désireuses d'avoir un bon livre d'histoire sur le XVIIe et le XVIIIe siècle.

H. DE L'É.

La Conciergerie du Palais à Paris, par EUG. POTTET. Paris, Quantin, 1887, in-16 de 272 p. — Prix : 2 fr. 50.

La partie la plus considérable de cet ouvrage est l'histoire de la Conciergerie sous la Révolution. L'auteur l'a fait précéder d'un historique sommaire du Palais de Justice avant cette époque et l'a fait suivre d'une revue rapide des prisonniers enfermés à la Conciergerie depuis le Directoire jusqu'à l'année 1886. La description de la célèbre prison et l'histoire de ses transformations successives présentent de l'intérêt ; mais combien cet intérêt grandit et devient poignant, lorsque l'auteur arrive à la période révolutionnaire. Ce que M. Dauban avait déjà fait pour l'ensemble des prisons de Paris, M. Pottet l'a fait pour la seule Conciergerie, et limitant ainsi le cadre de son travail, il a pu être beaucoup plus complet et donner bien des détails que ses devanciers n'avaient pas connus. Au tableau de la situation des détenus, de leur vie journalière, de leurs occupations, de leurs plaisirs même, l'auteur a joint une bonne notice sur le fonctionnement du tribunal révolutionnaire. Les notes sur les principaux détenus de cette

époque sont intéressantes; mais c'est surtout à Marie-Antoinette que M. Pottet s'est spécialement attaché; il a consacré à son séjour à la Conciergerie plus de cinquante pages de son livre. Nous devons reconnaître qu'aucun fait nouveau ne s'y trouve ; on a tant écrit sur l'auguste victime que cela n'est pas étonnant; du moins, l'auteur a donné un bon résumé de tout ce que l'on sait sur ce point. M. Pottet est républicain convaincu, ainsi qu'on peut le voir par sa préface, et cependant c'est avec une respectueuse sympathie qu'il parle de Marie-Antoinette et des victimes de la Révolution; nulle épithète malsonnante ne vient blesser l'oreille de ceux qui ne partagent pas les opinions politiques de l'auteur. C'est là une qualité bien louable et qui permet de proclamer sans réserve tout l'intérêt qu'on peut trouver à la lecture de ce volume. L. L.

Histoire contemporaine, 1789-1886, par Melin. Moulins, André Paris, 1888, in-12 de VIII-440 p.

Je dirai de ce nouveau volume ce que j'ai dit déjà de l'*Histoire de France* et de l'*Histoire de l'Europe,* du même auteur : il est excellent pour l'exactitude et la disposition des faits, excellent pour la sagesse des jugements portés. Rédigé d'après le programme du baccalauréat ès lettres, ce livre subit la gêne de ce programme, mais il reste clair, et, par sa disposition typographique, facilite la mémoire. La méthode est celle employée dans les précédents ouvrages que nous avons signalés, c'est-à-dire qu'après chaque chapitre l'auteur donne des documents historiques importants, ou des récits détaillés de quelques faits principaux, récits empruntés aux écrivains le plus en renom, Taine, Thiers, Nettement, Beugnot, etc... Quelques *lapsus* peuvent seuls être relevés dans ce livre substantiel que l'on doit chercher à mettre entre les mains des jeunes gens, tant il me paraît bien disposé et bien pensé : Y a-t-il eu à Quiberon, comme on le dit, « une capitulation en règle ?» (p. 99). Le Grand-Livre établi par Cambon (p. 110) n'a de commun que le nom, il faut le dire, avec le Grand-Livre de nos jours. Conzalvi (p. 140) s'écrit Consalvi. Barnave n'a pas été général (p. 100). Ney était maréchal (p. 217). — Au sujet des assassinats qui ont eu lieu dans le midi en 1815 (p. 238), on pourrait faire observer que vingt et un catholiques-royalistes avaient été assassinés dans le Gard pendant les Cent jours, avant qu'un seul protestant-bonapartiste eût été atteint par représailles, etc... Nous présentons ces observations parce que d'abord elles sont très rares, comparativement à ce qu'il y aurait à relever dans d'autres livres sur le même sujet, ensuite et surtout parce qu'il sera facile de rectifier ces passages. On est trop heureux de rencontrer un bon précis d'histoire qui ne fausse pas le jugement, et nous félicitons M. Melin pour l'impartialité, le tact et l'habileté dont il a fait preuve dans ses excellents ouvrages classiques. H. de l'É.

La Révolution de 1848 et ses détracteurs, par J. Stuart Mill. Traduction et préface de Sadi Carnot. Paris, Alcan, 1888, in-18 de XXX-129 p. — Prix : 1 fr.

John Stuart Mill avait, en 1849, répondu dans la *Revue de Westminster* à une lettre où lord Brougham lui paraissait attaquer la Révolution de février 1848. Traduit en 1875 par M. Sadi Carnot, l'écrit de M. Stuart Mill paraît aujourd'hui en une seconde édition française. La préface mise en tête par M. Carnot contient trente pages, où sont exposées quelles ont été d'après lui les causes

de la Révolution de 1848, ses actes, ses effets. Si lord Brougham trouve que la Révolution était survenue sans cause, on lui répond que le culte des intérêts matériels officiellement encouragé corrompait les mœurs publiques, que la révolte des âmes contre le système de la paix à tout prix, que le refus enfin de la réforme électorale légitimaient ce changement de gouvernement. La démocratie se développait et voulait paraître ; comprimée sous l'Empire, elle a repris irrésistiblement possession de la société française, voilà le fait évident; mais sans aucune liaison logique. M. Carnot conclut que « la République lui paraît le seul port où cette société peut désormais défier les orages. » La Révolution de 1848 ayant rapproché de ce port a droit à tous nos respects. Telle est la thèse de M. Sadi Carnot, celle aussi de M. Stuart Mill, dont l'opuscule doit être lu avec attention, comme tout ce qui sort de la plume d'un homme distingué, mais dont on ne peut assurément pas approuver toutes les assertions, très souvent contraires aux exigences de la logique et aux enseignements de l'histoire. H. DE L'É.

A Rome. *Lettres d'un zouave pontifical sur les fêtes jubilaires. Décembre 1887-janvier 1888,* par L. DE LA BRIÈRE. Paris, Jules Gervais, 1888, in-12 de 249 p. — Prix : 3 fr. 50.

Voici quinze lettres pleines de cœur écrites par un ancien zouave pontifical venu à Rome pour le cinquantenaire sacerdotal du Souverain Pontife. L'audience militaire, au Consistoire, Noël, l'Exposition vaticane, à la tombe de Pie IX, la messe du Cinquantenaire, les Puissances et l'Italie, les Pèlerins italiens, Inauguration de l'exposition, les Pèlerins français, le Général Kanzler et Louis Veuillot, les Plaisirs du pape, la Salle des Souverains à l'exposition, la Canonisation, les Salons à Rome : tels sont les titres sous lesquels M. de la Brière a résumé ce qu'il a vu et ressenti à Rome pendant les fêtes jubilaires. C'est bien pensé et bien dit. H. DE L'É.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — M. le comte Édouard-Marie DE BARTHÉLEMY D'HASTEL, né a Angers, le 21 novembre 1830, est mort à Paris le 30 mai. Il fut successivement conseiller de préfecture, auditeur au Conseil d'État, secrétaire du Conseil du sceau des titres, conseiller général de la Marne ; mais nous ne pouvons parler ici que de l'érudit, auquel la ville de Châlons-sur-Marne et la Champagne ont inspiré des travaux remarquables. Sa prodigieuse activité ne se renfermait pas dans les limites d'une seule province et sa plume a touché à bien d'autres questions d'histoire générale, de biographie, de littérature, d'archéologie, de science héraldique. On pourra juger de l'étendue des connaissances de M. Édouard de Barthélemy en parcourant la liste suivante de ses travaux, pourtant bien incomplète : *Essai historique sur la Réforme et la Ligue à Châlons-sur-Marne (1561-1610),* (1851, in-8) ; — *Mémoire sur l'élection à l'Empire d'Allemagne de François-Étienne, duc de Lorraine, 1720-1745* (1851, in-8) ; — *Châlons pendant l'invasion anglaise, 1338-1453* (1852, in-8 avec 1 pl.) ; — *Statistique monumentale de l'arrondissement de Sainte-Menehould (Marne),* (2e édition, 1852, in-8); — *Cartulaires de l'évêché et du chapitre Saint-Étienne de Châlons-sur-Marne. Histoire et Documents* (1853, in-12); — *Études biographiques sur les hommes célèbres nés dans le département de la Marne* (1853, in-12); — *Histoire de la ville de Châlons-sur-Marne et de ses institutions,*

depuis son origine jusqu'en 1789 (1854, in-8) ; — *Correspondance inédite des rois de France avec le conseil de ville de Châlons-sur-Marne* (1855, in-12) ; — *Étude sur les établissements monastiques du Roussillon* (*diocèse d'Édène, Roussillon* (1857, in-8) ; — *La Noblesse en France, avant et depuis 1789* (1858, in-12) ; — *Les Vitraux des églises de Châlons-sur-Marne. Étude et Description* (1858, in-8) ; — *Étude sur la vie de Jeanne-Françoise Frémyot, baronne de Rabutin-Chantal* (1860, in-8) ; — *Les Princes de la maison royale de Savoie* (1860, in-12) ; — *Catalogues des gentilshommes qui ont pris part ou envoyé leur procuration aux assemblées de la noblesse pour l'élection des députés aux États généraux de 1789* (1861-1866, 2 vol. in-8) ; — *Diocèse ancien de Châlons-sur-Marne, histoire et monuments ; suivi des cartulaires inédits de la commanderie de la Neuville-au-Temple, des abbayes de Toussaints, de Monstiers et du prieuré de Vinetz* (1861, 2 vol. in-8 avec carte et 8 grav.) ; — *Étude sur la vie de Madame de Beauharnais de Méramion* (1861, in-8) ; — *Armorial général de la généralité de Châlons-sur-Marne, publié pour la première fois, d'après le manuscrit original conservé à la Bibliothèque impériale, et annoté. I. Élections de Châlons, Sainte-Menehould, Épernay, Sézanne et Vitry-le-François* (1862, in-12) ; — *Madame la comtesse de Maure, sa vie et sa correspondance, suivies des Maximes de Mme de Sablé et d'une Étude sur la vie de Mlle de Vandy* (1863, in-12) ; — *Philippe de Courcillon, marquis de Dangeau, sa vie, son journal et la cour de Louis XIV* (1863, in-8) ; — *Les Trois Conquêtes françaises du Roussillon, 1291, 1495, 1642* (1864, in-8) ; — *Variétés historiques et archéologiques sur Châlons-sur-Marne et son diocèse ancien* (1864, in-8) ; — *Les Amis de la marquise de Sablé, recueil de lettres des principaux habitués de son salon, annotées et précédées d'une introduction historique sur la société précieuse au* XVIIe *siècle* (1865, in-8) ; — *Notice historique et archéologique sur les communes du canton de Ville-sur-Tourbe (Marne)* (1865, in-8) ; — *Journal d'un curé ligueur de Paris sous les trois derniers Valois* (1866, in-12) ; — *Les Ducs et les Duchés français avant et depuis 1789* (1867, in-8) ; — *Gerbert, étude sur sa vie et ses ouvrages* (1868, in-12) ; — *Les Grands Écuyers et la Grande Écurie de France avant et depuis 1789* (1868, in-12) ; — *Notice historique et archéologique sur les communes du canton de Verzy (Marne)* 1868, in-8) ; — *Mesdames de France, filles de Louis XV* (1870, in-8) ; — *La Princesse de Condé, Charlotte-Catherine de La Trémoille, d'après des lettres inédites conservées dans les archives de Thouars* (1872, in-12) ; — *Histoire des archers, arbalétriers et arquebusiers de la ville de Reims* (1873, in-8) ; — *Correspondance de Turenne* (1874, in-8) ; — *Les Filles du Régent* (1874, 2 vol. in-8) ; — *Étude sur Omer Talon et son influence sur l'éloquence judiciaire au dix-septième siècle* (1875, in-8) ; — *Une nièce de Mazarin. La Princesse de Conti d'après sa correspondance inédite* (1875, in-8) ; — *Étude sur Jean Bodin, sa vie et ses travaux (1530-1596)* (1876, in-8) ; — *Notice historique sur le prieuré de Saint-Marcoul de Corbeny, dépendant de l'abbaye Saint-Remy de Reims* (1876, in-8 avec 1 pl.) ; — *Les Comtes et le Comté de Soissons* (1877, in-8) ; — *Le Prieuré de Saint-Laurent de Chaudefontaine, d'après des documents originaux inédits* (1878, in-8) ; — *Étude sur la société précieuse d'après des lettres inédites de Mlle de Scudéry, de Godeau et d'Isarn* (1880, in-12) ; — *La Marquise d'Huxelles et ses amis* (1881, in-8) ; — *La Dauphine Marie-Antoinette en Champagne, 1770* (1882, in-12) ; — *Visite des doyennés du diocèse de Châlons-sur-Marne au* XVIIIe *siècle* (1882, in-12) ; — *Cartulaire de l'abbaye de Bucilly* (1883, in-8) ; — *Les Correspondants de la marquise de Balleroy, d'après les originaux inédits de la Bibliothèque Mazarine* (1883, 2 vol. in-8) ; — *Notes sur les établissements des ordres religieux et militaires du Temple, de Saint-Jean de Jérusalem et de Saint-Antoine de Viennois, dans l'ancien archidiocèse de Reims* (1883, in-8) ; — *Recueil des chartes de l'abbaye royale de Montmartre* (1883, in-8) ; — *Recueil des chartes*

de l'abbaye de Notre-Dame de Cheminon (1883, in-8 avec 2 pl.); — *Catherine de Médicis à Épernay pour la négociation de la paix de Nemours conclue avec les Guises en 1585* (1884, in-12); — *Gazette de la Régence, janvier 1715-juin 1719, publiée d'après le manuscrit inédit conservé à la Bibliothèque royale de La Haye* (1887, in-12).

— M. l'abbé Joseph COGNAT, curé de Notre-Dame des Champs, né à Montréal (Ain) en 1821, est mort le 25 mai, à Paris. Journaliste, M. l'abbé Cognat a pris une part active aux polémiques religieuses de la seconde moitié de ce siècle, pendant qu'il était rédacteur en chef de l'*Ami de la Religion* (1852-1855), et dans plusieurs de ses écrits : *L'Univers jugé par lui-même, ou Études et documents sur le journal « l'Univers », de 1845 à 1855* (1856, in-8); — *Clément d'Alexandrie, sa doctrine et sa polémique* (1859, in-8); — *Polémique religieuse. Quelques pièces pour servir à l'histoire des controverses de ce temps* (1861, in-12); — *La Suède libérale devant l'Europe* (1862, in-8); — *Vie de Monseigneur Alexandre-Raymond Devie, évêque de Belley* (1865, 2 vol. in-8); — *Lettres à M. Gambetta, orateur de Saint-Quentin* (1872, in-12); — *M. Renan hier et aujourd'hui* (1883, in-8).

— On annonce encore la mort : de M. Alfred DE BOISSOUDY, archéologue distingué connu par ses publications sur la cathédrale de Bourges, mort à Bourges; — de M. le docteur Charles BRAME, né à Lille en 1816, professeur à l'École de médecine de Tours, qui laisse des travaux et Mémoires inédits, mort à Paris, à l'âge de 75 ans; — de M. CHENON, ancien élève de l'École normale supérieure, professeur au lycée de Reims, mort à l'âge de 89 ans; — du R. P. DANZAS, religieux de l'ordre de Saint-Dominique, écrivain et peintre distingué, auquel on doit des œuvres sur son ordre, entre autres : *Études sur les temps primitifs de l'ordre de Saint-Dominique. Le Bienheureux Jourdain de Saxe* (1874-1876, 4 vol. in-8), mort à Lyon; — de M. le docteur Antoine DESPLATS, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris; — de M. Louis DRAMARD, écrivain politique, mort à Alger, à l'âge de 39 ans; — de M. Alfred DURAND-CLAYE, ingénieur en chef des ponts et chaussées, auteur de plusieurs ouvrages; — de M. le docteur Jules FOURNET, auteur de travaux sur les maladies de la poitrine et du cœur, mort à Versailles; — de M. KOLB-BERNARD, membre de l'Assemblée nationale de Versailles, né à Dunkerque en 1798, auteur de plusieurs ouvrages, entre autres, de *la Vérité sur le régime économique de la France,* discours prononcé au Corps législatif le 11 mai 1868 (1868, in-12); *Dogme et politique* (1882, in-8), mort à Paris; — de M. Georges MARIE, ancien rédacteur du *Journal des Débats* et du *Télégraphe,* mort à Cannes, à l'âge de 34 ans; — de M. Charles MÉNÉTRIER, né en 1804, auteur dramatique et critique littéraire, rédacteur de la *Revue et Gazette des théâtres,* qui a aussi écrit *Arthur de Bretagne; épisode de l'histoire d'Angleterre (1202)* (1841, in-12), mort le 16 mai au château de Vimont (Calvados), à l'âge de 84 ans; — de M. Charles MONSELET, né à Nantes en 1825, publiciste, romancier, poète et auteur dramatique, mort à Paris, à l'âge de 62 ans; — de M. PLANCHON, né à Ganges (Hérault) en 1823, professeur de sciences naturelles et auteur d'ouvrages sur l'agriculture, mort à Montpellier, à l'âge de 65 ans.

— A l'étranger, on signale la mort : du Dr Emil CZYRNIAŃSKI, professeur de chimie à l'Université de Cracovie, mort dans cette ville le 14 avril, à l'âge de 64 ans; — de l'écrivain Gust. KÜHNE, mort à Dresde, le 22 avril, à 82 ans; — du professeur MOLBUH, célèbre poète danois, mort en mai; — de M. Eugen MÜLLER, ancien rédacteur de la *Vossische Zeitung,* mort le 17 avril, à Berlin, âgé de 72 ans; — du naturaliste Harry PRYER, mort le 17 février,

à Yokohama, à l'âge de 37 ans; — du professeur Gerhard vom Rath, né le 20 août 1830, à Duisberg (Prusse rhénane), mort à Coblentz, le 23 avril; — de sir Alfred-Philips Ryder, amiral de la flotte anglaise, auteur d'un ouvrage, *le Sauvetage en mer,* mort à Londres, à l'âge de 68 ans; — du Dr Joh.-Mich. von Soeltl, professeur à l'Université de Munich et archiviste, mort le 16 avril, à Munich, âgé de 91 ans; — du Dr Spongberg, professeur de langue et littérature grecques à l'Université d'Upsal, mort dans cette ville, le 25 avril, dans sa 88e année; — du Dr S. Wroblewski, professeur de physique à l'Université de Cracovie, mort dans cette ville, le 17 avril, dans sa 40e année.

Société de l'histoire de France. — Le 1er mai, la Société de l'histoire de France a tenu son assemblée générale, sous la présidence de M. le comte de Mas-Latrie, président sortant. M. de Mas-Latrie a prononcé, en quittant le fauteuil de la présidence, un discours dans lequel il a fait connaître la marche générale des travaux de la Société et rappelé les pertes récentes qu'elle a éprouvées, notamment celle de M. Desnoyers, qui a été pendant plus de cinquante ans son secrétaire dévoué. M. de Boislisle a présenté ensuite un rapport sur les publications de l'année et les publications en préparation ; parmi ces dernières, nous citerons le tome II du *Jouvencel,* de Jean de Bueil, contenant la suite du texte publié par M. Léon Lecestre, la suite de l'*Histoire universelle,* d'Agrippa d'Aubigné, éditée par M. le baron de Ruble ; le tome IV des *Mémoires d'Olivier de la Marche,* publiés par MM. Beaune et d'Arbaumont. La séance s'est terminée par une lecture de M. Paul Viollet, membre de l'Institut. M. Himly remplacera dans le conseil M. Desnoyers, décédé.

Société de l'École des chartes. — Dans la séance du 26 avril a eu lieu le renouvellement du bureau de la Société et la réélection des membres des différents comités. M. Héron de Villefosse, vice-président sortant, a été élu président; la vice-présidence a été donnée à M. Paul Viollet, membre de l'Institut.

Société bibliographique. — L'assemblée générale annuelle de la Société bibliographique a eu lieu le mardi 29 mai, dans les salons de son nouveau local, rue Saint-Simon, sous la présidence de Mgr Gay, évêque d'Anthédon. M. le marquis de Beaucourt, président de la Société, a fait connaître les travaux accomplis depuis la précédente assemblée, notamment la réimpression du *Manuel de la Société,* la deuxième session du Congrès bibliographique international, dont les rapports ont été si remarqués; enfin la campagne entreprise contre le centenaire de la Révolution. Parmi les publications signalées, mentionnons le *Supplément* au *Répertoire des sources historiques du moyen âge,* de M. l'abbé Chevalier ; le 5e fascicule du *Glossaire archéologique,* de M. Victor Gay, et la 4e série des *Questions controversées de l'histoire et de la science.* M. le comte de Bizemont, secrétaire général, a ensuite lu un rapport sur la propagande et les bibliothèques populaires. Après l'approbation des comptes du dernier exercice, Sa Grandeur Mgr Gay a adressé à M. le marquis de Beaucourt et à tous les membres de la Société de vives félicitations et les a encouragés à continuer la tâche qu'ils ont entreprise.

Société d'histoire diplomatique. — Le jeudi soir, 24 mai, a eu lieu, au Salon bibliographique, l'assemblée annuelle des membres de la Société d'histoire diplomatique, sous la présidence de M. le duc de Broglie. Le secrétaire général, M. R. de Maulde, a lu un rapport sur les travaux de la Société, les articles de la *Revue d'histoire diplomatique* et les publications projetées. Après avoir cité les noms illustres de la France et de l'étranger

qui ont bien voulu patronner cette Société naissante, M. de Maulde a rappelé en termes émus et saisissants les pertes récentes qu'elle a éprouvées : ce sont de véritables notices biographiques, où abondent les anecdotes les plus intéressantes, qu'il a consacrées à MM. le baron Baude, Katkow, le général Le Flô. Le trésorier, M. Delaville Le Roulx, a fait connaître la situation budgétaire de la Société, qui est excellente. M. Geffroy, l'un des vice-présidents, a montré, dans une lecture sur *Une négociation à la cour de Catherine II,* les multiples obstacles qui arrêtèrent, dans l'accomplissement de sa mission l'un des plus habiles ambassadeurs de Gustave III, chargé d'obtenir l'exécution de traités de paix entre la Russie et la Suède. C'est véritablement une histoire fort divertissante que M. A. Vandal a racontée ensuite à propos de cet envoyé du sultan, reçu à la cour de Louis XIV avec le cérémonial turc, et que rappellent évidemment maintes allusions du *Bourgeois gentilhomme,* de Molière. La séance s'est terminée par un discours, où M. le duc de Broglie a montré les transformations que le temps a opérées dans la diplomatie et fait ressortir le contraste entre le passé et le présent.

CONGRÈS. — Le mardi 22 mai, a commencé au ministère de l'Instruction publique la vingt-sixième session du Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements. Le Congrès est divisé en six sections : Histoire et Philologie; — Archéologie ; — Géographie ; — Sciences économiques et sociales ; — Sciences mathématiques et médicales ; — Beaux-Arts. Cinq sections ont employé le premier jour à constituer leurs bureaux et à préparer les travaux des subdivisions de chaque section. La section géographie seule a pu entendre plusieurs communications, notamment un Mémoire de l'explorateur Bonvalot sur les peuplades du littoral de la mer Caspienne et des hauts plateaux de l'Asie. Pendant les jours suivants, une soixantaine de Mémoires, de mérite et d'intérêts divers, ont été lus. La séance de clôture a eu lieu, le samedi 26 mai, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence du ministre de l'Instruction publique. M. Gaston Paris, vice-président de la section d'histoire et de philologie, a lu un intéressant travail sur *les Parlers de France ;* puis M. Lockroy a fait, dans un discours qui a semblé assez banal, l'éloge des membres du congrès morts récemment. La séance s'est terminée par la distribution des récompenses.

— Le huitième congrès international des orientalistes se tiendra du 2 au 13 septembre 1889, à Stockholm et à Christiania. M. le comte C. de Landberg, de Stuttgart, a été chargé par la librairie d'E.-J. Brill, de Leyde, de préparer, à cette occasion, un album contenant, avec les photographies de tous les orientalistes contemporains, la liste aussi complète que possible de leurs ouvrages.

LECTURES FAITES A L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. — Dans la séance du 4 mai, M. Mispoulet a entretenu l'Académie des attributions du flamine provincial de la Narbonnaise d'après une inscription sur bronze trouvée à Narbonne. M. J. Halévy a commencé la lecture d'un Mémoire relatif au quatorzième chapitre de la Genèse, qui raconte une invasion des Babyloniens en Palestine au temps d'Abraham. — Le 18 mai, M. J. Halévy a continué la lecture de son Mémoire. — Dans la séance du 25 mai, après la lecture d'une lettre de M. Le Blant, sur quelques nouvelles découvertes archéologiques faites à Rome, M. Perrot a entretenu l'Académie du Musée du Bardo et des différentes séries d'objets dont il se compose.

LECTURES FAITES A L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES. — Dans la séance du 5 mai, M. Geffroy a donné lecture d'une notice biographique sur M. Bélot, ancien membre correspondant de l'Académie. — Dans

celle du 12 mai, M. Dareste communique un Mémoire intitulé : *Le Nouveau Code civil du Monténégro.* — Le 19 mai, M. d'Avenel a donné lecture d'un Mémoire sur la procédure et la justice criminelles sous Louis XIII. M. Boutmy a ensuite entretenu ses collègues du rôle des comités permanents à la Chambre des représentants à Washington.

Paris. — Depuis le 22 mai l'on accède aux différents départements de la Bibliothèque nationale par la grande porte, qui fait face au square Louvois, et non plus par l'ancienne entrée provisoire (provisoire depuis vingt-cinq ans) si peu digne d'un tel établissement. La grande porte en fer n'est pas encore complètement montée et trois ou quatre mois s'écouleront encore avant que tous les travaux soient terminés et que les appareils d'éclairage soient établis. Mais dès maintenant l'aspect général est remarquable; arrivé dans la cour d'honneur l'on voit, en face, les bureaux de l'administration, et au dessus la magnifique salle de travail des manuscrits; à droite, au delà d'un vestibule, l'on aperçoit la vaste salle de travail du département des imprimés, actuellement ouverte au public de neuf heures du matin à six heures du soir.

— La dernière livraison de la *Bibliothèque de l'École des chartes* contient une notice de M. Julien Havet sur *Une charte de Metz accompagnée de notes tironiennes (27 décembre 848),* qui a fait l'objet d'un tirage à part (Paris, A. Picard et H. Champion, in-8 de 12 p. et 1 héliogravure Dujardin). Cette charte renferme un contrat dit « précaire, » dont l'analyse se trouve, au verso du parchemin, en notes tironiennes. M. J. Havet donne la transcription du texte ordinaire et du texte tironien. Il y a près de quarante ans, ce même document avait déjà été étudié par Jules-Tardif, dont le frère M. Adolphe Tardif, vient de faire imprimer une brochure intitulée : *Une minute de notaire du* IXe *siècle en notes tironiennes, d'après la lecture donnée en 1849 par Jules Tardif* (Paris, A. Picard, in-8 de 15 p.). Les deux Mémoires, mis sous presse en même temps, sont parfaitement indépendants l'un de l'autre et les transcriptions des deux érudits sont concordantes ; les quelques différences relevées proviennent sans doute de ce que M. Jules Tardif a travaillé sur un fac-similé lithographique, publié en 1841 par Champollion-Figeac, fac-similé assez inexact, tandis que M. Havet a pu utiliser la charte originale qu'il a retrouvée dans la collection de Lorraine du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale.

— Dans la même livraison de la *Bibliothèque de l'École des chartes,* M. H. Moranvillé a publié *Une lettre à Charles le Mauvais* (tirée à part, in-8 de 6 p.) en date du 7 juin 1355, écrite par Jeanne d'Évreux, veuve de Charles IV le Bel et Blanche de Navarre, veuve de Philippe VI de Valois, l'une tante, l'autre sœur de Charles le Mauvais. Celui-ci venait de négocier un traité d'alliance avec Édouard III, roi d'Angleterre, qui songeait à débarquer en Normandie; ce fut pour empêcher cette descente que les deux reines douairières intervinrent, afin de rapprocher Jean II et Charles le Mauvais. M. Moranvillé rapporte à Jeanne et à Blanche l'initiative du traité conclu entre les deux princes, le 10 septembre, à Valognes.

— La librairie Thorin vient de mettre en vente le troisième fascicule du tome II des *Registres d'Innocent IV, recueil des bulles de ce pape,* publiées ou analysées par M. Élie Berger; ce fascicule renferme l'introduction et complète le volume (gr. in-4 de CCXCIII p.). On sait que cette publication fait partie de la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.*

— Le 14 mai, a paru le 1er fascicule du tome II de l'*Inventaire des arrêts du Conseil d'État (règne de Henri IV),* par M. Noël Valois, archiviste aux Archives nationales (Paris, Imp. nationale, in-4 à 2 col. de 208 p.).

— La librairie Plon et Nourrit a mis en vente à la fin du mois de mai plusieurs importants ouvrages; d'abord, une biographie de *l'Amiral Baudin*, par le vice-amiral Jurien de la Gravière (in-8); puis les *Mémoires et Souvenirs du baron Hyde de Neuville* sur la Révolution, le Consulat et l'Empire (in-8).

— M. Bouquet, vice-président de la Société de l'histoire de Normandie, a publié chez Hachette à Paris (in-8, XIV-400 p.): *Points obscurs et nouveaux de la vie de Pierre Corneille. Étude historique et critique avec pièces justificatives.*

— Les moliéristes sont infatigables. Il suffit qu'un ouvrage contienne une dizaine de pages sur Molière pour qu'il ait droit de leur part à une réimpression. C'est précisément parce que *la Promenade de Saint-Cloud* de Gabriel Guéret consacre quelque deux cents lignes au Tartuffe que M. Georges Monval lui a donné place dans la Nouvelle collection moliéresque (Tome XVI, Paris, Jouaust, in-16 carré de XVII-111 p.). Nous ne nous plaignons pas d'ailleurs de l'honneur fait à l'ami de l'abbé d'Aubignac. Il y a à prendre dans ce dialogue non seulement pour les moliéristes, mais pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire littéraire du grand siècle.

— La souscription ouverte depuis deux ans pour l'érection d'une statue à Balzac n'a encore produit qu'une somme tout à fait dérisoire. Le comité de la Société des gens de lettres vient de nommer une commission chargée de mener à bonne fin ce projet, qu'il serait regrettable de voir échouer.

— M. Edmond Bonnaffé a consacré à l'auteur du *Glossaire archéologique du moyen âge et de la renaissance,* M. Victor Gay, une notice biographique (gr. in-8 de 16 p.) extraite de la *Gazette des Beaux-arts.*

— La fusion du *Monde* et de l'*Observateur français,* signalée ici, a duré, en principe et non pas même en fait, l'espace d'un matin. Chaque feuille conserve son autonomie. M. Levé a repris la direction du *Monde* et réduit l'abonnement à 25 fr.

ALSACE. — La Société belfortaine d'émulation n'a vraisemblablement dépensé que peu de soins dans la publication du *Catalogue de la bibliothèque municipale de Belfort* (Belfort, typ. Spitzmüller, in-8 de 242 p.), et du *Catalogue des ouvrages déposés à la bibliothèque populaire,* qui y fait suite. On pourrait critiquer la manière dont les ouvrages sont répartis sous les diverses rubriques. Nous nous contentons de remarquer que le volume fourmille de fautes d'impression. Parfois un article entier a sauté à l'impression (p. 164, n° 20). Des coquilles, telles que *respublica romano* abondent. Les noms des auteurs sont défigurés de la façon la plus étrange (p. 18, n° 209) : on a imprimé Armachano en capitales et J. Usserio en caractères ordinaires, faisant du nom archiépiscopal du célèbre prélat irlandais un nom de famille et changeant son nom en prénom ; — Michaud devient Michand (p. 19, n° 223) ; — les frères de Goncourt se transforment en Gondrecourt ; — au lieu de trouver les lettres d'Eugénie de Guérin, éditées par M. Trébutien, nous les trouvons traduites par un certain Trébucinet (p. 187, n° 169). S'il fallait faire un errata, il grossirait notablement le volume.

BOURGOGNE. — Une savante notice de M. l'abbé L. Morillot, curé de Beire-le-Châtel, fort remarquée lors de sa publication en cinq articles dans le *Bulletin d'histoire et d'archéologie religieuse du diocèse de Dijon* (mai-juin 1887 à janvier-février 1888), a été tirée à part (*Étude sur l'emploi des clochettes chez les anciens et depuis le triomphe du christianisme;* Dijon, Renaud, Ratel, 215 p. in-8 avec 10 pl. en noir et 2 chromolithographies), et augmentée de la dixième planche représentant une clochette romane tout récemment découverte à Fontaines-les-Dijon. D'autres additions (20 p. de notes et pièces justificatives, plus une copieuse table des matières, ajoutent à la valeur de ce tirage.

— M. P. M. Baudouin, président de la Société d'études d'Avallon, a fait imprimer récemment, chez Em. Odobé à Avallon, une notice consacrée à l'*Ancien Hôtel des princes de Condé à Avallon* (gr. in-8 de 54 p.). C'est l'historique de la maison où est aujourd'hui établie l'école communale de filles, et qui ne fut possédée réellement qu'une vingtaine d'années, au XVIIe siècle, par Henri II de Condé, et par son illustre fils Louis, le grand Condé.

CHAMPAGNE. — En préparation : *Topographie historique de la ville de Châlons-sur-Marne*, par Louis Grignon. Le manuscrit est terminé. L'ouvrage, composé avec le soin le plus consciencieux, à l'aide des documents conservés aux archives départementales de la Marne et dans les archives communales de la ville, avec le secours des minutes notariées des XVIe et XVIIe siècles, offrira les renseignements les plus curieux et les plus nouveaux sur la topographie châlonnaise.

FLANDRE. — M. Joseph Blondel, avocat général près la cour d'appel de Douai, a fait récemment imprimer le discours prononcé par lui le 17 octobre dernier à l'occasion de l'audience solennelle de rentrée, lequel discours porte le titre suivant : *Du droit et de la procédure dans Honoré de Balzac* (Douai, impr. L. Crépin, in-8 de 58 p.). On peut dire que M. J. Blondel connaît à fond l'œuvre de Balzac qu'il a analysée et critiquée, au point de vue spécial où il s'est placé, avec autant de science juridique que de talent littéraire. A peine le magistrat a-t-il pu trouver quelquefois l'ancien clerc d'avoué et de notaire, que nous appelons aujourd'hui le grand Balzac, en faute vis-à-vis de nos codes. Notons que M. J. Blondel reproche à l'auteur de la *Comédie humaine*, qui voulait résister au « vertige démocratique, » de n'avoir pas compris le « mouvement qui, de son temps déjà, entraînait la société moderne. » Ce n'est point là, précisément, par où l'illustre Tourangeau nous paraît répréhensible. Somme toute, nous pensons que les auditeurs de M. l'avocat général de Douai n'ont point dû s'endormir pendant qu'il parlait, ainsi que cela se voit assez fréquemment en pareille occurrence. Il est vrai que le sanctuaire de Thémis ne retentit pas souvent de discours aussi attachants que celui-ci.

FRANCHE-COMTÉ. — M. de Sainte-Agathe a fait imprimer, chez Paul Jacquin, à Besançon, une brochure intitulée : *L'Académie de Besançon et le Comité des travaux historiques*, où sont brièvement rappelés les rapports littéraires ayant existé entre la compagnie dont l'auteur est membre et le comité des travaux historiques. Dans ce travail, M. de Sainte-Agathe exprime le double vœu, dont nous souhaitons la réalisation, « que bientôt la statue du cardinal de Granvelle, donnée par Weiss et sculptée par Petit, soit enfin placée dans la cour du palais (le palais du cardinal qui appartient aujourd'hui à la Ville), et qu'en même temps paraisse un complément essentiellement comtois aux papiers d'État du grand ministre de Charles Quint. »

— Une étude qui ne peut manquer d'intéresser vivement est en préparation en ce moment, à Besançon, où M. le chanoine Suchet vient de terminer ses recherches sur *la Vie et les Œuvres du Père Maire*, jésuite franc-comtois, qui fut le collaborateur et l'ami peut-être le plus intime de Mgr de Belsunce, à Marseille.

GUYENNE ET GASCOGNE. — Il y a quelques années, un des membres les plus actifs de la Société des Archives historiques de la Gironde, M. Gustave Labat, avait publié une élégante brochure où il avait recueilli une dizaine de pièces curieuses : *Documents sur la ville de Royan et la tour de Cordouan* (*1622-1789*) (Bordeaux, impr. Gounouilhou, 1884, in-4 de 40 p. avec une lithographie et une carte). M. Labat a continué ses recherches et nous a

donné, ces jours-ci, un beau volume dont l'exécution typographique n'est pas moins remarquable : *Documents sur la ville de Royan et la tour de Cordouan. Deuxième recueil, 1200-1800.* (Bordeaux, Gounouilhou, in-4 de xxxv-235 p. avec 5 pl.). Les documents publiés par M. Labat sont au nombre de 86. Quelques-uns étaient dispersés dans plusieurs recueils, la plupart étaient absolument inédits. Ils offrent pour l'histoire du célèbre phare de Cordouan et de la petite ville de Royan un très vif intérêt ; ils contiennent aussi de précieux renseignements sur l'histoire politique générale et l'histoire administrative de l'ancien régime, spécialement au point de vue des travaux publics. Ils sont disposés dans l'ordre chronologique; le texte en est fort bien établi, l'origine toujours indiquée. Une ample introduction et de bonnes tables alphabétique et chronologique, des notes nombreuses, malheureusement toutes reportées à la fin du volume, permettent d'en tirer tout le parti possible. Outre ces pièces d'archives, M. Labat a donné dans son recueil la réimpression de trois plaquettes rarissimes du XVIIe siècle. *L'Expédition généreuse du Parlement de Bordeaux, envoyée contre les Rochelais, chassés de Soulac et du pays de Médoc, ensemble tout ce qui s'est passé en la haute et basse Guyenne et Quercy, depuis la réduction de Saincte-Foy jusqu'à présent* (A Paris, chez Pierre Ramier, 1622) ; — *Relation de la bataille navale donnée entre les armées de France et d'Espagne, sur les mers d'Olleron et de Ré, le 9 août 1652, avec l'estat des vaisseaux dont les deux armées estoient composées et les noms des capitaines* (à Paris, chez Nicolas et Iean de La Coste, 1652); — *Seconde Relation contenant la reprise de l'amiral de Naples par les Espagnols : et de ce qui s'est passé dans les mers de Broüage, entre les armées naualles, depuis le combat du neufiesme aoust 1652, jusques au seiziesme dudit mois, avec la prise de la grande galère du comte de Doignon, de son brigantin, de son trauersier et de deux vaisseaux chargez de molües* (*Ibid.*, 1652). M. Labat a complété son œuvre en dressant une double table iconographique et bibliographique des gravures et imprimés, relatifs à Cordouan et Royan, et dessiné lui-même quatre planches lithographiques d'une excellente exécution. La cinquième planche est un fac-similé photolithographique d'un contrat signé par Louis de Foix, le célèbre architecte de la tour de Cordouan.

— M. Lucien Massip, membre correspondant de la Société des sciences, lettres et arts d'Agen, nous donne une très bonne *Notice sur le château de Roquegauthier* (Agen, gr. in-8 de 18 p.). Ce château, situé dans l'arrondissement de Villeneuve-sur-Lot, canton de Cancon, commune de Baugas, appartenait, au XVIe siècle, à la famille de Boyssonnade, et passa par un mariage, en 1698, dans la famille de Galaup. M. Massip, après avoir décrit le château, donne, d'après les vieux registres paroissiaux et communaux et d'après des archives particulières, la généalogie des possesseurs successifs de Roquegauthier. M. Massip prépare un travail sur la ville et les anciens seigneurs de Cancon, dont la présente notice donne d'avance une favorable idée.

— M. le chanoine Pailhès, à qui l'on doit la publication des Mémoires de Mme de Châteaubriand et de sa correspondance avec Clausel de Coussergues donnera prochainement au public une étude très nouvelle sur Joubert, d'après des documents inédits fort curieux, qui compléteront et rectifieront largement les travaux consacrés jusqu'ici à ce moraliste délicat.

LIMOUSIN. — Les deux nouveaux fascicules de la collection que nous devons à M. René Fage, *le Vieux Tulle,* n^os^ X et XI, sont intitulés : *La Cathédrale et le Cloître* et *les Couvents d'hommes* (Tulle, imp. de Crauffon, 1888, gr. in-8 de 44 p. chacun). Comme les précédentes, ces notices ont été sérieusement préparées, l'auteur ne se contentant pas d'avoir recours aux meilleurs travaux imprimés, notamment à l'*Historia Tutelensis,* d'Étienne Baluze, mais

aussi à divers documents inédits des archives de la Corrèze, de la Bibliothèque nationale et de diverses collections particulières. Profitant habilement de toutes ces ressources, et joignant à ses descriptions et récits diverses gravures, M. Fage fait très bien connaître la cathédrale, le cloître et les trois monastères (Cordeliers, Feuillants et Carmes) de la ville de Tulle.

LORRAINE. — Le tome IV de la *Petite Bibliothèque verdunoise*, publiée par M. l'abbé N. Frizon, a récemment paru ; il renferme l'*Histoire verdunoise au temps de Nicolas Psaulme*, par Mathieu Husson l'Écossais (3e partie : 1567-1571), et la *Charte touchant « l'érection et institution du collège » de Verdun (1570)* (Verdun, Laurent, in-16 de 211 p. et pl.).

LYONNAIS. — M. Noël Lavergne a décrit dans une brochure in-8 de 39 p. *les Vitraux de Claudius Lavergne placés dans l'église de Saint-Cyr, au Mont-d'Or, diocèse de Lyon* (Paris, imp. de Mersch).

MAINE.—L'ouvrage suivant vient de paraître : *Histoire populaire de saint Julien, premier évêque du Mans,* par le R. P. Dom Paul Piolin, bénédictin de la congrégation de France, président de la Société historique et archéologique du Maine (Paris, 8, rue François Ier, in-16 de III-221 p.). Peu avant, le même écrivain avait publié l'ouvrage suivant : *Manuel du pèlerin à Notre-Dame de Torcé* (2e édit., augmentée d'une notice sur M. l'abbé Jacques-L.-A.-M. Luchet, auteur de l'ouvrage ; chez M. le curé de Notre-Dame de Torcé (Sarthe), in-16 de xv-149 p.).

NORMANDIE. — Signalons : *Le Havre, son origine, son présent, son avenir,* par Blanchot (Tours, imp. d'Arrault, in-8 de 31 p.) ; — *Le Diocèse d'Avranches, ses origines, ses évêques, sa cathédrale, ses églises, ses comtes et ses châteaux,* par M. l'abbé Pigeon (2 vol. in-8, cartes et plans) ; — et dans un recueil qui se publie à Elbeuf (imp. Crépel), *la Normandie littéraire,* plusieurs articles historiques : *La Famille de Chantcloup (1598-1599),* par Alabarbe ; *Anoblissement d'un seigneur rouennais,* par le même ; *Invention à Dieppe des phares à éclipse,* par M. l'abbé Tougard, et *Un seigneur d'Elbeuf,* par le même.

ORLÉANAIS. — M. G. Baguenault de Puchesse nous a donné une attrayante étude sur *les Proverbes de l'Évangile de saint Mathieu* (Orléans, in-8 de 17 p. Extrait du tome VI des *Lectures et Mémoires de l'Académie de Sainte-Croix*). L'auteur a recueilli dans l'Évangile de saint Mathieu diverses expressions, métaphoriques ou proverbiales, qui sont le plus souvent employées par nous.

PICARDIE. — A récemment paru le tome I des *Archives anciennes de la ville de Saint-Quentin,* publiées sous les auspices de la Société académique de Saint-Quentin, par M. Emmanuel Lemaire ; ce volume, qui embrasse les années 1076-1328, s'ouvre par une étude de M. A. Giry, professeur à l'École des chartes, sur les origines de la commune de Saint-Quentin (Saint-Quentin, imp. de Poette, gr. in-4 de CXLVI-568 p.).

PROVENCE. — M. le comte Christian de Villeneuve prépare un grand ouvrage sur les femmes célèbres de la région provençale.

— M. l'abbé Rance, correspondant du Ministère, commence, dans la *Revue de Marseille,* la publication d'une étude sur *le P. Albert Daugières, S. J.,* né à Arles en 1634, mort en 1709, recteur du grand collège de Lyon.

— Vient de paraître une petite plaquette : *Une excursion d'Aix au château de La Barben* (Aix, A. Makaire, 1888, in-12 de 3 p.), extraite du journal *l'Echo des Bouches-du-Rhône*. Peu importante pour le fonds, elle est faible de style. L'auteur anonyme est, dit-on, M. Meyronnet Saint-Marc.

— Entre les dernières publications du félibrige provençal, signalons la traduction en vers provençaux de *l'Iliado d'Oumèro,* par M. F. Pascal, félibre majoral, publiée à Gap, chez Richaud, éditeur, et *Mas flous d'ivèr,* recueil de

poésies dauphinoises, par le félibre majoral Roch Grivel (Crest. Brochier, éditeur).

— Les études sur le clergé provençal pendant la Révolution continuent avec grande faveur; signalons, en attendant d'annoncer une vaste étude d'ensemble qui aura plusieurs volumes, la *Biographie de l'abbé Dorte,* qui vient de paraître à Domazan (Gard).

— Une singulière erreur est en train de faire le tour de la presse, et *le Livre* du 10 avril la reproduit. Le point de départ est la confusion établie par un journal quotidien entre la naissance et le mariage du fameux comte de Mirabeau. Voici les faits rectifiés : M. Mouttet, juge à Aix, a signalé le premier l'acte de mariage de Mirabeau; il se propose même de le publier avec un fac-similé des signatures. Cet acte, en date du 23 juin 1772, se trouve dans le Registre de la paroisse du Saint-Esprit, d'Aix, dont un double exemplaire existe aux archives de la ville et au greffe du tribunal. Parmi les témoins, figure Louis-Henry de Villeneuve, marquis de Trans, premier marquis de France, colonel du régiment Royal Roussillon. Mais il ne prend pas cette qualité que lui donne la formule de l'acte dans sa signature qui est ainsi libellée : Le M[is] de Villeneuve Trans.

Saintonge. — On lira avec émotion le récit publié par M. Philippe Rondeau, ancien conseiller à la Cour d'appel de Poitiers : *Un épisode de la défense nationale en 1870. Un héros Saintongeois. Déterville Desmortiers, ancien juge d'instruction à Paris* (La Rochelle, N. Texier, gr. in-8 de 9 p.). M. Rondeau a rendu un digne hommage au patriotisme et au courage de Louis Déterville Desmortiers, fusillé, comme franc-tireur, par les Prussiens, le 1[er] octobre 1870, à Beaumont-sur-Oise. La notice est accompagnée de beaux vers d'Auguste Barbier, en l'honneur du soldat magistrat qui était son proche parent et son ami.

Publications nouvelles. — *Cursus Scripturae sacrae. Commentarius in libros historicos IV. Commentarius in libros Judicum et Ruth,* auctore F. de Hummelauer (in-8, Lethielleux). — *Le Livre des Psaumes*, texte latin et trad. française, avec notes, par l'abbé Glaire, (in-12, Roger et Chernoviz). — *Lehrbuch des katholischen Kirchenrechts,* von D[r] Philipp Hergenröther (in-8, Herder, Fribourg en Brisgau). — *Premières Communions,* par la princesse O. Cantacuzène Altieri (petit in-12, Téqui). — *Le Miracle et ses contrefaçons,* par le P. J. de Bonniot (in-8, Retaux-Bray). — *Les Principes du droit*, par E. Baussire (in-4, F. Alcan). — *Traité du Contrat de mariage,* t. IV, par L. Guillouard (in-8, Durand et Pedone-Lauriel). — *Les Irresponsables devant la justice,* par A. Riant (in-12, J.-B. Baillière). — *La Morale de Socrate,* par M[me] J. Favre (in-12, F. Alcan). — *La Morale économique*, par G. de Molinari (in-8, Guillaumin). — *Le Fond de la question juive. La Terre et l'Argent, qui l'emportera?* par L. Gorse (in-8, Retaux-Bray). — *Le Transformisme,* par E. Perrier (in-12, J.-B. Baillière). — *L'Évolution des mondes et des sociétés,* par F.-C. Dreyfus (in-8, F. Alcan). — *L'Hypnotisme revenu à la mode, histoire et discussion scientifique,* par le P. Franco (in-12, Palmé). — *La Biologie végétale,* par P. Vuillemin (in-12, Hinrichsen). — *Expériences et Instruments de physique,* par A. Focillon (in-8, Mame). — *La Photographie moderne,* par A. Londe (gr. in-8, Masson). — *La Photographie et ses applications aux sciences, aux arts et à l'industrie, par J. Lefèvre* (in-12, J.-B. Baillière). — *Histoire d'un bloc de houille,* par H. Bourbon et F. Hue (in-8, Lecène et Oudin). — *Poésies complètes,* par G. Le Vavasseur (2 vol. in-8, Lemerre). — *Rimes blondes et Chansons noires,* poésies par T. Maisonneuve (in-18, Lib. des bibliophiles). — *Premier Écho,* recueil de poésies, par E. Déborde (in-18, Lib. des bibliophiles). — *Barbondias, conte d'un père,* par le vicomte de Lorgeril

(in-12, Perrin). — *Œuvres choisies de Racine,* t. III, édit. annotée par L. Martel. *Esther, Athalie* (in-18, Lib. de la Société bibliographique). — *Contes populaires de Lorraine comparés avec les contes des autres provinces de France et des pays étrangers,* par E. Cosquin (2e tirage, 2 vol. in-8, Bouillon et Vieweg). — *Milord Tripot,* par H. de Fonbrune (in-12, Marpon et Flammarion). — *La Comtesse Vassali,* par Ouida (in-12, Perrin). — *La Fiancée de la Fontenelle,* par C. d'Héricault (in-12, Perrin). — *Amour d'automne,* par A. Theuriet (in-12, Lemerre). — *Marc Fane,* par J.-H. Rosny (in-12, Quantin). — *Les Frères Karamazov,* par T. Dostoïewsky (2 vol. in-12, Plon et Nourrit). — *Scènes de la vie médicale,* par J. Cyr (in-12, J.-B. Baillière). — *Histoire intime,* par S. Béal (in-12, F. Didot). — *La Fortune du vieux Myddelton,* par Mme P. de Tillière (in-12, F. Didot). — *Sacrifice,* par Mme A. de Morbois (in-12, F. Didot). — *Pierre de touche,* par S. Blandy (in-12, F. Didot). — *Le Fils aîné,* par miss G. Craik, trad. de l'anglais par A. Chevalier (in-12, F. Didot). —*L'Exilée du Val-Argand,* par Z. Fleuriot (in-12, Lecoffre). — *Blanche-Neige,* par Cl. de Chandeneux (in-12, H. Gautier). — *Le Marquis de Villepreux,* par M. du Campfranc (in-12, H. Gautier). — *Josette,* nouvelle, par A. Theuriet (in-18, Lib. des bibliophiles). — *Précis d'un cours de littérature, genres en prose,* par C. Urbain (in-12, Vitte et Perrussel, à Lyon, et Lecène et Oudin, à Paris). — *Mabillon et la Société de l'abbaye de Saint-Germain des Prés, à la fin du XVIIe siècle (1664-1707),* par E. de Broglie (2 vol. in-8, Plon et Nourrit). — *Mélanges et Portraits,* par E. Caro (2 vol. in-12, Hachette). — *Impressions de théâtre* (2e série), par J. Lemaître (in-12, Lecène et Oudin). — *Lettres choisies de Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans,* publiées par l'abbé F. Lagrange (2 vol. in-8, Jules Gervais). — *Simples Histoires* (2e série), par le marquis de Ségur (in-12, Retaux-Bray). — *Traité des études historiques* (1re partie), par J. Moeller (in-8, Thorin). — *L'Histoire et les Historiens,* par L. Bourdeau (in-8, F. Alcan). — *Aux États-Unis, notes de voyage,* par F. Moreau (in-12, Plon et Nourrit). — *Le P. Isaac Jogues,* par le P. F. Martin (in-12, Baltenweck). — *La Pérouse,* par G. Marcel (in-12, Lib. illustrée). — *Essai sur l'histoire de l'éducation dans l'ancien Oratoire de France,* par P. Lallemand (in-8, Thorin). — *La Vie de Louise de Bourbon, princesse de Condé, fondatrice du monastère du Temple,* par le P. Rabory (in-8, imp. Saint-Pierre, à Solesmes). — *Textes relatifs à l'histoire du Parlement depuis les origines jusqu'en 1314,* par Ch.-V. Langlois (in-8, A. Picard). — *L'Expédition de Charles VIII en Italie, histoire diplomatique et militaire,* par H.-F. Delaborde (in-4, F. Didot). — *La Cour de France et la Société au XVIe siècle,* par F. Decrue de Stoutz (in-12, F. Didot). — *Lettres du maréchal de Tessé,* par le comte de Rambuteau (in-8, C. Lévy). — *Madame de Lamballe d'après les documents inédits,* par G. Bertin (gr. in-8, « Revue rétrospective »). — *1789 à 1889. Un siècle de révolutions en France,* par A. de Sainte-Marie (in-8, Palmé). — *Paris en 1793,* par E. Biré (in-12, J. Gervais). — *La France et l'Irlande pendant la Révolution,* par E. Guillon (in-12, Collin). — *Les Trois Carnot, histoire de cent ans,* par M. Dreyfous (gr. in-8, Dreyfous). — *Campagne dans le Haut-Sénégal et dans le Haut-Niger (1885-1886),* par le colonel H. Frey (in-8, Plon et Nourrit). *Autour de Paris, promenades historiques,* par J. Levallois (in-8, Mame). — *Les Grandes Écoles et le Collège d'Abbeville (1384-1888),* par E. Prarond (in-12, A. Picard). — *Essai sur l'histoire économique de l'Espagne,* par J. Goury du Roslan (in-8, Retaux-Bray). — *Le Comte Pelegrino Rossi,* par Mgr Tolra de Bordas (in-8, Thorin). — *Le Trésor de la Sainte Chapelle de Dijon d'après ses anciens inventaires,* par J. d'Arbaumont et le Dr L. Marchand (in-4, Lamarche, à Dijon). — *Sceaux gascons du moyen âge (gravures et notices),* publiés pour la Société historique de Gascogne par la Commission des Archives historiques (in-8, Champion, à Paris, et Cocharaux, à Auch).

— *Les Zig-Zags d'un curieux, causeries sur l'art des livres et la littérature d'art*, par O. Uzanne (in-18, Quantin). — *Dictionnaire international des écrivains du jour*. 1re livraison. A-Bab, par A. de Gubernatis (in-4, Nicolai, à Florence).

Visenot.

ERRATA

Page 182, ligne 18, au lieu de *Mandrin*, lisez : *Maurin*.
Page 252, ligne 7, au lieu de *rappeler*, lisez : *appeler*.
Page 359, ligne 26, au lieu de *le P. H. Casterlein*, lisez : *le P. A. Castelein*.
Page 362, titre d'ouvrage, au lieu de *L'Officier allemand dans la nature*, lisez : *L'Officier allemand dans la nation*.
Ibid., ligne 9, au lieu de *elle est « vive. »* lisez : *elle est « vécue. »*
Page 364, ligne 8, après *texte et traduction*, lisez : « Et un travail sur la prononciation du patois grand-landais qui intéressera les philologues. L'auteur, comme indication des nombreuses chansons qu'il possède, termine son livre par les premiers vers de chacune d'elles. »
Page 364, ligne 14, au lieu de *Tonison*, lisez : *Louison*.
Ibid., ligne 15, au lieu de *andaloces*, lisez : *andaluces*.
Ibid., ligne 16, au lieu de *comperetti*, lisez : *Comparetti*.
Ibid., ligne 17, au lieu de *Volkrmarchea*, lisez : *Volksmärchen*.
Ibid., ligne 18, au lieu de *Abijaenson*, lisez : *Abijornsen*.
Page 367, ligne 37, au lieu de *une part très active*, lisez : *une part très restreinte*.
Page 440, titre d'ouvrage, au lieu de *Nuoui documenti, etc.*, lisez : *Nuovi Documenti, etc.*
Page 472, dernière ligne, au lieu de *Académie de Mâcon*, lisez : *Académie de Dijon*.
Page 518, première ligne de titre, au lieu de *Peireisc*, lisez *Peiresc*.

TABLE MÉTHODIQUE

DES OUVRAGES ANALYSÉS

THÉOLOGIE

JURISPRUDENCE

SCIENCES ET ARTS

BELLES-LETTRES

HISTOIRE

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS D'AUTEURS

TABLE DE LA CHRONIQUE

TABLE DES QUESTIONS ET RÉPONSES

Le Gérant : CHAPUIS.

Imprimerie polyglotte Alph. Le Roy, imprimeur breveté.

A. ROGER ET F. CHERNOVIZ, ÉDITEURS
RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 7, A PARIS

VIENT DE PARAITRE

LE LIVRE DES PSAUMES

TEXTE LATIN ET TRADUCTION FRANÇAISE, AVEC NOTES

Par M. l'Abbé GLAIRE

APPROUVÉ PAR LA COMMISSION D'EXAMEN NOMMÉE PAR LE SOUVERAIN PONTIFE

AVEC INTRODUCTION ET QUELQUES NOTES NOUVELLES PAR **M. l'Abbé VIGOUROUX**

Suivi des Cantiques de Laudes et d'une Table liturgique.

1 vol. petit in-12, 592 pages, beau papier teinté, broché **3 fr.** Relié toile, tr. rouge, **4 fr.**

Le *Livre des Psaumes* est, après le *Nouveau Testament,* le livre le plus répandu parmi les fidèles.

Il manquait une édition qui, tout en restant portative, contînt avec le texte latin et la traduction française des notes et une introduction suffisamment étendues pour que l'interprétation des passages obscurs fût rendue plus facile.

C'est le but que l'on a cherché à atteindre en publiant cette édition, dont la traduction est empruntée à la *Bible* de M. l'Abbé Glaire, la seule qui, par la *haute approbation* dont elle est revêtue, présente toute garantie.

Le volume se termine par les **Cantiques de Laudes** et une **Table liturgique** des Psaumes et des Cantiques.

LES PSAUMES DE DAVID

Mieux compris à l'aide d'une nouvelle interprétation basée sur l'hébreu.

Par un Prêtre du diocèse d'Orléans

1 volume in-8, broché : **6** fr.

LE PAPE

Constitution de l'Église. — Institution de la Primauté apostolique dans la personne du Bienheureux Pierre. — Perpétuité de la primauté de Pierre. — Nature et caractère de la primauté pontificale. — Infaillibilité pontificale.

Par le R. P. KLEIN, de la Société de Marie
Directeur de grand séminaire.

1 volume in-8, 550 pages. — Prix : **6** fr.

ÉDITIONS NOUVELLES, REVUES & AUGMENTÉES

FALISE (l'Abbé). **Cérémonial romain.** 7e édition, entièrement revue, mise en rapport avec les nouveaux décrets de la Congrégation des rites, par M. l'Abbé Lerozey, professeur de liturgie et maître de cérémonies de Saint-Sulpice, 1 vol. in-8 . . . **5** fr.

CARON. **Cérémonies de la Messe basse.** 7e édition, mise en rapport avec les récents décrets du Saint-Siège, par M. l'Abbé Lerozey, professeur de liturgie à Saint-Sulpice. 1 vol. in-12, 1888. . . . . **1** fr. **30**

VALLET (l'Abbé). **Prælectiones philosophicæ** ad mentem Sancti Thomæ in Sancti Sulpitii seminario habitæ. 2 vol. in-12, 5e édition . . . . **7** fr.
Ouvrage spécialement recommandé par Sa Sainteté Léon XIII.

— **L'Idée du Beau** dans la philosophie de saint Thomas. 2e édition, revue et corrigée. 1 vol in-12. . . . . **2** fr. **50**

CRAISSON (l'Abbé). **Elementa juris canonici.** 2 vol. in-12, 7e édition. **5** fr. **50**
Cette 7e édition a été soigneusement revue et corrigée par un Professeur de droit canon à l'Université catholique de Paris, conformément aux décrets et réponses du Saint-Siège et des Congrégations romaines.

TRONSON. **Examens particuliers** sur divers sujets propres aux ecclésiastiques. 1 vol. in-12 . . . . **2** fr. **75**

— **Manuel de piété à l'usage des Séminaires.** 22e édition. Texte elzévir. 1 vol. in-32. 1887 . . . . **1** fr.
Ces deux derniers ouvrages viennent d'être complètement revus par MM. les Directeurs du Séminaire de Saint-Sulpice.

VIGOUROUX (l'Abbé). **Carte de la Palestine** pour l'étude de l'Ancien et du Nouveau Testament. 1 feuille, 0m32 sur 0m45, tirée en chromo. 3e édition. . . . **1** fr.

NICOLE (l'Abbé). **Plan de Jérusalem et de ses environs, 1886.** 1 feuille tirée en chromo. . . . . **3** fr.

GLAIRE (l'Abbé). **Sainte Bible.** Réimp. 1888. 4 in-18 . . . . **10** fr

Librairie HACHETTE & C[ie], boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

F. BOUQUET

Professeur honoraire du lycée Corneille et de l'École supérieure des sciences et des lettres de Rouen.

POINTS OBSCURS ET NOUVEAUX
DE LA
VIE DE PIERRE CORNEILLE
ÉTUDE HISTORIQUE ET CRITIQUE
Avec Pièces justificatives.

Un volume in-8, broché . . . . 7 fr. 50

E. CARO, de l'Académie française.

MÉLANGES ET PORTRAITS

TOME I. — Souvenirs de la Sorbonne. — Psychologie sociale.
La Peur. — La Responsabilité dans le rêve.
La Solidarité morale. — Les Idées antiques sur la mort. — Le Poème de Lucrèce.
Le Génie dans l'art.
Les Causes finales. — La Parole intérieure.

TOME II. — Joseph Joubert. — Histoires d'une ame sincère. — M. Vitet.
Un nouveau juge du xviii[e] siècle.
L'esprit au xviii[e] siècle. — M. Nisard. — Tableau de la littérature française.
La Querelle des anciens et des modernes. — Un Poète inconnu. — Alfred Tonnellé.
Un moraliste inédit. — La Maladie de l'idéal.
Les dernières années d'un rêveur. — Les Pensées d'un solitaire

Deux volumes in-16, brochés . . . . 7 fr.

EN VENTE :

Études morales sur le temps présent. 5[e] édition. 1 vol.
Nouvelles études morales sur le temps présent. 2[e] édition. 1 vol.
L'idée de Dieu et ses nouveaux critiques. 7[e] édition. 1 vol.
Le matérialisme et la science. 4[e] édit. 1 vol.
Les jours d'épreuve (1870-1871), 1 vol.
Le pessimisme au XIX[e] siècle. 2[e] édition. 1 vol.
La philosophie de Gœthe. 2[e] édition. 1 vol.
Ouvrage couronné par l'Académie française.
La fin du dix-huitième siècle : Études et portraits. 2[e] édition. 2 vol.
M. Littré et le positivisme. 1 vol.
Problèmes de morale sociale. 2[e] édition. 1 vol.

Prix de chaque volume . . . . 3 fr. 50

ARVÈDE BARINE

ESSAIS ET FANTAISIES

Un volume in-16, broché . . . . 3 fr. 50

CHARLES GRAD

Député de l'Alsace au Reichstag.

LE PEUPLE ALLEMAND
SES FORCES ET SES RESSOURCES

Un volume in-16, broché . . . . 3 fr. 50

Librairie HACHETTE & Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

C. DE VARIGNY

L'OCÉAN PACIFIQUE

LES DERNIERS CANNIBALES — ILES ET TERRES OCÉANIENNES — LA RACE POLYNÉSIENNE — SAN-FRANCISCO

Un volume in-16, broché. . . . . 3 fr. 50.

LITTÉRATURE POPULAIRE

Petite Encyclopédie Populaire
DES SCIENCES ET DE LEURS APPLICATIONS

PAR

AMÉDÉE GUILLEMIN

LES

MACHINES A VAPEUR
ET A GAZ

Un volume in-16, avec 91 figures. . . . . 1 fr. 25

EN VENTE :

La Lune. (6e édition.) 1 volume avec 2 grandes planches tirées hors du texte et 46 figures.
Ouvrage couronné par la Société pour l'instruction élémentaire.

Le Soleil. (6e édition.) 1 volume avec 58 figures.
Ouvrage couronné par la Société pour l'instruction élémentaire.

Les Étoiles. (3e édition.) 1 volume avec 63 figures, une carte céleste et une planche coloriée.

Les Nébuleuses. Notions d'astronomie sidérale. 1 volume avec 66 figures.

La Lumière et les Couleurs. (4e édition.) 1 volume avec 71 figures.

Le Son. Notions d'acoustique physique et musicale. (3e édition.) 1 volume avec 70 figures.

Le Feu souterrain. Volcans et tremblements de terre. 1 volume avec 55 figures.

Le Télégraphe et le Téléphone. 1 volume avec 101 figures.

Le Beau et le Mauvais Temps. 1 volume avec 77 figures.

Les Comètes. 1 volume avec 46 figures.

Les Météores électriques et optiques. 1 volume avec 61 figures.

Chaque volume, de format in-16, se vend broché **1 fr. 25.**

LA

MAISON DU MARAIS
Roman traduit de l'anglais avec l'autorisation de l'auteur

Par HEPHELL

Un volume in-16, broché. 1 fr. 25

Mlle Z. FLEURIOT

LE THÉATRE CHEZ SOI
COMÉDIES ET PROVERBES

Un volume petit in-16, broché. . 2 fr.

Librairie HACHETTE & Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

MISE EN VENTE PAR LIVRAISONS

DE

L'HISTOIRE DE L'ART

PENDANT

LA RENAISSANCE

Par Eugène MÜNTZ

Conservateur de l'École nationale des Beaux-Arts.

L'histoire de l'Art pendant la Renaissance n'a pas fait jusqu'ici l'objet d'une étude d'ensemble, véritable œuvre de méthode et de science. L'idée d'entreprendre une publication qui serait à cette époque glorieuse ce que sont les beaux travaux de MM. Perrot et Chipiez pour l'antiquité, ne saurait, croyons-nous, que rencontrer l'accueil le plus favorable.

Dans cette pensée, nous avons confié ce travail à M. Eugène Müntz, conservateur de la Bibliothèque et du Musée de notre école nationale des Beaux-Arts, l'un des écrivains qui passent, aussi bien dans notre pays qu'à l'étranger, pour connaître le mieux l'art des xve et xvie siècles.

C'est la première fois que paraît un ouvrage embrassant l'histoire des arts pendant la Renaissance dans leur infinie variété, sous leurs faces les plus hautes, comme sous les plus humbles, depuis l'architecture, la sculpture et la peinture, jusqu'à la verrerie, la ferronnerie, la broderie; la place réservée aux industries d'art, au mobilier, au costume, sera un des côtés nouveaux de cette publication.

L'histoire de l'Art pendant la Renaissance comprendra cinq volumes grand in-8 d'environ 800 pages chacun, contenant ensemble plus de 2,500 gravures, et distribués de telle sorte que chaque tome constituera un ensemble complet. L'ouvrage s'ouvre par l'histoire de l'art italien, puis viendront la France, qui formera un volume distinct, l'Allemagne et les Flandres, l'Espagne et l'Angleterre, et d'autres contrées où la Renaissance, contrairement à l'opinion commune, a jeté les racines les plus profondes.

CONDITIONS ET MODE DE PUBLICATION

Le premier volume, consacré à l'*Italie,* traite des *Primitifs.* Il formera 45 livraisons de 16 pages, protégées par une couverture. Chaque livraison est vendue 50 centimes. Ce prix est porté à 1 franc pour les livraisons accompagnées d'une planche tirée en chromotypographie ou en phototypie. — Il paraît une livraison par semaine, le samedi, à partir du 19 mai 1888.

Librairie VICTOR PALMÉ, 76, rue des Saints-Pères, PARIS
(SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE)

VIENT DE PARAITRE

DEVANT L'ENNEMI

PAR

E. D'AVESNE

NOUVELLE ÉDITION

Un beau volume in-8, illustré. — Prix . . . . 6 fr.

DEUXIÈME SÉRIE

DE

A TRAVERS L'HÉMISPHÈRE SUD

OU

Mon Second Voyage autour du Monde

ÉQUATEUR — PANAMA — ANTILLES
MEXIQUE — ILES SANDWICH — NOUVELLE-ZÉLANDE — TASMANIE — AUSTRALIE

Par E. MICHEL

Un vol. in-8, orné d'un grand nombre de grav. dans le texte et hors texte. 6 fr.

La **Première Série** de cet ouvrage, parue en 1887, comprend : *Portugal, Sénégal, Brésil, République Argentine, Chili et Pérou,* et forme 1 vol. in-8, illustré, du prix de. . . . . 6 fr.

Édition populaire

DE

LA FRANCE JUIVE

PAR

ÉDOUARD DRUMONT

Un beau volume in-18 jésus de 600 pages. — Prix. . . . . 3 fr. 50

TOME QUATRIÈME

HISTOIRE DE L'ÉGLISE

PAR

S. E. le Cardinal HERGENROETHER

Traduit de l'allemand par l'Abbé BELET

Un volume in-8 de 750 pages. — Prix . . . . 7 fr. 50

E. PLON, NOURRIT & Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 8 ET 10, A PARIS

VIENNENT DE PARAITRE

Mémoires & Souvenirs du baron Hyde de Neuville

LA RÉVOLUTION — LE CONSULAT — L'EMPIRE

Un volume in-8. — Prix . . . . . **7 fr. 50**

HISTOIRE DU PEUPLE ANGLAIS

Par **JOHN RICHARD GREEN**

Traduite de l'anglais par Auguste MONOD

Et précédée d'une Introduction par Gabriel MONOD

Deux volumes in-8. — Prix. . . . . **16** fr.

LES GLOIRES MARITIMES DE LA FRANCE

L'AMIRAL BAUDIN

PAR

Le Vice-Amiral JURIEN DE LA GRAVIÈRE

De l'Académie française et de l'Académie des sciences.

Un volume in-18, ouvrage accompagné de sept cartes.— Prix. **4** fr.

CINQUIÈME ÉDITION

FRANCE

PAR

LE PÈRE DU LAC

De la Compagnie de Jésus, Recteur de Saint Mary's College, à CANTERBURY

Un volume in-18. — Prix . . . . **3 fr. 50**

Imprimerie polyglotte Alph. Le Roy, imp. breveté, Rennes.

COMITÉ DE RÉDACTION

Président : M. le marquis DE BEAUCOURT;

Membres : MM. Anatole DE BARTHÉLEMY; J.-A. DE BERNON; comte DE PUYMAIGRE; Marius SEPET.

Administrateur délégué : M. le comte A. DE BOURMONT.

Secrétaire de la rédaction : M. A. LE VAVASSEUR.

Les communications relatives à la rédaction doivent être adressées au Secrétaire de la rédaction.

Les communications relatives à l'administration doivent être adressées à l'Administrateur délégué.

PRIX D'ABONNEMENT

Partie littéraire : France, 15 fr. par an; pays faisant partie de l'Union des postes, 16 fr.

Partie technique : France, 10 fr.; pays faisant partie de l'Union des postes, 11 fr.

Les deux Parties réunies : France, 20 fr.; pays faisant partie de l'Union des postes, 22 fr.

Pour les autres pays que ceux ci-dessus indiqués, le port en sus.

Le *Polybiblion* paraît tous les mois.

Une livraison prise séparément : littéraire, 1 fr. 50; — technique, 1 fr.; — les deux parties ensemble, 2 fr. 50.

Les abonnements partent du 1er janvier, et sont payables d'avance en un mandat sur la poste à l'ordre de l'Agent général de la Société bibliographique, M. A. VILLIN.

COLLECTIONS

Les années 1868-87 sont en vente, et forment cinquante-un volumes gr. in-8°, du prix de 7 fr. 50 chacun pour la partie littéraire et de 10 fr. pour la partie technique.

Le *Polybiblion, Revue bibliographique universelle,* est publié sous les auspices de la SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE.

La SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE se compose de membres titulaires et d'associés correspondants, dont le nombre est illimité. On fait partie de la Société après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation de deux membres titulaires ou associés.

Chaque sociétaire paye une cotisation annuelle de 10 francs.

Tout sociétaire peut se libérer de la cotisation annuelle en faisant un versement de 150 francs.

Le titre de membre titulaire est acquis à tout Sociétaire qui, en outre, fait a la Société un apport de 100 francs au moins.

Les demandes d'admission doivent être adressées au Secrétaire de la Société, 2 et 5, rue Saint-Simon (boulevard Saint-Germain).

Librairie de la Société bibliographique

76, RUE DES SAINTS-PÈRES, 76

Répertoire des Sources Historiques du Moyen Age

Par M. l'abbé Ulysse CHEVALIER

Correspondant du ministère de l'Instruction publique.

COMPLÉMENT-SUPPLÉMENT

Un volume grand in-8 de 256 pages à deux colonnes.

Prix du volume . . . . . **10** fr.
Pour les Sociétaires. . . **7** fr. **50**

Commencée en juillet 1876, l'impression du premier volume de ce *Répertoire* n'a été achevée qu'à la fin de l'année 1883.

Le public auquel il s'adresse eût trouvé plus d'inconvénients que d'avantages à ce que l'auteur immobilisât ses recherches primitives, et se refusât de faire profiter son recueil des découvertes récentes et des publications nouvelles au fur et à mesure de leur apparition. De là une certaine disproportion entre la fin et le commencement de l'ouvrage. D'autre part, comme il était inévitable, bien des ouvrages avaient échappé à ses investigations. Un *supplément* devenait absolument nécessaire.

Le principal complément consiste dans une plus large part faite aux périodiques anglais, italiens et hollandais. Les lenteurs apportées à l'impression de ce fascicule ont permis, en outre, de pousser le dépouillement des autres périodiques et la mention des monographies jusqu'à la date du 31 décembre 1886. La somme des ouvrages dépouillés s'est accrue d'un bon quart; celle des personnages nouveaux dans une proportion naturellement beaucoup moindre. Plusieurs anomalies ont été rectifiées, quelques erreurs corrigées.

La table qui suit — et clôt pour l'auteur un labeur intermittent de dix années — ne renferme guère plus de la moitié des ouvrages cités dans le premier volume ; il a paru aussi inutile que dispendieux de l'augmenter de près du double par la mention de travaux particuliers qui n'ont souvent donné lieu qu'à une seule citation : on en trouvera d'ailleurs le titre complet dans le tome second que nous livrons au public. Dans cette table, les abréviations employées ne sont pas isolées de leur équivalent ; elles sont imprimées en caractères saillants, et c'est exclusivement d'après la forme de ces abréviations qu'a lieu le classement alphabétique. Plus ingénieux, sans doute, que satisfaisant à l'œil, ce système a permis de condenser en quelques colonnes la bibliographie des principaux monuments de la science historique.

IMPRIMERIE POLYGLOTTE ALPH. LE ROY, IMPRIMEUR BREVETÉ, RENNES.